



**HAL**  
open science

## Le défi économique ou comment sortir de l'ordinaire

Nicolas Stoskopf

► **To cite this version:**

Nicolas Stoskopf. Le défi économique ou comment sortir de l'ordinaire. Histoire. Université Paris-Sorbonne - Paris IV, 2002. tel-00441671

**HAL Id: tel-00441671**

**<https://theses.hal.science/tel-00441671>**

Submitted on 17 Dec 2009

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**LE DEFI ECONOMIQUE**  
**OU COMMENT SORTIR DE L'ORDINAIRE**

par  
**Nicolas Stoskopf**  
Université de Haute-Alsace  
Centre de recherche sur les économies, les sociétés, les arts et les  
techniques (CRESAT°)

Mémoire de synthèse  
pour l'habilitation à diriger les recherches  
sous la direction de  
**Monsieur le Professeur Dominique Barjot**

**Session d'automne 2002**

## Résumé

Ce mémoire de synthèse fait le bilan, en 2002, d'un ensemble de travaux consacrés pendant une vingtaine d'années par l'auteur à l'industrialisation alsacienne aux XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles, aux entrepreneurs et aux facteurs anthropologiques de la réussite économique. La réflexion aboutit à trois conclusions provisoires : le clivage confessionnel, s'il ne peut être analysé en termes d'aptitudes, n'est pas neutre et se traduit notamment par un sens du collectif des minorités protestante et juive s'opposant à l'individualisme catholique. Le rapport au territoire constitue un deuxième facteur de différenciation culturelle qui fait intervenir les identités locales ou régionales, les migrations, la volonté d'ancrage. Enfin, une troisième variable est celle de l'horizon temporel de l'entrepreneur : sont en jeu les identités culturelles et sociales, les stratégies de formation, les pratiques familiales, les évolutions intergénérationnelles. Il serait intéressant de tester ces observations, avec d'autres, dans une analyse factorielle portant sur l'ensemble du patronat français du Second Empire.

# Introduction

*A Michel Hau,  
présent à chaque pas  
de ces vingt ans de recherche.*

« Raconter l'économie revient à raconter l'histoire d'individus sortant de l'ordinaire<sup>1</sup> ». Cette citation de Paul Krugman, détachée de son contexte, a de quoi choquer : seuls compteraient les entrepreneurs, nouveaux démiurges des temps modernes, alors que tous les anonymes ne seraient que des masses de manœuvre à leur disposition, de simples variables sans influence sur la marche de l'économie. Sans doute, l'auteur ne méprise pas à ce point les masses... Il veut simplement montrer, à ce moment de son livre, que les nouvelles technologies de l'information redonnent, dans les années quatre-vingt-dix, une chance à la figure de l'entrepreneur, à celui qui a une idée meilleure que les autres, la développe « dans son garage ou dans sa cuisine » et fait fortune ; elles contredisent John Kenneth Galbraith lorsqu'il estimait en 1968 que « l'entrepreneur n'existe plus en tant qu'individu dans l'entreprise industrielle arrivée à maturité<sup>2</sup> », tué par l'organisation, ainsi que par le divorce entre propriété du capital et direction de l'entreprise.

En concurrence avec d'autres citations, la phrase de Krugman l'a emporté pour être placée en exergue de mon dernier livre sur les *Banquiers et financiers parisiens du Second Empire* : mieux que d'autres, elle s'adapte parfaitement au sujet, puisque ces banquiers sortent effectivement de l'ordinaire. Elle met d'autre part l'accent sur l'importance du facteur humain, ce qui, sous la plume d'un professeur d'économie au MIT, a de quoi rassurer l'historien économiste, de surcroît prosopographe : raconter l'économie, ce n'est donc pas seulement étudier des variables quantitatives, manier

---

<sup>1</sup> Paul Krugman, *Pourquoi les crises reviennent toujours*, traduction, Paris, Seuil, 2000, p. 32.

<sup>2</sup> *Ibid.* Pas de référence précise dans l'édition française.

des équations et construire des courbes, cela peut être simplement raconter des histoires... Enfin, elle montre que l'auteur ne pense pas l'économie en termes de continuité, mais de changement, non pas comme un circuit qui se reproduit à l'identique dans le temps, une machine qui tourne et finit par ronronner, mais un mécanisme instable dont le fonctionnement se renouvelle sous l'action de certains individus innovants et entrepreneurs. Il n'y a pas de fatalité, de déterminisme contre lequel on ne puisse rien faire. Là aussi, ces conceptions ont quelque chose de réconfortant pour l'historien économiste qui y trouve une justification de son travail<sup>3</sup>.

Reste que le terme d'individu passe mal. Il n'est pas besoin de remettre en cause l'héritage des Lumières ou les leçons des économistes classiques, pour douter de la capacité des individus, fussent-ils chefs ou entrepreneurs, à faire, à *eux seuls*, l'histoire ou l'économie. Ils sont le produit d'une histoire, ils vivent une histoire qui les dépasse et peuvent, au mieux, infléchir son cours. Quant aux grands bouleversements, aux mutations, aux tournants ou aux révolutions, ils ne sauraient se réduire à l'action de quelques individus isolés. Pour ne prendre qu'un exemple, aucun historien sérieux ne prétendrait raconter la Révolution industrielle anglaise en se bornant au rôle de quelques techniciens habiles ou d'entrepreneurs géniaux : c'est tout un peuple, officiers et hommes de troupe, qui « sort de l'ordinaire » pour se projeter dans des transformations extraordinaires.

On est alors tenté de retoucher la phrase de Krugman, comme on le ferait d'une photo, et de lui donner une portée problématique en l'enrichissant de « social » et de « culturel », de « collectif », en essayant quelques termes plus riches de significations historiques comme peuples, travailleurs, communautés, régions, villes, groupes, réseaux, équipes, familles... On conserve l'idée centrale que les hommes en général sont les acteurs du développement économique, par opposition aux schémas marxistes ou à divers déterminismes, mais en laissant ouverte la question des combinaisons qui déverrouillent les portes, qui permettent de modifier le cours de l'histoire économique et de « sortir de l'ordinaire ».

La question est très commune : elle se pose à tous ceux qui réfléchissent aux conditions du développement économique des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, et ils sont

---

<sup>3</sup> Sur l'histoire économique en 2002, voir Dominique Barjot (dir.), « Où va l'histoire économique ? », 1<sup>ère</sup> partie », *Historiens et géographes*, n° 378, mai 2002, p. 113-248.

nombreux. Mais chacun l'abordant sur un terrain particulier et avec ses propres outils intellectuels, les réponses sont nécessairement multiples et difficiles à synthétiser. Le sont-elles moins chez le même historien dont les travaux sont, plus ou moins, le fruit des circonstances ? Après une thèse de troisième cycle sur la petite industrie dans le Bas-Rhin au XIX<sup>e</sup> siècle, sujet librement choisi et défini sans intervention extérieure, les « commandes », ou plutôt les suggestions, se sont enchaînées, une histoire d'entreprise, Thann et Mulhouse, la prosopographie des patrons alsaciens du Second Empire, suivie par celle des banquiers et financiers parisiens, dont le résultat constitue, à côté du présent mémoire, l'autre volet du dossier remis au jury pour l'obtention de l'habilitation à diriger les recherches. Elles ont occupé au total un peu plus de vingt ans de recherches historiques menées en complément d'une carrière enseignante effectuée jusqu'en 2000 en collège et en lycée.

Le hasard – mais est-ce vraiment le hasard ? – fait bien les choses : en passant des chaussonniers de Wasselonne ou des *Schnellerklopper*<sup>4</sup> de Zehnacker, aux représentants les plus fortunés des deux cents familles, à Rothschild ou à Seillière, cet itinéraire conduit du peuple anonyme et collectif aux parangons de la réussite individuelle. L'idée « krugmanienne », valorisante et donc habile (!), pourrait être défendue d'un progrès personnel continu pour raconter de mieux en mieux l'économie en se rapprochant progressivement de « l'histoire d'individus sortant de l'ordinaire ». La ficelle serait non seulement un peu grossière, mais relèverait en plus de la contrefaçon ! L'option choisie sera plutôt différente, presque inverse, tout en conservant l'ordre chronologique dans lequel ces travaux ont été entrepris : en allant vers l'individu, on ne rencontre pas seulement des talents remarquables et des réussites spectaculaires, mais aussi des déterminants culturels et sociaux, des familles et des réseaux, des types et des catégories.

---

<sup>4</sup> Ou « tailleurs de billes ». Cf. N. Stoskopf, « L'enfer des billes : les enfants forcés de Zehnacker », *Rêves de jouets, Saisons d'Alsace*, 122, hiver 1993-1994, p. 33-35 (reproduit dans le recueil d'articles, *Industrie alsacienne, banque parisienne, XIX<sup>e</sup> siècle*, p. 35).

# I

## La petite industrie dans le Bas-Rhin (1810-1870)

S'intéresser à la petite industrie bas-rhinoise au XIX<sup>e</sup> siècle, c'est une manière de se détourner ostensiblement de la grande industrie mulhousienne et haut-rhinoise, textile, mécanique et chimique, d'une illustration classique de « révolution industrielle ». Qu'on ne croie pas cependant à une volonté de revanche dans le cadre de la rivalité traditionnelle qui oppose les deux départements ! Il se trouve que l'Alsace du XIX<sup>e</sup> siècle réunit les deux éléments caractéristiques du dualisme industriel français avec une répartition presque spatialement pure. La décision à l'automne 1979 d'entamer une thèse de troisième cycle sur la petite industrie dans le Bas-Rhin au XIX<sup>e</sup> siècle répondait donc au souci de mieux connaître cette autre composante du tissu industriel régional jusque-là mal connue, de décrire sa morphologie, de mesurer son importance et d'expliquer son développement.

La thèse, entreprise sous la direction du professeur Bernard Vogler, directeur de l'Institut d'histoire d'Alsace, a été soutenue le 30 novembre 1985 à l'Université des Sciences humaines et sociales de Strasbourg (Strasbourg II) devant un jury, présidé par le recteur Pierre Deyon et composé des professeurs Philippe Vigier, Bernard Vogler et Michel Hau. La Société savante d'Alsace et des régions de l'Est en a publié le texte intégral en 1987<sup>5</sup> tandis que des « positions de thèses » paraissaient dans la *Revue d'Alsace* de la même année<sup>6</sup>. Le recul du temps – déjà plus de quinze ans – conduit nécessairement à modifier le regard porté sur ce travail. Deux points méritent à cet égard d'être réexaminés et confrontés à quelques développements historiographiques récents : la définition de la petite industrie et les facteurs de son développement.

---

<sup>5</sup> Nicolas Stoskopf, *La petite industrie dans le Bas-Rhin de 1810 à 1870*, préface de Bernard Vogler, Société savante d'Alsace et des Régions de l'Est, Grandes publications, t. XXX, Strasbourg, Oberlin, 1987, 273 p.

<sup>6</sup> « Positions de thèse » *Revue d'Alsace*, 113, 1987, p. 328-331 (Cf. *Industrie alsacienne...*, recueil d'articles, *op. cit.*, p. 3).

## I. Petite industrie, proto-industrie ou petite entreprise ?

Une recherche sur la petite industrie pose quelques problèmes techniques de délimitation afin de tracer la frontière avec la grande industrie, l'artisanat ou le commerce<sup>7</sup>. Pour être nécessaires et délicats, ces préalables n'étaient peut-être pas aussi fondamentaux, au seuil des années quatre-vingt, que le choix entre les concepts discutés alors par les historiens : fallait-il se ranger sous la bannière de la proto-industrie ou de la petite entreprise, choisir son camp ou rester à l'écart au risque d'être isolé ?

### 1. Un contexte historiographique stimulant

A l'heure où le modèle de croissance des Trente Glorieuses commençait à être fragilisé par les mouvements sociaux et les déséquilibres inflationnistes, deux problématiques, en apparence assez voisines, remettaient en cause l'historiographie de la révolution industrielle et du développement du capitalisme :

- La première était celle de la proto-industrialisation, proposée par l'historien américain Franklin Mendels dans un article de 1972<sup>8</sup>, développée par les chercheurs de l'Institut Max Planck de Göttingen<sup>9</sup>, diffusée en France à partir du printemps 1979 où la *Revue du Nord* consacra un numéro spécial avec un important article introductif de Pierre Deyon sur « L'enjeu des discussions autour du concept de proto-industrialisation<sup>10</sup> ». Celui-ci fut ensuite largement débattu par cinquante-deux intervenants au VIII<sup>e</sup> Congrès des historiens économistes de Budapest en août 1982.

- La seconde faisait l'objet d'une enquête internationale et pluridisciplinaire « sur les problèmes de la petite entreprise face à la croissance industrielle et à ses conséquences socio-politiques de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours ». En France,

---

<sup>7</sup> Cf. *La petite industrie...*, *op. cit.*, p. 6-9.

<sup>8</sup> Franklin Mendels, « Protoindustrialization, the first phase of the industrialization process », *Journal of economic History*, mars 1972.

<sup>9</sup> Peter Kriedte, Hans Medick et Jürgen Schlumbohn, *Industrialisierung vor der Industrialisierung. Gewerbliche Warenproduktion auf dem Land in der Formationsperiode des Kapitalismus*, Göttingen, 1997, 393 p. Cf. Compte-rendu et mise au point de Pierre Jeannin, « La protoindustrialisation : développement ou impasse », *Annales ESC*, 1, 1980, p. 52-65.

<sup>10</sup> In *Aux origines de la révolution industrielle ; industrie rurale et fabriques*, *Revue du Nord*, LXI, 240, p. 9-18.

elle fut prise en charge à partir de 1974-1975 par l'Institut français d'histoire sociale, puis en 1977 par le Centre d'histoire de la France contemporaine (Université Paris X) dirigé par Philippe Vigier. Elle aboutit aux rapports du XV<sup>e</sup> Congrès international des Sciences historiques de Bucarest en août 1980<sup>11</sup>. Le CHFC constitua parallèlement un groupe de recherche sur la petite bourgeoisie et les classes moyennes qui organisa plusieurs tables rondes entre 1978 et 1981<sup>12</sup>.

## ***2. A la recherche d'une industrie cachée***

Ce serait mentir que de prétendre avoir voulu d'emblée surfer sur le front pionnier de la recherche historique en entamant cette thèse. Le point de départ était nettement plus local, même si les questions posées n'étaient pas très différentes de celles qu'abordaient en général les historiens de l'industrialisation.

Il y avait un lieu commun dans l'historiographie alsacienne, celui d'opposer, au moins pour le XIX<sup>e</sup> siècle, un Haut-Rhin industrialisé à un Bas-Rhin resté très rural et agricole. Ce point de vue était d'autant moins contestable qu'il était déjà décrit par les contemporains et qu'il marque le paysage : les villes et bourgs industriels du Haut-Rhin, avec leurs cheminées d'usine (Mulhouse, Thann, Guebwiller, Altkirch), ne s'opposent-ils pas aux opulents villages agricoles de la région strasbourgeoise ? Si ce contraste est bien un élément constitutif de l'identité des deux départements, il est contredit par les chiffres de l'emploi : au moins partiellement pour le XIX<sup>e</sup> siècle, où la population « vivant de l'industrie » est en 1866 de 34 % dans le Haut-Rhin et de 29 % dans le Bas-Rhin<sup>13</sup>, plus complètement dès les premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle puisque la valeur ajoutée de l'industrie bas-rhinoise, encore inférieure de 18 % en 1907 à celle du Haut-Rhin, l'égale en 1931<sup>14</sup>. On se demande dans ces conditions à quoi peut bien servir le concept de révolution industrielle, lorsque deux ensembles

---

<sup>11</sup> Volume III des *Rapports du XV<sup>e</sup> Congrès : Commission internationale d'histoire des mouvements sociaux et des structures sociales : petite entreprise et croissance industrielle de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours dans cinq continents*, Bucarest, août 1980.

<sup>12</sup> Dont les actes furent publiés dans deux numéros du *Mouvement social* sous la direction de Philippe Vigier et Heinz-Gerhardt Haupt : *L'atelier et la boutique* (juillet-septembre 1979) et *Petite entreprise et boutique* (janvier-mars 1981).

<sup>13</sup> Selon un décompte expliqué dans *La petite industrie...*, *op. cit.*, p. 219 (note 1) et p. 229.

<sup>14</sup> Cf. Michel Hau, *L'industrialisation de l'Alsace (1803-1939)*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 1987, tableaux n° 70 et 71, p. 445-446.

régionaux contigus, qui ont connu des évolutions historiques très différentes, ont des structures de population active très proches dès 1866 et que le deuxième, qui n'avait jamais attiré l'attention de quiconque par son processus d'industrialisation, arrive au même résultat sans « révolution ».

Le premier enjeu de ce travail a donc été de partir à la recherche de cette industrie cachée, d'apporter les preuves de son existence et de montrer qu'elle constituait un mode de développement original, une modalité de l'industrialisation et pas seulement le résidu d'un passé révolu. Quelques grands auteurs avaient déjà montré le chemin<sup>15</sup> : Paul Leuilliot, mais seulement sous une forme exclamative... et suspensive : « Combien encore d'industries même insignifiantes... Que d'artisans de toutes sortes... Combien de menues besognes complètent alors l'existence des populations<sup>16</sup>... ! » Le géographe Etienne Juillard en repérant, le premier, « entre 1830 et 1880 environ, une industrie nouvelle surgie du sein même du milieu rural<sup>17</sup>. » Gabriel Désert enfin évoqua, à propos des campagnes de Basse-Alsace, « de véritables usines polyvalentes » caractérisées par le « pullulement d'activités artisanales<sup>18</sup>. » Mais ces observations étaient loin d'être entérinées par tous. Ainsi, d'autres auteurs, non moins estimables, publièrent en 1983 une importante *Histoire de l'Alsace rurale* dans laquelle « rural » s'identifie encore totalement à « agricole » et où on cherche vainement la trace, non seulement d'une petite industrie rurale, mais même de la transformation manufacturière des produits de la terre<sup>19</sup>.

La démonstration de l'existence d'une industrie bas-rhinoise passait donc nécessairement par la traque des activités de production les plus modestes et les plus cachées dans les sources. Il fallait accumuler des données dispersées, en apparence mineures, mais qui, mises bout à bout, devaient finir par atteindre le poids que les statistiques générales indiquaient. Tâche ingrate, mais d'autant plus indispensable, que « les industries insignifiantes » ne prennent un sens qu'à partir du moment où

---

<sup>15</sup> Précédés toutefois par Louis Stroh, auteur d'une remarquable étude sur *Les petites industries rurales en Alsace*, Agen, 1914, 236 p.

<sup>16</sup> Paul Leuilliot, *L'Alsace au début du XIXe siècle*, Paris, 1959, t. II, p. 481-482.

<sup>17</sup> Etienne Juillard, *La vie rurale en Basse-Alsace, essai de géographie sociale*, Strasbourg, 1953, p 289.

<sup>18</sup> Gabriel Désert, in Etienne Juillard (dir.), *Apogée et crise de la civilisation paysanne*, t. III de Georges Duby et Armand Wallon (dir.), *Histoire de la France rurale*, Paris, Seuil, p. 68.

<sup>19</sup> Jean-Michel Boehler, Dominique Lerch, Jean Vogt (dir.), *Histoire de l'Alsace rurale*, Strasbourg, Oberlin, 1983, 512 p.

elles atteignent une certaine masse critique, y compris lorsqu'il s'agit de simples concentrations locales. Ainsi la première partie de la thèse, intitulée « Une industrie née du monde rural » s'attache à une analyse détaillée et à la cartographie des différentes activités au cours de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, tandis que ces données sont reprises de façon plus synthétique à travers les résultats du recensement de 1866.

### ***3. Petite entreprise et proto-industrie : deux concepts antinomiques***

Compte tenu des objectifs, les axes de recherche concernant la petite entreprise ou la proto-industrie apportaient des pistes de réflexion intéressantes, mais pas les outils adéquats pour appréhender les réalités alsaciennes. Il faut pour le comprendre revenir sur les définitions qui délimitent en réalité deux champs distincts et même antinomiques :

#### *Petite entreprise*

Dans la réflexion sur l'organisation du travail et dans son historiographie, le concept de petite entreprise a pris la succession de celui d'arts et métiers, qui était en usage au XIX<sup>e</sup> siècle, puis de celui d'artisan, apparu à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Il opère un glissement d'une définition par le métier à une définition par la structure juridique et l'organisation économique et sociale. Selon Bernard Zarca, le terme d'artisan lui-même a suivi cette évolution, passant de « celui qui exerce un art mécanique » dans le *Grand Larousse* de 1866, à « petit entrepreneur qui travaille avec son capital » dans la *Grande Encyclopédie* de 1930<sup>20</sup>. « Petite entreprise » prolonge cette évolution en abandonnant tout référence à l'idée de production et en englobant la boutique et tout le secteur de la distribution. Pour éliminer ces derniers, il faut donc préciser et parler de petite entreprise artisanale ou industrielle.

Ces changements de terminologie ne dissipent pas pour autant les « équivoques<sup>21</sup> » : Ginette Kurgan Van Hentenryk reconnaît « la plasticité de la

---

<sup>20</sup> Cf. Bernard Zarca, « La représentation des artisans dans la statistique officielle », *Consommation*, 3, 1976, p. 12.

<sup>21</sup> « Le mot artisanat est lui-même équivoque » selon Ernest Labrousse, préface du *VIII<sup>e</sup> colloque d'histoire sur l'artisanat et l'apprentissage*, *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences humaines d'Aix-en-Provence*, 47, Aix-en-Provence, 1965, p. 1.

notion » et « la vanité d'une définition en termes précis et limités<sup>22</sup> ». Après avoir montré l'insuffisance des critères quantitatifs, elle insiste sur l'idée d'indépendance économique que confère la propriété des moyens de production. Jeanne Gaillard, auteur du rapport français, va plus loin en intégrant à la petite entreprise le « façonnier libre d'utiliser comme il le veut les instruments de travail dont il est propriétaire<sup>23</sup> ». Cette extension complique sérieusement les choses, notamment pour les campagnes : comme les façonniers y sont très souvent des saisonniers, combinant exploitation agricole et travail manufacturier, on se trouve confronté, sur le terrain, au délicat problème du partage entre petite entreprise agricole et artisanale. La répartition du travail au sein des familles est à l'origine d'une autre difficulté : peut-on considérer comme « petits entrepreneurs » l'épouse ou l'enfant qui, avec quelques modestes outils, réalisent un travail à façon ? Bref, à partir de quel moment, une activité de complément, accessoire ou saisonnière, devient-elle en soi une entreprise<sup>24</sup> ? Ces questions, sans réponse facile, ne font qu'illustrer comment une notion, bien adaptée aux études urbaines, est d'un usage malcommode pour traiter les petites industries rurales.

L'orientation générale de la recherche sur la petite entreprise était d'autre part plus socio-politique qu'économique<sup>25</sup> : elle est centrée sur l'étude des classes moyennes et se consacre à la discussion des schémas marxistes de concentration économique au profit de la grande entreprise et de polarisation sociale autour de la bourgeoisie capitaliste et du prolétariat. Ses thèmes privilégiés sont ceux de mobilité sociale,

---

<sup>22</sup> G. Kurgan Van Hentenryk, « Problèmes de définition », *Rapports du XV<sup>e</sup> Congrès*, *op. cit.*, p. 116.

<sup>23</sup> J. Gaillard, « La petite entreprise en France au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècle », *Petite entreprise et croissance industrielle dans le monde aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1981, p. 131. A noter que cette définition s'oppose à celle donnée par François Perroux de l'artisanat, caractérisé par « l'apport des facteurs de production par une seule et même personne » et par l'indépendance de l'artisan qui fabrique pour lui, afin de vendre sur le marché à ses risques et pour son bénéfice. Cela oppose l'artisan au travailleur salarié dépendant, notamment à l'ouvrier à domicile avec lequel, on pourrait, dans bien des cas, le confondre. » in *L'artisanat dans le capitalisme moderne*, Paris, 1938, p. 4.

<sup>24</sup> Le paiement de la patente pourrait fournir des éléments de réponse si la loi de finances de 1818 n'avait tranché en stipulant que « les ouvriers à métier qui travaillent chez eux pour le compte des fabricants et marchand-fabricants en gros et en détail » ne sont pas assujettis à la patente et ne peuvent donc être assimilés à des commerçants, donc à de petits entrepreneurs. D'après une circulaire du comte Corvetto, 20.5.1818, ADBR P 142 (Cf. *Petite industrie...*, *op. cit.*, p. 224 et note 30, p. 242).

<sup>25</sup> Voir à ce sujet le plan du rapport de Jeanne Gaillard, *op. cit.* : 1. La sociologie de la petite entreprise d'hier à aujourd'hui. 2. La petite entreprise et la politique. 3. Notes sur la période actuelle. « Le propos sera cette fois principalement d'ordre économique » écrit Alain Faure en présentant trois articles (A. Faure, N. Papayanis et J.C. Farcy) rassemblés sous le titre « Le petit producteur au XIX<sup>e</sup> siècle : fonction économique et statut social », *Histoire, Economie et Société*, 4, 1986, p. 529-590.

d'entrées et de sorties, de turbulences et de permanences, de discontinuités et de continuités. Lorsqu'elle touche à l'économie, c'est, de façon symptomatique, pour étudier « la petite entreprise *face* à la croissance industrielle », et non pas comme acteur de cette croissance : il s'agit de mesurer les variations du stock d'entreprises en fonction de la conjoncture et de les analyser en termes de résistance à la concentration ou de refuge dans les périodes de crise économique, c'est-à-dire de manière essentiellement « défensive ». Lorsque Philippe Vigier tire les enseignements de l'enquête internationale, c'est pour dire que « la petite entreprise industrielle et commerciale a su, d'une façon générale, beaucoup mieux résister et s'adapter à la croissance industrielle qu'on ne l'a dit et crut pendant longtemps<sup>26</sup>. » La dynamique propre de la petite entreprise, son insertion dans les marchés et sa contribution à la croissance ne sont pas étudiées en elles-mêmes.

### *Proto-industrie*

Inversement, si en 2002, le concept de proto-industrie a subi une sorte de banalisation et d'édulcoration pour finir par désigner, ou peu s'en faut, toutes les formes de travail préindustriel<sup>27</sup>, il n'en était pas de même au début des années quatre-vingt où Pierre Deyon et Franklin Mendels étaient très vigilants sur la valeur *génétique* du concept dans le processus d'industrialisation et sur les critères permettant de distinguer la proto-industrie de ce qu'elle n'était pas, notamment « des artisanats traditionnels locaux et de cette petite industrie qui a toujours permis aux habitants des campagnes de se vêtir, de se chausser ou de se munir d'outils agricoles. » La petite entreprise artisanale ou industrielle, *celle qui résiste*, n'est plus à l'ordre du jour, seules comptent les activités qui sont susceptibles d'entraîner un processus d'industrialisation. Ainsi, Pierre Deyon et Franklin Mendels définissent la proto-industrialisation comme « une période préliminaire de développement des industries domestiques dans les campagnes », une « première phase d'un processus régional plus long qui en comporte deux : la proto-industrialisation, *puis* l'industrialisation moderne et usinière » étant entendu que le processus peut également mener à la désindustrialisation. Les auteurs « exigent » d'autre part « la

---

<sup>26</sup> P. Vigier, *Petite entreprise, op. cit.*, p. 20.

<sup>27</sup> Voir par exemple la définition de Jean-Pierre Daviet pour qui la protoindustrie « est déjà plus qu'un simple artisanat », mais se distingue surtout de la grande industrie par sa technicité et son organisation. Cf. Jean-Pierre Daviet, *La société industrielle en France, 1814-1914*, Paris, Seuil, p. 153-155.

présence simultanée de trois éléments »: « une production finale *destinée à un marché situé hors de la région* », « la participation de populations *paysannes* à cette production artisanale pour le marché », « l'association de producteurs de surplus agricoles commercialisés et d'une paysannerie cultivant des exploitations, dont les dimensions insuffisantes rendaient nécessaire la recherche de revenus de complément<sup>28</sup>. »

Sous couvert d'une antinomie avec la grande industrie, la petite entreprise et la proto-industrie semblent cousiner et former deux ensembles qui se recourent. En réalité, il n'en est rien. Il y a bien un tronc commun (petite taille des unités de production, faiblesse des immobilisations en capitaux, dispersion de la main-d'œuvre), mais d'où partent deux branches nettement distinctes : à la petite entreprise urbaine, indépendante, tournée vers le marché local, en théorie condamnée par la concentration capitaliste, en pratique résistante et capable de traverser les siècles, s'oppose une proto-industrie rurale, dépendante, visant les marchés lointains, industrialisante ou non, mais *toujours* condamnée à disparaître.

#### ***4. Une notion plus synthétique : la petite industrie***

Au demeurant, ce clivage théorique n'apparaît pas de façon aussi nette dans le Bas-Rhin du XIX<sup>e</sup> siècle : des artisanats traditionnels locaux et des petites industries extrêmement banales y prennent une dimension extraordinaire, ou si l'on préfère une dimension industrielle, et « sortent de l'ordinaire » par le ratio nombre d'entreprises/population. Cette observation ne se limite pas à un métier ou à une activité, elle est généralisée et concerne de nombreuses filières comme celles du chanvre, du bois, du cuir, du vêtement, etc.<sup>29</sup> Du coup, la conquête des marchés

---

<sup>28</sup> P. Deyon et F. Mendels, « Programme de la section A2 du Huitième Congrès international d'histoire économique : la proto-industrialisation : théorie et réalité (Budapest, 1982), *Revue du Nord*, LXIII, 248, janvier-mars 1981, p. 12-13.

<sup>29</sup> Voir notamment les cartes publiées par Emmanuel Le Roy Ladurie sur les conscrits (1819-1826) : le Bas-Rhin est classé 3<sup>e</sup> département pour la proportion des cordonniers (et des ouvriers en cuir) dans le contingent, 5<sup>e</sup> pour les tailleurs, 7<sup>e</sup> pour les charrons, 10<sup>e</sup> pour les ouvriers en fer, 11<sup>e</sup> pour les ouvriers en bois. Cf. Jean-Paul Aron, Pierre Dumont et Emmanuel Le Roy Ladurie, *Anthropologie du conscrit français d'après les comptes numériques et sommaires du recrutement de l'armée (1819-1826). Présentation cartographique*, Paris, 1972, p. 94-128. Le Bas-Rhin figure également, à un moment ou à un autre du XIX<sup>e</sup> siècle, parmi les tout premiers départements français pour les productions de chanvre, d'oléagineux, de bière, de garance, de tourbe, de chaussons de laine

extérieurs n'est plus un critère permettant de différencier les activités : c'est parce que certains producteurs saturent le marché local que d'autres sont obligés de chercher des débouchés plus loin. Peu importe même qu'une majorité d'artisans d'un même métier ne soit pas concernée par le marché lointain, si ce dernier est essentiel pour la minorité. Le marché local en effet ne régule pas le stock des petites entreprises et ne permet pas d'expliquer leur développement : on ne peut retenir, à l'instar d'Etienne Juillard, l'idée d'une corrélation entre multiplication des artisans et élévation du niveau de vie. En réalité, la demande d'emploi, elle-même fonction de la pression démographique, pousse à la création de petits ateliers au delà des besoins locaux et d'activités alternatives à l'agriculture qui doivent ensuite conquérir leur marché. C'est pourquoi, la répartition des activités banales, inégale à l'échelle nationale, l'est aussi à celle d'un département avec de fortes variations d'un canton à l'autre ou d'une commune à l'autre.

Dans le Bas-Rhin du XIX<sup>e</sup> siècle, il n'y a donc pas lieu de trier entre le bon grain et l'ivraie, entre proto-industrie et petite entreprise artisanale, ni d'accorder aux uns une valeur génétique dans le processus d'industrialisation que d'autres n'auraient pas : certaines activités, comme le tressage des filets pour cheveux, qui ressortissent incontestablement à la proto-industrie, ont eu une fonction industrialisante hypothétique et, en tout cas, très indirecte, alors que des implantations industrielles contemporaines, comme celles d'Adidas ou d'Heschung dans l'industrie de la chaussure, remontent en ligne directe à quelques amas locaux de cordonniers repérables dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle.

C'est donc pour mieux saisir l'économie régionale de façon globale et rassembler toutes les petites unités de production que la notion de petite industrie a été préférée à d'autres, plus riches en débats historiographiques, mais qui auraient obligé à amputer le champ de la recherche et réduit du même coup la portée de la démonstration. La petite industrie regroupe les petites entreprises, la proto-industrie et, le cas échéant, d'autres formes d'organisation du travail<sup>30</sup> présentes dans les villes et les villages au XIX<sup>e</sup> siècle, sans exclusive, pourvu qu'elles soient caractérisées par la petite taille

---

ainsi que pour le nombre des tanneurs, des ouvriers de carrière et des potiers. Cf. N. Stoskopf, *La petite industrie...*, *op. cit.*, p. 15-108.

<sup>30</sup> Industries domestiques (distillation), travail à domicile (couture), activités para-industrielles (ramassage de tourbe, de glace, d'argile...), etc.

des unités de production, donc par la faiblesse des investissements en capital et le recours massif au facteur travail. Seule cette conception synthétique permettait de rendre compte des statistiques professionnelles du XIX<sup>e</sup> siècle.

## **II) Une industrialisation sans révolution**

L'apport de la méthode est surtout sensible lorsqu'on aborde le problème des facteurs qui sont à l'origine du développement de la petite industrie. En dehors des difficultés pratiques que provoquerait, dans le cours de la recherche, la séparation des travailleurs de la proto-industrie et de la petite entreprise, leur rassemblement dans une même unité conceptuelle donne l'occasion de poser des questions sur un pan entier de la production manufacturière, celui qui ne relève pas des formes classiques de la révolution industrielle. Depuis la soutenance, les travaux d' Edward A. Wrigley et de Patrick Verley ont confirmé l'intérêt de cette approche globale.

### ***1. Une poly-industrie intensive***

A la singularité du développement de la petite industrie bas-rhinoise, correspondent d'autres particularités de la société alsacienne au XIX<sup>e</sup> siècle, comme les fortes densités rurales, le morcellement des exploitations et des parcelles, l'intensification et la diversification des cultures, la faiblesse des salaires agricoles et de l'écart entre les salaires payés en saison et hors-saison<sup>31</sup> et, dans un autre registre, la tendance à l'émigration<sup>32</sup> ou aux engagements volontaires dans l'armée, qui sont autant d'indicateurs de la pression démographique et de la pauvreté des masses<sup>33</sup>. « A

---

<sup>31</sup> La montée de la sur-occupation des sols au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle est bien montrée par Jean-Michel Boehler, *Une société rurale en milieu rhénan : la paysannerie de la plaine d'Alsace (1648-1789)*, Strasbourg, PUS, 1994, voir notamment p. 598 et suiv.

<sup>32</sup> Cf. Nicole Fouché, *L'émigration alsacienne aux Etats-Unis, 1815-1870*, Paris, Presses de la Sorbonne, 1992.

<sup>33</sup> D'autres thèses, dirigées par Michel Hau, ont fait progresser les connaissances sur la pauvreté des campagnes alsaciennes au XIX<sup>e</sup> siècle : Jean-Michel Selig, *Malnutrition et développement économique dans l'Alsace du XIX<sup>e</sup> siècle*, Strasbourg, PUS, 1996 ; Stéphane Muckensturm, *Soulager ou éradiquer la misère ? Indigence, assistance et répression dans le Bas-Rhin au XIX<sup>e</sup> siècle*, Strasbourg, PUS, 1999.

contempler les villages dans la belle vallée (...), on ne croirait jamais avoir à ses pieds un pays aussi malheureux » écrivait Armand Audiganne en 1852, qui avait bien compris qu'un pays peut être riche et ses habitants pauvres.

Dans ce contexte, la petite industrie apparaît comme une réponse collective partie de la base, résultant d'une somme d'initiatives individuelles, dans une région où le développement de la grande industrie reste très ponctuel. Elle se situe à bien des égards dans le prolongement de la polyculture intensive : d'une part, elle assure la transformation des matières premières d'origine végétale et animale (chanvre, céréales, oléagineux, houblon, garance, peaux, etc.) ; elle exige les mêmes qualités de méticulosité et d'adaptabilité au marché ; elle s'intercale dans le calendrier des travaux agricoles, comblant les temps morts et occupant les bras disponibles, notamment ceux des femmes et des enfants ; elle requiert des investissements qui sont du même ordre de grandeur que les immobilisations foncières nécessitées par la petite exploitation agricole ; enfin, elle complète les revenus des agriculteurs, voire des ouvriers ou des artisans qui cumulent plusieurs activités. Au morcellement extrême des exploitations, qui se traduit dans le paysage par un parcellaire en lames de parquets, correspond le morcellement de la transformation manufacturière, à la polyculture intensive, une poly-industrie intensive, à la petite agriculture, une petite industrie.

Les calculs montrent qu'il existe bien une corrélation entre le développement de la petite industrie et la densité de population par km<sup>2</sup> de surface agricole utile, mais d'importants résidus apparaissent dans les cantons fortement typés du point de vue confessionnel. La valeur de la régression s'améliore sensiblement si on retranche la proto-industrie textile salariée pour ne conserver que la petite entreprise indépendante d'une part, et si on pondère la densité par la proportion des protestants dans la population. Ce résultat contribue à renforcer la thèse d'une forme d'industrialisation reposant sur la multiplication d'initiatives individuelles, sur les efforts d'une population qui entreprend sans apport de capitaux extérieurs, prend son destin en mains pour dégager de nouvelles sources de revenus en complément de l'agriculture intensive et se maintenir autant que possible sur place.

Ces idées ont été présentées à deux reprises dans des congrès internationaux :

- La première fois lors de la session B11, organisée par Michel Hau, du XII<sup>e</sup> Congrès international d'histoire économique de Madrid en août 1998 consacrée à « La désindustrialisation en Europe aux XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles »<sup>34</sup>. Entre les deux scénarios habituellement décrits de la désindustrialisation ou du passage à la grande industrie moderne, la petite industrie oppose dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle une grande inertie dans certaines branches et poursuit même son développement en renouvelant ses fabrications. Trois ensembles d'arguments peuvent être avancés pour expliquer cette résistance : d'une part, la pluri-activité freine les ajustements brutaux quel que soit le niveau où on l'observe (région, communes, familles, individus) et contribue à repousser les échéances. D'autre part, la petite industrie combine de façon un peu paradoxale une grande flexibilité de l'emploi avec un attachement des familles à leur savoir-faire. Enfin, elle est encouragée par les élites qui y voient un moyen de lutte contre le paupérisme et un garant de la cohésion sociale. Ce type de développement peut paraître d'une insigne médiocrité par rapport aux séductions de la modernité industrielle de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, mais le résultat à long terme n'est pas si mauvais que cela. A un siècle de distance, l'industrie bas-rhinoise présente toujours un certain nombre d'analogies avec le passé : dispersion dans l'espace, importance des PME familiales, utilisation des savoir-faire locaux. Et la région peut se targuer d'avoir échappé aux écueils de la mono industrie, du déracinement et de la prolétarianisation des masses.

- La seconde fois, lors de la session 25, organisée par Kaoru Sugihara et Tirthankar Roy, du XIII<sup>e</sup> Congrès international d'histoire économique, à la pré-conférence d'Osaka les 18 et 19 décembre 2001, puis à Buenos-Aires le 25 juillet 2002, consacrée à « L'industrialisation *labour-intensive* dans l'histoire universelle : expériences asiatiques et perspectives comparatives<sup>35</sup> ». Après avoir rappelé les conditions du surpeuplement rural, lié à la croissance démographique depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, et les risques de crise malthusienne dans l'Alsace de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle où l'on assiste à une paupérisation des masses paysannes, la

---

<sup>34</sup> Nicolas Stoskopf, « La résistance de la petite industrie alsacienne dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle », *De-industrialisation in Europe, 19th-20th centuries, Twelfth International Economic History Congress*, Madrid, august 1998, Séville, 1998, p. 39-51 (reproduit dans *Industrie alsacienne...*, recueil d'articles, *op. cit.*, p. 8).

<sup>35</sup> Michel Hau et Nicolas Stoskopf, « L'industrialisation à fort coefficient de main-d'œuvre : le cas de l'Alsace au XIX<sup>e</sup> siècle », *13<sup>th</sup> International Economic History Congress, Buenos Aires*, juillet 2002, à paraître (reproduit dans *Industrie alsacienne...*, recueil d'articles, *op. cit.*, p. 22).

communication montre comment la petite industrie prend le relais d'une agriculture intensive qui atteint ses limites, enrayer le processus de dégradation du niveau de vie tout en insérant davantage les masses à l'économie de marché. Le développement de cette industrie *labour-intensive* repose sur la faiblesse des investissements en capital, l'extensibilité des ressources de main-d'œuvre, notamment en direction des femmes et des enfants, et la qualité du travail qui conditionne directement le revenu. Bien que les dernières poches de pauvreté rurale aient disparu au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'héritage de la petite industrie se lit encore dans les structures industrielles de l'Alsace contemporaine caractérisées par la vitalité des PME familiales tournées vers le marché.

## ***2. Nouvelles mises en perspective***

Les travaux d'Edward A. Wrigley sur la révolution industrielle anglaise<sup>36</sup> et de Patrick Verley sur l'industrialisation de l'Occident<sup>37</sup> apportent des pistes de réflexion stimulantes qui, mieux sans doute que la problématique de la proto-industrialisation, permettent de replacer la petite industrie bas-rhinoise dans la perspective plus large de la croissance européenne au cours de la première industrialisation.

### *Le modèle d'Edward A. Wrigley...*

E. A. Wrigley distingue deux processus dans l'industrialisation, sans véritable lien logique entre eux :

- Le premier type de croissance se déroule dans le cadre d'une économie préindustrielle ou « organique » tirant ses énergies et matières premières de la sphère du vivant (travail des hommes et des animaux, bois, fibres textiles, plantes oléagineuses et tinctoriales). Ses moteurs sont l'extension du travail à des couches toujours plus nombreuses de la population, la division du travail, l'urbanisation, mais pas le progrès technique ou le décollage de l'investissement ; la proto-industrie au

---

<sup>36</sup> E.A. Wrigley, *Continuity, Chance and Change. The Characteristics of the Industrial Revolution in England*, Cambridge-New York, Cambridge University Press, 1988, 146 p. Voir le compte-rendu de Patrick Verley, « La révolution industrielle anglaise : une révision (note critique) », *Annales ESC*, 3, mai-juin 1991, p. 735-755.

<sup>37</sup> Patrick Verley, *L'échelle du monde, essai sur l'industrialisation de l'Occident*, Paris, NRF Gallimard, 1997.

sens strict est interprétée dans ce cadre plus large comme une amélioration de la division du travail en rejetant dans les campagnes les tâches les moins qualifiées et les plus mal payées et en réservant aux artisans des villes les travaux les plus nobles. Mais malgré ces efforts et le passage à une « économie organique avancée », ce type de croissance tend vers zéro à cause de la concurrence entre alimentation humaine et besoins industriels, de rendements décroissants et de la baisse des taux d'intérêt.

- Le deuxième type est une économie d'énergie à base minérale (*mineral-based energy economy*), qui seule peut soutenir une croissance exponentielle parce qu'elle utilise des matières premières et des énergies minérales dont les réserves paraissent, au XIX<sup>e</sup> siècle du moins, inépuisables. L'agriculture peut à nouveau se spécialiser dans la nourriture humaine et progresse grâce au machinisme et aux engrais.

L'intérêt du modèle de Wrigley est qu'il n'exclut pas le chevauchement à la même époque de deux types de croissance qui peut se prolonger plus ou moins longtemps, en tout cas au XIX<sup>e</sup> siècle, comme en France. On voit comment le concept d'économie organique avancée s'applique à la petite industrie dans ses différentes composantes : elle est tributaire des produits du terroir, ne nécessite pas de gros investissements et utilise des techniques rudimentaires. Elle coexiste dans l'espace bas-rhinois avec la grande industrie métallurgique (De Dietrich), chimique (Mines de Bouxwiller) ou textile (Filature et tissage mécaniques du Bas-Rhin à Huttenheim). Son développement se chevauche avec celui de la grande industrie, il ne la précède pas. On est donc typiquement en présence d'une industrialisation dualiste où la grande industrie reste d'ailleurs minoritaire au XIX<sup>e</sup> siècle.

...*Et les apports de Patrick Verley*

Patrick Verley, critiquant l'importance accordée par cette théorie à l'énergie et aux matières premières minérales et contestant l'adéquation entre le démarrage d'une *mineral-based energy economy* et la révolution industrielle, reprend néanmoins l'essentiel de l'analyse en opposant une économie smithienne, extensive, et une économie schumpeterienne, intensive<sup>38</sup> : l'accent est mis, non plus sur l'énergie et les matières premières, mais sur les technologies et la productivité. De fait, la grande industrie du XIX<sup>e</sup> siècle, notamment textile est moins une *mineral-based energy*

---

<sup>38</sup> P. Verley, *L'échelle du monde...*, *op. cit.*, p. 96-99.

*economy* qu'une industrie mécanisée où la machine, mue souvent par l'énergie hydraulique, commence à se substituer à l'homme. Selon Patrick Verley, le moteur de la croissance smithienne est le marché, la demande : celle-ci pousse les artisans et les fabricants à augmenter leur production, à améliorer les techniques, à organiser de nouvelles formes de production, mais sans « révolution ». L'élargissement des débouchés finit par provoquer des mutations du côté des facteurs de production, soit que les techniques anciennes atteignent leur limite, soit à cause de la concurrence avec des régions plus en avance. On passe alors à une croissance schumpeterienne : elle met en place des processus cumulatifs (progrès technique, réinvestissement) qui font que l'industrie se développe à son propre rythme et fonctionne régulièrement indépendamment du marché, de la demande de la clientèle ; il faut alors trouver des débouchés, notamment à l'étranger. Si le chevauchement des deux types de croissance est particulièrement marqué en France, c'est parce que le marché intérieur n'atteint que tardivement homogénéité et dynamisme et parce que les formes préindustrielles y restent plus longtemps viables<sup>39</sup>.

*Le rôle respectif de l'offre et de la demande dans le développement de la petite industrie*

Il est évidemment très intéressant de confronter ce modèle au cas de la petite industrie bas-rhinoise et de discuter les rôles respectifs de l'offre et de la demande. Dans toutes les activités relevant de la proto-industrie salariée, c'est à l'évidence le marché qui commande : les marchands-fabricants distribuent le travail et ajustent leur production en fonction des variations de la demande ; cette flexibilité est d'ailleurs le principal atout du système. Les tisserands du Val de Villé ou du ried de Marckolsheim qui travaillent pour les fabricants de Sainte-Marie-aux-Mines subissent en permanence ces à-coups dus aux variations de la mode et de la conjoncture<sup>40</sup>. L'expansion, dans la deuxième moitié du siècle, du tressage des chapeaux de paille, du tricotage de chaussons ou de la fabrication des filets pour cheveux, est liée à des phénomènes internationaux de mode auxquels les campagnes alsaciennes fournissent une main-d'œuvre au « bon marché extraordinaire<sup>41</sup> ».

Mais qu'en est-il de la petite entreprise indépendante ? Certes la réussite des uns

---

<sup>39</sup> *Ibid.*, p. 106-108.

<sup>40</sup> *La petite industrie...*, *op. cit.*, p. 96-97.

<sup>41</sup> Maire de Wasselonne, 24.12.1862, cité *ibid.*, p. 189.

peut entraîner un effet d'imitation chez d'autres et la création de véritables filières commerciales locales : il y a ainsi le cas étonnant des vanniers de Steinbourg, près de Saverne, si nombreux parmi les jeunes gens du village qu'ils représentent environ un tiers des conscrits dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle ; chaque année, une partie d'entre eux émigrent en Amérique où ils écoulent les excédents de la production villageoise<sup>42</sup>.

Mais si le marché expliquait la prolifération des petites entreprises, on ne trouverait pas en Basse-Alsace tous les symptômes de surpeuplement relevés par les contemporains et les historiens, ni les bas salaires, ni les carences alimentaires, ni le taux d'émigration. La surreprésentation des artisans parmi les candidats à l'émigration (40 % entre 1828 et 1837) ou à l'engagement militaire (30 % de 1818 à 1823)<sup>43</sup> est contradictoire avec l'idée d'une prospérité fondée sur la demande. La petite industrie exporte ses hommes parce qu'elle n'exporte pas suffisamment ses marchandises. Contrairement donc au modèle proposé par Patrick Verley, la petite industrie bas-rhinoise au XIX<sup>e</sup> siècle, sous la forme de la petite entreprise, offrirait un exemple de croissance smithienne reposant sur le développement de l'offre : elle prend le relais d'une agriculture, qui, bien qu'elle procure un revenu double de la moyenne française, n'est plus capable d'absorber l'excédent de population, elle se combine avec elle pour partager le travail entre un plus grand nombre de travailleurs, elle est contrainte, comme elle, de se tourner vers le marché et de trouver des débouchés extérieurs. Petites agriculture et industrie intensives forment un système commandé par une population qui prend en mains son développement et cherche à repousser les limites du surpeuplement et de la crise malthusienne.

Le dualisme de l'industrialisation française est une notion désormais solidement acquise<sup>44</sup>, mais l'historiographie a longtemps négligé l'un des éléments constitutifs de cet ensemble, en réalité le moins spectaculaire, le moins neuf, ou encore, celui qui

---

<sup>42</sup> *Ibid.*, p. 71 (et notes p. 84).

<sup>43</sup> *Ibid.*, p. 138.

<sup>44</sup> Voir l'évolution dans l'affirmation de cette idée entre François Caron, in Pierre Léon (dir.), *Histoire économique et sociale du monde, 3, Inerties et révolutions, 1730-1840*, Paris, Seuil, 1978, p. 485 et François Crouzet, in Maurice Lévy-Leboyer (dir.), *Histoire de la France industrielle*, Paris, Larousse, 1996, p. 82-89.

sort le moins de l'ordinaire. L'idée même d'une révolution industrielle a eu tendance à détourner les historiens des évolutions lentes, non révolutionnaires, qui paraissent moins révélatrices de l'époque. Mais cette désaffection s'explique aussi par des raisons plus terre à terre. La multiplicité des activités, des structures, des entreprises au sein de la petite industrie crée de gros obstacles à la recherche historique : les traces sont ténues, les sources sont par nature beaucoup plus dispersées que dans le cadre de la grande industrie ou même de la proto-industrie, qui localement peut devenir une mono-industrie dominante<sup>45</sup>, l'objet se dérobe par sa diversité même.

Le travail entrepris à propos du Bas-Rhin au XIX<sup>e</sup> siècle a été une tentative pour étudier cet *envers* de la révolution industrielle. Compter, localiser, expliquer pour chaque activité les facteurs de son développement et de sa répartition, totaliser, vérifier des hypothèses à l'échelle régionale, ont été considérés comme des préalables indispensables, la condition pour ne pas bâtir une réflexion historique sur du sable. Mais c'est une première étape qui appellerait d'autres recherches en aval. Après la reconnaissance du terrain, il faudrait passer à une étude plus détaillée de ses composantes. Pour mesurer plus finement l'efficacité de la petite industrie et sa contribution aux revenus de la population, il serait nécessaire, d'analyser de plus près les relations entre son développement différencié dans l'espace bas-rhinois et les évolutions de la démographie (croissance naturelle, migrations) ou des revenus (salaires, prix). Ce type d'analyse risque néanmoins de buter assez vite sur la mauvaise qualité des sources concernant la petite entreprise au niveau départemental. Il conviendrait alors de changer d'échelle, de se placer à celle des communes en étudiant l'évolution des structures de l'emploi, ou encore de se rapprocher des familles et des individus pour reconstituer des trajectoires de vie et analyser les mobilités intra- et inter-générationnelles<sup>46</sup>. C'est probablement le seul moyen pour savoir réellement comment des « gens ordinaires » ont fait pour s'en sortir. Ces différentes approches devraient permettre de mieux comprendre les pesanteurs et les

---

<sup>45</sup> Cf. Didier Terrier, *Les deux âges de la proto-industrie. Les tisserands du Saint-Quentinois et du Cambrésis, 1730-1880*, thèse Lille III, Paris, EHESS, 1996.

<sup>46</sup> Voir à ce sujet les pistes de recherches suggestives (rôle des migrations, approches en termes de cycle de vie, analyse des biographies) explorées in Dominique Barjot et O. Faron (dir.), *Migrations, cycle de vie familial & marché du travail, Cahier des Annales de démographie historique*, 3, 2002, 572 p. Voir notamment les contributions de Catherine Capron, Thierry Eggerickx, Jean-Louis Lenhof, Luc Arrondel et Cyril Grange.

dynamiques d'un des éléments fondamentaux du dualisme industriel français au XIX<sup>e</sup> siècle.

## II

# Entreprises et entrepreneurs dans l'Alsace des XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles

Avec l'histoire d'une entreprise, la Fabrique de produits chimiques Thann et Mulhouse, et la prosopographie du patronat alsacien sous le Second Empire, on se trouve de plain-pied dans la problématique soulevée par Paul Krugman. Chacun de ces objets de recherche offre des aspects remarquables qu'il convenait de mettre en valeur. La durée de vie et la qualité de l'entreprise, l'importance et la renommée des entrepreneurs alsaciens du XIX<sup>e</sup> siècle, attestent à eux seuls d'un succès dont sont évidemment privés les acteurs besogneux de la petite industrie même s'ils parviennent à leurs fins. Une question centrale se pose dans les deux cas, celle des moyens mis en œuvre pour relever le défi économique et « sortir de l'ordinaire ». A la chronologie historique, le XIX<sup>e</sup> siècle pour les entrepreneurs, le XX<sup>e</sup> siècle pour l'entreprise, on préférera, exceptionnellement, l'ordre dans lequel ces travaux ont été entrepris, l'histoire d'entreprise d'abord, la prosopographie patronale ensuite, l'organisation, puis les personnes.

### I) Histoire d'entreprise : Thann et Mulhouse

Que le succès soit une composante de l'histoire de la Fabrique de produits chimiques Thann et Mulhouse, nul n'en disconvient. Quant à l'échec, sanctionné par la disparition de la société en 1998<sup>47</sup>, il est longtemps passé inaperçu, malgré de nombreux signes avant-coureurs et des racines anciennes, remontant à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et à la préférence pour la chimie minérale au dépens de la chimie organique. Si l'on entamait *aujourd'hui* une recherche historique sur cette entreprise, la question

---

<sup>47</sup> Mais pas de ses usines de Thann et du Havre qui restent des outils performants sous couleurs américaines (cf. *infra* p. 28). Thann et Mulhouse ne relève donc en aucun cas des *Grands naufrages industriels* traités, sous la direction de Michel Hau dans *Entreprises et histoire*, 27, juin 2001, 131 p.

« comment une entreprise prestigieuse finit par entrer dans le rang et disparaître<sup>48</sup>? » se poserait tout autant et peut-être davantage, eu égard à l'actualité, que celle de son succès. Dix ans plus tôt, on ne pouvait encore la formuler dans ces termes même si la demande d'histoire, de la part des dirigeants de la société, était clairement motivée par leur inquiétude quant à son avenir. Il faut donc s'interroger sur le contexte qui a présidé à cette recherche, sur les conditions de sa réalisation avant d'évoquer cette dialectique du succès et de l'échec dans l'histoire de l'entreprise depuis 1918.

### ***1. Commande d'histoire, histoire de commande ?***

C'est au cours de l'été 1988 que je reçus la proposition de rejoindre le groupe de travail historique réuni à Thann autour du directeur du site, Jean-Michel Rondier. Il rassemblait depuis un peu plus d'un an<sup>49</sup> trois anciens ingénieurs<sup>50</sup> et deux historiens locaux, Marc Drouot et André Rohmer. Ces derniers étaient chargés de la période allant de la fondation de l'entreprise en 1808 à 1914. Deux universitaires de la Faculté des sciences économiques de Mulhouse devaient rédiger la partie consacrée au XX<sup>e</sup> siècle jusqu'en 1955, mais ils avaient finalement renoncé. Il fallait donc les remplacer. Pour les années ultérieures, il était prévu à l'origine que « la période de 1955 à 1984, date de l'OPA réussie par Rhône-Poulenc sur les actions de Thann et Mulhouse<sup>51</sup> sera(it) traitée chronologiquement par l'évolution des techniques et des productions<sup>52</sup> ». Des années postérieures à 1984, il n'était pas question...

Cette feuille de route était tout à fait typique de l'état d'esprit qui animait les dirigeants de Thann et Mulhouse, notamment son président, Raymond Bonneau, à qui l'on devait l'initiative de ce travail historique : bien qu'il dût lui-même sa

---

<sup>48</sup> Une bonne partie de la réponse devrait être cherchée dans les choix stratégiques de Rhône-Poulenc, ce qui reporterait la question concernant Thann et Mulhouse en propre aux origines de la perte de son indépendance.

<sup>49</sup> Ces réunions avaient été inaugurées par François Loos, prédécesseur de Jean-Michel Rondier à Thann, avant qu'il rejoigne le secrétariat général de la direction scientifique de Rhône-Poulenc ; il est aujourd'hui ministre du Commerce extérieur.

<sup>50</sup> Bernard Fehr, Ivan Kaemmerlen et Henri Schmutz.

<sup>51</sup> Cette OPA ne fit en réalité que parachever le contrôle de Rhône-Poulenc sur Thann et Mulhouse, acquis depuis 1969-1971, c'est-à-dire depuis l'absorption de sa maison-mère, Péchiney-Saint-Gobain. En mai-juin 1984, Rhône-Poulenc acquit par OPA 25 % du capital qui porta son avoir à 97,4 %.

<sup>52</sup> Procès-verbal de la réunion du groupe de travail historique du 26 octobre 1988 (archives personnelles)

promotion à un homme de Rhône-Poulenc, Serge Tchuruk, éphémère président de Thann et Mulhouse de décembre 1982 à avril 1984<sup>53</sup>, il exerçait des fonctions dirigeantes dans l'entreprise depuis 1966 et avait eu le temps, notamment sous la présidence de Léon Denivelle (1948-1977), de prendre conscience de son prestigieux passé et de s'imprégner de la culture de la maison.

Comme le rappela d'ailleurs ce dernier lors de la présentation du livre<sup>54</sup> le 16 octobre 1991, « la place occupée par les Fabriques de Produits Chimiques (dénomination ancienne de Thann et Mulhouse) dans la vie économique de l'Alsace-Sud depuis le début du siècle dernier et son rôle dans le développement de la chimie industrielle française par les relations de travail de ses dirigeants avec des chimistes éminents de l'époque, Gay-Lussac, Berthollet, Berzelius, Pasteur, méritent bien qu'un ouvrage décrive les principales étapes de l'activité de la Société qui fut, ainsi que l'a rappelé Fred Aftalion en 1888 dans son *Histoire de la Chimie*, la première en date des entreprises de notre pays, consacrée totalement à la chimie<sup>55</sup>. » S'il ne mentionna pas dans ce discours la haute figure du plus célèbre patron de Thann et Mulhouse, Auguste Scheurer-Kestner, il préféra insister sur la fidélité de la société vis-à-vis de son siège thannois « malgré les événements politiques, les guerres et les changements de frontières qui les suivirent » et sur ses liens avec la famille du fondateur, Philippe Charles Kestner, qui se prolongèrent pendant plus d'un siècle<sup>56</sup>. « Je pense, ajouta-t-il, qu'il n'y a pas d'autre exemple d'une telle continuité dans l'industrie chimique du monde entier<sup>57</sup>. »

Or cette continuité, et avec elle la mémoire de la société, étaient menacés par l'intégration dans Rhône-Poulenc : à la première alerte, donnée par une déclaration de Jean Gandois en février 1979 condamnant à terme le site de Thann, succéda une valse des dirigeants au début des années quatre-vingt. La nomination de Raymond Bonneau en septembre 1986 calma le jeu pour quelques années. L'envolée

---

<sup>53</sup> A noter que son passage et son style « musclé » ont laissé de nombreuses traces dans les mémoires de ses collaborateurs propres à alimenter les anecdotes de fin de repas !

<sup>54</sup> Marc Drouot, André Rohmer, Nicolas Stoskopf, *La fabrique de produits chimiques Thann et Mulhouse*, préface de Léon Denivelle, introduction et conclusion de Michel Hau, Strasbourg, La Nuée Bleue, 1991, 253 p.

<sup>55</sup> Saint-Gobain se lança dans la fabrication de la soude en 1810.

<sup>56</sup> Et même un peu plus puisque Gustave Prévot, gendre de Jules Scheurer, conserva la présidence jusqu'en décembre 1940 et maintint donc la présence familiale à la tête de la société jusqu'à cette date.

<sup>57</sup> Léon Denivelle, discours du 16.10.1991 (archives personnelles).

spectaculaire des résultats depuis 1984 ne fut sans doute pas étrangère à ce répit. L'histoire de Thann et Mulhouse parut à l'automne 1991. Quelques années plus tard, le 1<sup>er</sup> janvier 1998, la société disparut après 190 ans d'existence, vendue par Rhône-Poulenc pour 185 millions de dollars à la société américaine Millenium Inorganic Chemicals, numéro deux mondial de l'oxyde de titane derrière Du Pont de Nemours<sup>58</sup>.

Dans ce contexte de disparition pressentie, il est clair que les dirigeants de Thann et Mulhouse passaient commande certes, mais d'histoire, pas de communication<sup>59</sup> : il fallait affirmer l'identité de la société au sein de Rhône-Poulenc, fixer sa mémoire et, dans ce but, faire parler le passé. Aucune instruction ne rendit néanmoins ce dessein explicite. La consultation des archives historiques devait suffire : les chercheurs y eurent librement accès, sans aucun intermédiaire ; le cas échéant, des dossiers furent rapatriés sur simple demande du dépôt d'archives Rhône-Poulenc de Besançon ; tous les documents purent être photocopiés sans réserve et sans aucun contrôle de la direction ou d'un de ses représentants<sup>60</sup>.

Dès la deuxième réunion du groupe de travail historique du 9 mars 1989, je formulai le souhait de prolonger mon étude jusqu'à la période actuelle ; notée au procès-verbal, la proposition fut, de fait, entérinée par la suite sans discussion. Toutes les règles habituelles des travaux universitaires en matière de notes et de références purent être appliquées. Les textes, graphiques et propositions d'illustrations furent admis tels quels et ne subirent aucune correction du fait de la société<sup>61</sup>. Lorsque la publication fut envisagée, la direction abandonna un vague projet d'auto-édition et

---

<sup>58</sup> Cf. *L'Alsace*, 8.1.1999. Cette vente avait été précédée en février 1993 par celle de Potasse et produits chimiques (PPC), filiale de Thann et Mulhouse avec laquelle elle partage l'usine de Thann, à Ethyl Chemicals ; PPC est devenue Albermarle PPC en avril 1994 (PPC est la seule survivance des anciennes raisons sociales).

<sup>59</sup> Voir au sujet de l'histoire d'entreprise les positions récemment formulées de Patrick Eveno, Jacques Marseille, Jean-Louis Loubet et Jean Vasseur dans *Les Echos*, 4-5.5.2001 et 1-2.6.2001.

<sup>60</sup> La seule réserve fut la signature d'un engagement, pour une durée de dix ans à compter du 3 novembre 1988 « à garder secrets et confidentiels tous renseignements dont il a pu avoir connaissance lors de sa mission. »

<sup>61</sup> Il n'en fut pas de même de la part de Léon Denivelle, rencontré chez lui à Nice en avril 1990 (il ne siégeait plus au conseil d'administration depuis 1981) : il me félicita chaleureusement sur le fond comme sur la forme, mais me renvoya quelques semaines plus tard un manuscrit truffé de corrections et de réécritures de toutes sortes. Cette réaction était parfaitement légitime chez un homme qui s'était identifié pendant plus de trente ans avec la société. J'eus néanmoins la satisfaction de voir que je n'avais pas fait de contre sens, ce qui était dû surtout à la qualité et à la précision des archives ; je fus totalement libre de tenir compte ou pas de ces corrections.

s'adressa à l'éditeur strasbourgeois que j'avais conseillé. En bref, les auteurs bénéficièrent d'une confiance totale. A sa parution, l'ouvrage fut distribué à tous les salariés et retraités de la société qui le souhaitaient. A l'usine du Havre, la présentation du livre coïncida, en février 1992, avec le départ à la retraite du président Bonneau remplacé par un jeune ingénieur de trente-neuf ans, issu de l'appareil de Rhône-Poulenc...

## ***2. Archives d'entreprise***

S'attaquer à l'automne 1988 à l'histoire de Thann et Mulhouse relevait du *challenge* personnel : cela supposait un minimum de connaissances en chimie industrielle et une bonne compréhension des procédés mis en œuvre à Thann dans la fabrication de l'oxyde de titane<sup>62</sup> et l'électrolyse des sels de potasse. Une bibliographie assez pauvre sur la chimie minérale au XX<sup>e</sup> siècle<sup>63</sup> rendait difficile les mises en perspective historiques. Il y avait d'autre part peu de précédents en histoire d'entreprise dans cette branche<sup>64</sup>. Il apparut donc assez vite qu'il fallait puiser la matière de ce livre à une source presque unique, les archives de l'entreprise<sup>65</sup>.

Celles-ci sont heureusement remarquablement structurées : le noyau central est formé par les procès-verbaux des conseils d'administration rassemblés pour la

---

<sup>62</sup> L'oxyde de titane est un pigment blanc qui a remplacé la céruse et le blanc de zinc par son pouvoir colorant et opacifiant ; il est utilisé dans les peintures, les matières plastiques, le papier, etc.

<sup>63</sup> Citons néanmoins Paul Baud, *L'industrie chimique en France, Etude historique et géographique*, Paris, 1932, 418 p. ; *Id.*, *Traité de chimie industrielle*, t. 2, *métalloïdes et métaux*, Paris, 1951, 1 053 p. ; Chaplet, *Dictionnaire des produits chimiques*, 1950 ; Maurice Dérivière, *Ingénieurs et techniciens des industries chimiques*, Paris, 1960, 162 p. ; *Dix ans d'efforts scientifiques et industriels, 1914-1924*, Chimie et industrie, Paris, 1926, tome 1, 1 550 p. ; Maurice Fauque, *L'évolution économique de la grande industrie chimique en France*, thèse, Strasbourg, 1932, 251 p. ; Heinz Polivka, *Die Chemische Industrie im Raume von Basel*, Bâle, 1974, 213 p.

<sup>64</sup> D'autant que les ouvrages de Jean-Pierre Daviet (*Une multinationale à la française : Saint-Gobain, 1665-1989*, Paris, Fayard, 1989) et Pierre Cayez (*Rhône-Poulenc, 1895-1975*, Paris, Armand Colin-Masson, 1989, 343 p.), consacrées à de grosses multinationales, abordaient l'histoire d'entreprise à une toute autre échelle que celle qui devait être employée pour Thann et Mulhouse. Dans leur essai bibliographique consacré à l'histoire d'entreprise, publié en 1995, Alain Beltran, Jean-Pierre Daviet et Michèle Ruffat signalent 37 titres pour la chimie dont 14 concernent Saint-Gobain et 7 Rhône-Poulenc. Cf. A. Beltran, J.P. Daviet et M. Ruffat, *L'histoire d'entreprise en France, essai bibliographique, Les Cahiers de l'IHTP*, 30, juin 1995, p. 50-52 (c'est par erreur que mon nom est orthographié « Stoskopf » p. 51 et 103...).

<sup>65</sup> Complétées toutefois par un certain nombre d'entretiens avec d'anciens dirigeants (L. Denivelle), d'ingénieurs ou d'employés de l'entreprise, ainsi qu'avec Maître Bockel, notaire de la société.

période 1900 à 1974 dans cinq gros registres de trois cents pages environ, manuscrits jusqu'en 1969... Leur valeur est inégale et varie en fonction des présidents et leurs instructions au secrétaire de séance : il y a ainsi un contraste très nette entre la présidence Prévot dans les années trente, où les procès-verbaux sont squelettiques, et la présidence Denivelle après la Seconde Guerre mondiale où l'on tient manifestement à prendre date et à laisser des traces officielles incontestables.

Ces registres peuvent être de toute façon complétés et éclairés par les archives du conseil qui représentent un volume de quarante boîtes archives pour quarante années environ entre 1929 et 1971, c'est-à-dire quatre mètres linéaires<sup>66</sup>. Elles contiennent trois ensembles de documents : un rapport technique traitant des constructions nouvelles, de la marche des ateliers, des productions et des prix de revient ; un rapport commercial où sont évoqués les problèmes d'approvisionnement en matières premières et énergie, les ventes de produits et les prix du marché, l'état de la concurrence ; enfin, les principaux résultats chiffrés du trimestre écoulé (puis de l'exercice annuel), tableau des ventes, compte d'exploitation, compte de profits bruts, compte de profits et pertes, bilan comptable.

Autour de cet axe chronologique continu, qui permet de faire une chronique économique très solide de l'entreprise au XX<sup>e</sup> siècle, se greffent des dossiers thématiques. On y trouve des historiques (discours, plaquettes, mémorandums sur telle ou telle affaire, souvenirs de collaborateurs), des études (lutte contre la pollution, efforts à l'exportation, audit de Rhône-Poulenc, etc.), des correspondances (mise au point de la fabrication d'oxyde de titane), des contrats et des ententes avec d'autres firmes, des brevets, etc. Il faut noter enfin l'intérêt particulier que présentent les archives de guerre : correspondance au sujet de la création d'une industrie française de colorants au cours de la Première Guerre mondiale, instructions des autorités militaires au début de la Seconde Guerre mondiale, dossiers de l'administration allemande et de la direction en exil.

En revanche, les archives historiques de Thann et Mulhouse contiennent assez peu d'informations sur le personnel, les effectifs, les salaires, la politique sociale, les

---

<sup>66</sup> Ces chiffres sont à doubler pour prendre en compte la filiale Potasse et Produits chimiques (PPC), créée en 1931, qui a ses propres archives. A noter que le volume des archives du conseil évolue au cours du temps : alors que quatre années tiennent dans une boîte archives dans les années trente, il faut deux boîtes pour une année dans les années soixante.

négociations syndicales. Il faut attendre le début des années soixante-dix pour qu'apparaissent dans les procès-verbaux des conseils une rubrique concernant les affaires sociales. Ces lacunes s'expliquent par une séparation structurelle entre les archives de la société et celles de ses services administratives dont les règles de conservation sont spécifiques<sup>67</sup>. Ces dernières n'ont pu être consultées que sur demande expresse et ponctuelle<sup>68</sup>, non pas sans doute que l'entreprise ait quelque chose à cacher, sauf en ce qui concerne ses obligations de réserve à l'égard de son personnel, mais davantage peut-être parce qu'on y considérait le volet social comme moins spécifique, moins digne d'histoire. A tort probablement, puisque que l'entreprise thannoise a, depuis Charles Kestner, une réputation de politique sociale avancée et passait encore, à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, pour avoir un des meilleurs climats sociaux du groupe Rhône-Poulenc. Ce qui comptait pour ses dirigeants, c'était « la partie noble », les décisions stratégiques, l'innovation, les investissements, les nouveaux produits, mais pas les négociations salariales, l'organisation du travail ou les problèmes de sécurité qui absorbaient pourtant l'essentiel de leur énergie au quotidien. Il faut reconnaître que ces conceptions étaient en cohérence avec leur projet historique.

De fait, la richesse événementielle de l'histoire de l'entreprise pouvait dispenser dans un premier temps d'ausculter plus au fond ses ressources humaines. Elle donnait la possibilité de polariser l'attention sur la marche des affaires, sur la réactivité de l'entreprise en fonction des aléas historiques ou conjoncturels, sur ses réussites et ses échecs, ce qui permettait de donner au récit historique un certain rythme et d'éviter des ruptures qu'une analyse thématique plus approfondie n'aurait pas manqué d'introduire. Jean-Michel Rondier, très satisfait de cette première livraison, était prêt à lancer un deuxième projet historique centré sur les rapports sociaux au sein de l'entreprise. Mais les évolutions rapides subies par la société après la retraite de Raymond Bonneau ne permirent pas de mettre en œuvre cette idée dont

---

<sup>67</sup> Une note, datée de janvier 1984, donne quelques indications sur la conservation des archives applicables aux sociétés du groupe Rhône-Poulenc. En ce qui concerne le personnel, sont à conserver indéfiniment : comptes-rendus de comité d'établissement d'entreprise, de comité central d'entreprise, de réunions de délégués syndicaux, commissions paritaires, accords ; tout ce qui concerne les conflits sociaux : tracts, rapports, articles de presse, etc. ; à conserver 30 ans : contentieux social ; 20 ans : logement du personnel ; 10 ans : salaires et appointements, relations avec les organisations syndicales.

<sup>68</sup> Le directeur du personnel m'a communiqué, par exemple, un dossier très détaillé sur les grèves de mai 1968 au Havre, les fiches signalétiques de cadres dirigeants, la répartition catégorielle des emplois à Thann en 1990.

il ne fut plus question.

### 3. « *Faire à Thann ce que d'autres ne savent pas faire ailleurs* »

S'il se produisait un jour un grave accident chimique à Thann, par exemple une fuite massive de chlore, les médias du monde entier se poseraient de nombreuses questions sur la persistance pendant deux siècles de l'industrie chimique dans un tel site où l'usine, jouxtant l'agglomération de Thann, ferme la vallée en aval de celle-ci. Pour trouver les responsables et les coupables, il leur faudrait remonter le temps et convoquer tous ceux qui en deux siècles ont insisté et œuvré pour maintenir et développer l'activité de l'usine contre vents et marées. « Faire à Thann de la chimie, ce n'est raisonnablement possible que si on fait ce que d'autres ne savent pas faire ailleurs » déclara Guy Ourisson<sup>69</sup> en 1989 lors du Congrès international Orgabrom qui se tenait dans la localité, autrement dit sortir de l'ordinaire « grâce à une grande mobilité dans des métiers successifs<sup>70</sup> », par des innovations constantes et des reconversions successives permettant de compenser les handicaps du site.

Sans retracer ici l'histoire de l'usine de Thann, avec laquelle s'est identifiée l'entreprise depuis la vente de l'usine de Mulhouse en 1920 jusqu'à la construction d'une seconde unité au Havre en 1956, on se contentera de rappeler les moments décisifs où son sort s'est joué. Le premier est le refus de la société en 1915 d'abandonner Thann pour prendre la tête d'un consortium industriel dont la mission devait être de développer en France la fabrication d'intermédiaires organiques pour l'industrie des colorants et des explosifs. Dans la perspective d'un retour de l'Alsace à la France, la famille Scheurer mise alors plutôt sur la transformation des sels de potasse, extraits à quelques kilomètres de l'usine de Thann, qui devrait assurer une belle rente de situation à l'entreprise : elle refuse donc d'abandonner la proie pour l'ombre, Thann pour la région parisienne, si bien que la Compagnie Nationale des Matières colorantes et Produits chimiques, créée en 1917, se fera sans les Scheurer qui pourront comparer après la guerre son brillant essor avec la stagnation de leur propre entreprise. C'est évidemment un tournant très important, ou plus exactement

---

<sup>69</sup> Guy Ourisson, président de l'Académie des sciences, est le fils de Jacques Ourisson, directeur technique de l'usine de Thann de 1928 à 1940 et de 1945 à sa mort en 1947.

<sup>70</sup> Michel Hau, conclusion de *La Fabrique de produits chimiques...*, *op. cit.*, p. 244.

le refus d'un tournant, qui conditionne l'avenir de la société.

A Thann en effet, les hésitations et les lenteurs de l'administration française sur le régime des mines de potasse<sup>71</sup> placent l'entreprise au début des années vingt dans une situation délicate : sa gamme de produits, composée essentiellement d'acides et de sulfates, est extrêmement banale, soumise à une forte concurrence et cantonnée à un marché régional. Or les mêmes dirigeants, qui avaient joué le repli en 1915, parient sur l'ouverture en 1922 : l'alliance avec la Société des Terres Rares (STR) aboutit à une première mondiale, la mise au point dans les années vingt de la fabrication d'oxyde de titane pur selon le procédé Blumenfeld. La formation en 1925 d'un *joint venture* avec les manufactures d'Aussig (Tchécoslovaquie) pour exploiter à Thann une électrolyse des sels de potasse est une autre décision capitale : elle permet à Thann et Mulhouse de prendre de vitesse les mines de potasse qui seront définitivement obligées d'abandonner leurs propres projets de plate-forme chimique sur le carreau des mines. L'apport d'hommes nouveaux, conduits par de brillants ingénieurs juifs originaires d'Europe centrale (Joseph Blumenfeld, Jacques Ourisson), de technologies d'avant-garde et de produits compétitifs, véritable greffe extérieure sur une société déjà centenaire<sup>72</sup>, sauve alors celle-ci et lui permet de connaître une belle expansion au cours des années trente alors que le marché de ses produits traditionnels, acides et sulfates, s'effondre. C'est un très bel exemple des capacités d'adaptation du capitalisme familial au prix d'une remise en cause profonde des habitudes léguées par le passé, d'une ouverture sur l'extérieur et de prises de risques majeurs. Au repli de 1915, succède donc un remarquable sursaut dans les années vingt.

Après la guerre, s'engage dès 1949, sous la responsabilité de Léon Denivelle, la bataille du procédé au chlore, qui présente de nombreux avantages par rapport à la voie sulfurique pour la fabrication d'oxyde de titane et qui aurait, en cas de succès, l'insigne mérite de valoriser le chlore produit sur place par l'électrolyse. Après un premier accord malheureux avec une firme bâloise (1949-1955) et la mise sur le marché en 1959 par Du Pont de Nemours d'un pigment de très haute qualité fabriqué

---

<sup>71</sup> Cf. Félix Torrès, *L'envol des cigognes, histoire du groupe EMC*, Paris, Albin Michel, p. 43-47.

<sup>72</sup> Concrétisée en 1930 par l'entrée de la Société des Terres Rares dans le capital de Thann et Mulhouse à hauteur de 40 %.

par la voie au chlore, Thann et Mulhouse relance ses recherches en liaison avec l'Américain Cabot pour échouer à nouveau (1960-1967). Malgré ces alliances, une firme de taille moyenne comme Thann et Mulhouse rencontre ses limites en matière de recherche-développement. Il restera de cette aventure une importante fabrication de tétrachlorure de titane, produit intermédiaire dans le fabrication de titane-métal, mais aussi, et surtout, la perte de l'indépendance financière, puisque Pêchiney-Saint-Gobain, déjà présente comme actionnaire de STR, devient majoritaire dans le capital de Thann et Mulhouse en 1963.

La construction de l'usine du Havre, et ses augmentations de capacité successives, contribuent à marginaliser celle de Thann qui devient, avec le temps, l'une des plus petites unités d'oxyde de titane du monde et sans doute une des rares en situation « continentale »! Mais on y a développé d'autres spécialités dans la chimie du brome et du zirconium et on continue à y traiter la potasse, qui, au besoin, est importée du Canada<sup>73</sup>. De plus, certaines particularités du marché de l'oxyde de titane conservent malgré tout au site de Thann un intérêt économique si bien qu'une augmentation de capacité de 50 % de la production d'oxyde de titane est encore décidée en 1987. Les prédictions pessimistes de Jean Gandois en 1979 ont donc été démenties jusqu'à nos jours.

Si la recherche constante, avec ses hauts et ses bas, de l'excellence technologique constitue le ressort essentiel et l'un des intérêts principaux d'une histoire de la société Thann et Mulhouse, ce n'est pas le seul. Plusieurs autres thèmes retiennent l'attention et n'ont été davantage développés dans le livre, à regret, que pour maintenir un certain équilibre dans le déroulement chronologique du récit : les ententes et cartels de l'Entre-deux-guerres, notamment sur le marché de la potasse et du chlore<sup>74</sup> ; la préparation de la guerre et la « drôle de guerre » ; le sort de l'entreprise, de ses dirigeants, des ouvriers et de l'usine pendant l'Occupation ; les déconvenues de l'exploitation coloniale de minerais au Sénégal entre 1951 et 1964 ; la brutalité du choc conjoncturel de l'été 1974 qui est un cas d'école de retournement des anticipations, de passage d'une surchauffe inflationniste à un déstockage

---

<sup>73</sup> En 1990, Jean-Michel Rondier expliquait que les grèves des MDPAs ne posaient aucun problème à l'usine de Thann parce que la potasse canadienne débarquée à Rotterdam, transportée sur le Rhin, puis par chemin de fer, revenait tout de même moins chère que la potasse d'Alsace.

<sup>74</sup> Voir sur ce thème Dominique Barjot (dir.), *International Cartels Revisited – Vues nouvelles sur les cartels internationaux, 1880-1980*, Caen, Editions du Lys, 1994.

généralisé ; le bras de fer avec les marins pêcheurs de la Baie de Seine à propos des effluents de l'usine du Havre, qui, pour être moins « rouges » que les fameuses boues rejetées près du Cap Corse dans les années soixante-dix par l'usine Montedison d'oxyde de titane de Scarlino, n'en fournissent pas moins un moyen de pression efficace qui met en jeu la poursuite de l'activité à l'usine du Havre.

Sur toutes ces questions, les archives d'entreprise présentent l'intérêt majeur d'offrir de l'inédit et un point de vue particulier qui ne peut apparaître ni dans les archives publiques, ni dans la presse. Dans le cas de Thann et Mulhouse, elles offrent de larges perspectives d'étude sur quelques-unes des problématiques essentielles dont débattent les historiens du XX<sup>e</sup> siècle. Mais en même temps, elles constituent une source unique pour appréhender le vécu interne, privée, presque intime, d'une construction historique dont l'existence s'est prolongée sur près de deux siècles. Sa singularité repose sur la conciliation entre un ancrage local, la fidélité au site d'origine, et la capacité de réagir aux demandes du marché et, dans une certaine mesure, aux défis technologiques. La société a disparu, l'usine demeure. De ce point de vue, ce parcours historique reste un succès.

## **II) Patronat du Second Empire : Alsace**

Dans la méthode prosopographique, la singularité des itinéraires suivis par les individus composant l'échantillon est sans doute moins importante que les enseignements tirés de la biographie collective. C'est pourquoi, cette approche peut apparaître comme un complément, voire comme un accompagnement nécessaire, à l'histoire d'entreprise, permettant, le cas échéant, de donner valeur d'exemple aux études de cas.

### ***1. Début dans la prosopographie***

Le manuscrit de l'histoire de Thann et Mulhouse était à peine remis que Michel Hau, en accord avec Dominique Barjot, directeur de la collection, me proposa, par une lettre du 30 août 1991, de « signer, pour le compte du CNRS, le fascicule Alsace de l'enquête prosopographique sur les hommes d'affaires du Second Empire. »

L'offre, très intéressante en soi, était présentée avec des arguments propres à entraîner une acceptation immédiate et sans discussion : la rédaction devait durer « une centaine d'heures, pas plus » et il n'y avait « aucune recherche à faire, car (Michel Hau avait) déjà tous les matériaux ». De fait, dans son esprit, il s'agissait seulement de retoucher et de compléter le travail fait par une de ses étudiantes en maîtrise quelques années auparavant. Il apparut très vite que celui-ci ne pouvait constituer une base de départ solide et qu'il était nécessaire de reconsidérer la question dans son ensemble.

L'enquête était toutefois facilitée en Alsace par l'abondance et la qualité des sources imprimées comme de la bibliographie. La plupart des grands industriels haut-rhinois ont eu droit à une nécrologie détaillée dans le *Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse*. De nombreux ouvrages biographiques anciens<sup>75</sup> ou récents<sup>76</sup> apportaient le gros des informations nécessaires et des références bibliographiques précieuses. Les caractères essentiels du patronat alsacien du XIX<sup>e</sup> siècle avaient été dégagés par Michel Hau dans divers articles et surtout dans le chapitre XV de sa thèse publiée en 1987<sup>77</sup>. Quelques monographies complétaient encore cet ensemble<sup>78</sup>. C'est pourquoi, le volume *Alsace* de la collection *Les patrons du Second Empire* comporte relativement peu de notices inédites, qui se limitent à une quinzaine environ<sup>79</sup>. La deuxième conséquence est qu'il put être rédigé assez

---

<sup>75</sup> Xavier Mossmann, *Les grands industriels de Mulhouse*, Abbeville, 1879, 99 p. ; Antoine Meyer, *Biographies alsaciennes*, 5 séries, Strasbourg, 1888-1890 ; Edouard Sitzmann, *Dictionnaire de biographie des hommes célèbres de l'Alsace*, Rixheim, 2 tomes, 1909-1910, 1 105 p.

<sup>76</sup> *Encyclopédie de l'Alsace*, Strasbourg, Publitotal, 1982-1986, 12 volumes ; *Nouveau Dictionnaire de Biographie alsacienne*, Strasbourg, Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace, 1982-2003 (à la lettre J en novembre 1991).

<sup>77</sup> Michel Hau, « Les entrepreneurs » in *L'industrialisation*, *op. cit.*, p. 395-429. Voir aussi « La longévité des dynasties industrielles alsaciennes », *Le Mouvement social*, 132, juillet-septembre 1985, p. 9-25.

<sup>78</sup> Dont les maîtrises publiées de Marie-Christine Eicher sur les Bussierre (*Une dynastie de banquiers au XIX<sup>e</sup> siècle*) et de Paulette Teissonnière-Jestin sur les Schlumberger (*Itinéraire social d'une grande famille mulhousienne, les Schlumberger de 1830 à 1930*) rassemblées par Michel Hau dans *Familles industrielles d'Alsace*, Strasbourg, Oberlin, 1989, 254 p. Et plusieurs autres mémoires non publiés, réalisés sous la direction de Michel Hau à l'Université de Strasbourg II : F. Kuflik-Weil, *La société André Koechlin & Cie, 1826-1872*, 1985 ; T. Vejux, *Charles-Henri Schattenmann et l'Administration des Mines de Bouxwiller*, 1986 ; B. Schultz, *Une grande entreprise chimique : les mines de Bouxwiller au XIX<sup>e</sup> siècle*, 1990 ; N. Potel, *Un notable alsacien au XIX<sup>e</sup> siècle : Charles-Henri Schattenmann*, 1990 ; P. Dusé, *La société Edouard Vaucher & Cie (1836-1900) ou les origines de la Société anonyme d'industrie cotonnière*, 1991 ; J.A. Haan, *Histoire de la manufacture de Wesserling de 1800 à 1870*, 1991.

<sup>79</sup> Nicolas Stoskopf, *Les patrons du Second Empire*, 4, *Alsace*, préface de Michel Hau, Paris-Le Mans, Picard-Cénomane, 1994, 286 p.

rapidement, comme Michel Hau et Dominique Barjot, l'avaient d'ailleurs demandé : s'il fallut un peu plus de cent heures..., les conclusions à peu près définitives de l'enquête furent présentées au Congrès de l'APHG à Strasbourg en octobre 1992<sup>80</sup> et le manuscrit envoyé à Dominique Barjot en mai 1993.

Cela ne veut pas dire pour autant que ce volume n'ait pas nécessité de recherches spécifiques et que les amicales assurances de Michel Hau à ce sujet se soient traduites dans les faits ! A partir d'une liste préparatoire de 48 noms, fournie initialement par celui-ci, le corpus alsacien s'est établi finalement à 73 noms<sup>81</sup>. Cette opération a permis de renforcer la représentation du Bas-Rhin (de 9 à 19), des catholiques (de 4 à 11) et d'industries diverses non représentées dans la liste initiale (blanchiment, brasserie, chapeaux de paille, tuiles mécaniques, etc.). L'effort de recherche dans les archives a porté sur le patronat bas-rhinois, dont certains représentants étaient mal connus (Coulaux, Falot, Kampmann, Lang, Langenhagen), sur les statistiques concernant les entreprises et sur les déclarations de succession. Pour le Haut-Rhin, l'aide d'Ivan Kaemmerlen, ingénieur à la retraite, rencontré dans le groupe de recherche historique de Thann et Mulhouse, s'est révélée très précieuse : il mit à ma disposition l'abondante documentation qu'il avait collectée méthodiquement sur les entreprises textiles haut-rhinoises et permit ainsi d'enrichir de nombreuses notices<sup>82</sup>.

Ces recherches furent finalement suffisamment précises et systématiques pour compléter un tableau de vingt-sept variables relatives à la sociologie des « 73 », à leur formation et à leur mariage, à leurs activités économiques, civiques et culturelles et pour rendre possible une analyse factorielle des correspondances, une première dans le cadre de la collection des *Patrons du Second Empire* qui, avec le volume *Alsace*, en était à son quatrième numéro<sup>83</sup>. L'ouvrage ne parut finalement qu'à l'automne 1994. Il fut récompensé par le Grand Prix de la Décapole 1995, décerné par l'Académie d'Alsace et remis à Mulhouse par Jean-Marie Bockel, maire de la

---

<sup>80</sup> Cf. « Le patronat alsacien sous le Second Empire », *Historiens et Géographes*, 347, février 1995, p. 199-206 (article reproduit dans *Industrie alsacienne...*, *op. cit.*, recueil d'articles, p. 38).

<sup>81</sup> 10 noms environ ont été rayés de la liste initiale, remplacés et complétés par 35 noms nouveaux.

<sup>82</sup> Ivan Kaemmerlen est décédé en 1998. Ses archives ont été déposées au CERARE et forment le fonds Kaemmerlen.

<sup>83</sup> La méthode utilisée et ses résultats seront discutés ultérieurement. Cf. *infra* p. .

Ville, le 18 novembre 1995.

## ***2. Quoi de neuf sur le patronat alsacien ?***

Venant après la thèse de Michel Hau, l'enquête sur la patronat alsacien du Second Empire avait d'abord comme ambition d'apporter, d'après un échantillon représentatif, quelques précisions chiffrées et de rendre possible une comparaison avec d'autres ensembles régionaux, notamment le Nord et Normandie-Maine-Anjou<sup>84</sup> : c'est ce qui a été fait pour les origines géographiques, la représentation confessionnelle, les études supérieures, les voyages de formation, les origines sociologique, l'âge au mariage et le choix du conjoint, la taille des familles (fratries et descendance), le rang dans les générations d'entrepreneur, les responsabilités civiques et politiques, l'activité culturelle<sup>85</sup>.

Sur certains points, il a été possible d'apporter quelques éclairages nouveaux. L'enquête a mis en valeur l'importance des apports extérieurs à l'Alsace qui concerne près d'un tiers du patronat alsacien du Second Empire ; si l'on connaissait bien les composantes huguenote et helvétique, qui en constituent l'essentiel, la part des Allemands d'origine a été réévaluée. Ces observations illustrent l'avantage des régions frontalières qui attirent les entrepreneurs étrangers désireux de franchir les barrières douanières et d'introduire sur un marché une industrie nouvelle : c'est par l'Alsace que sont entrés en France la grosse quincaillerie, le blanchiment industriel, la filature de bourre de soie, etc. A l'échelle régionale, la mobilité géographique joue également un rôle favorable en bousculant les routines locales et en permettant la diffusion des technologies modernes : si la tannerie et la brasserie strasbourgeoises sont devenues de véritables industries, ce n'est pas par la transformation endogène d'un artisanat ancestral, mais par un apport d'hommes et de savoirs venus de l'extérieur.

---

<sup>84</sup> Cf. Frédéric Barbier, *Le patronat du Nord sous le Second Empire : une approche prosopographique*, Paris-Genève, Droz, 1989, 409 p. ; Dominique Barjot (dir.), « Les entrepreneurs de Normandie, du Maine et de l'Anjou à l'époque du Second Empire », *Annales de Normandie*, n° 2-3 spécial, mai-juillet 1988, 264 p. ; *Les patrons du Second Empire*, 1, *Normandie, Maine, Anjou*, Paris-Le Mans, Picard-Cénomane, 1991, 256 p.

<sup>85</sup> Les résultats de ces comparaisons sont mentionnés dans l'introduction de l'ouvrage (*op. cit.*, p. 18-42) et dans l'article d'*Historiens et Géographes*, *loc. cit.*

L'enquête a confirmé que le patronat catholique était minoritaire, mais moins qu'on ne le disait jusqu'à présent<sup>86</sup>. Il offre surtout la particularité d'être concentré dans le sud du Haut-Rhin, dans les ex-territoires Habsbourg, caractérisés par l'homogénéité confessionnelle de la population, hormis l'îlot mulhousien, alors qu'il est plus nettement minoritaire par rapport aux luthériens dans le Bas-Rhin, région de mixité confessionnelle. Là, le patronat catholique ne le cède en rien par l'esprit l'entreprise ou la puissance économique et sociale à ses homologues réformés<sup>87</sup>, si ce n'est qu'il est moins organisé collectivement, ici, au contraire, son développement est comme inhibé par la concurrence confessionnelle<sup>88</sup>. L'observation n'aurait statistiquement pas grande valeur si elle n'était corroborée au niveau de la petite entreprise : non seulement certaines activités, comme la brasserie, étaient de quasi-monopoles protestants, mais les bourgs dominés par une petite bourgeoisie luthérienne (Barr, Wasselonne, Pfaffenhoffen<sup>89</sup>, etc.) étaient notoirement plus actifs et industriels que les villes catholiques (Haguenau<sup>90</sup>, Saverne, Erstein, etc.).

D'une façon générale, alors que Michel Hau avait surtout centré son analyse sur le patriciat mulhousien et sur les Dietrich, l'échantillon retenu a permis de mieux refléter la diversité du patronat alsacien et de confirmer le phénomène de « métamorphisme de contact » perçu par Michel Hau à partir d'un nombre plus réduit d'exemples<sup>91</sup>. Il y a bien un creuset alsacien dans lequel se sont forgées des comportements, d'ordres privé et public, des valeurs communes partagées par les entrepreneurs quels que soient les clivages culturels ou confessionnels. L'enseignement essentiel est que le patronat alsacien inscrit son action dans la durée : sous le Second Empire, la moitié des industriels héritent de l'entreprise, les trois quart la transmettent à leur descendance. Quant au quart restant, il rassemble surtout

---

<sup>86</sup> Voir notamment Claude Fohlen, qui ne trouve qu'un seul industriel catholique dans le textile haut-rhinois, Herzog, et ignore les Bian, Gast, Jourdain, Mertzdorff, Spetz, Zeller (in *L'industrie textile au temps du Second Empire*, Paris, 1956, p. 77).

<sup>87</sup> Voir les notices citées à la note précédente, à compléter par les Gilardoni et Viellard.

<sup>88</sup> Cf. les observations d'Alfred Wahl, *Confession et comportement dans les campagnes d'Alsace et de Bade, 1871-1939*, Strasbourg, Coprur, 1981.

<sup>89</sup> D'où est issue la dynastie Schweitzer, représentée aujourd'hui par Louis Schweitzer, président de Renault.

<sup>90</sup> Sur Haguenau, cf. Charles Mull, *Haguenau, une industrialisation manquée, histoire économique et sociale du comté de Haguenau depuis la Révolution jusqu'à la guerre de 1870*, thèse de IIIe cycle, Strasbourg II, 1974 ; *id.*, « Haguenau : une destinée économique à l'opposé du triomphe industriel de Bischwiller, 1789-1870 », *Revue des sciences sociales de la France de l'Est*, 1977, p. 50-72.

<sup>91</sup> Michel Hau, *L'industrialisation...*, *op. cit.*, p. 410.

les dirigeants de sociétés anonymes et ceux qui n'ont pas de descendance ; les interruptions volontaires de lignée sont donc très rares. Cela suppose naturellement une bonne gestion économique des affaires, mais aussi des affaires familiales, de la vie privée<sup>92</sup>.

Sur ce plan, les familles industrielles alsaciennes font au XIX<sup>e</sup> siècle la démonstration de leur « savoir-faire » : des familles très nombreuses, plus prolifiques encore chez les fondateurs d'entreprise que chez les héritiers, ce qui peut être l'indice d'un comportement intentionnel ; un investissement éducatif remarquable qui donne aux héritiers un haut niveau scientifique, technique et culturel ; des mariages très étudiés ; une succession préparée de longue date par la participation des fils et des gendres à la société, le plus souvent en nom collectif, gérée dans le cadre familial. Les générations cohabitent pendant de nombreuses années, sous la tutelle plus ou moins présente d'un patriarche, si bien que la succession est rarement un phénomène brutal, comme dans les dynasties princières, mais plutôt un glissement d'une génération à l'autre, d'un collectif à l'autre, dont émerge souvent un talent particulier. Rien n'est donc laissé au hasard : la vie privée est organisée en fonction des besoins de l'entreprise qui est une aventure familiale et collective, et non pas individuelle. Cela suppose donc une certaine discipline et une adhésion des partenaires à un destin collectif, qui peut aller jusqu'au sacrifice des aspirations personnelles, mais qui n'inhibe pas la créativité et l'activité entrepreneuriale.

Ces qualités s'expriment en effet sur le plan professionnel : forte identification entre l'industriel et son entreprise, priorité donnée à l'investissement sur la consommation, attitudes favorables à l'innovation qui se manifestent dans les techniques et les productions, mais aussi dans les pratiques sociales. A une époque où la classe ouvrière est dépourvue de toute protection et de toute défense syndicale ou politique, les industriels alsaciens sont des expérimentateurs sociaux, des innovateurs dans les domaines de la santé, des retraites, de la protection des femmes et des enfants, des accidents du travail, du logement, etc. Ils mettent volontiers en œuvre le même idéal, dans le cadre des mandats civiques qu'ils occupent, par des

---

<sup>92</sup> C'est l'idée développée notamment dans l'article du premier numéro spécial d'*Entreprises et histoire* consacré aux *Dynasties d'entrepreneurs* : N. Stoskopf, « Gestion de la vie privée et continuité familiale dans les entreprises alsaciennes du XIX<sup>e</sup> siècle », *Entreprises et histoire*, 9, septembre 1995, p. 61-70 (reproduit dans *Industrie alsacienne...*, recueil d'articles, *op. cit.*, p. 47).

travaux concernant l'école, l'hygiène publique, le logement, la culture ou les loisirs, etc. Ils tracent des voies qui seront ensuite reprises plus largement dans les législations et les politiques sociales ou édilitaires.

Ces comportements, privés et publics, forment un tout : c'est parce que l'entreprise est appelée à durer qu'elle justifie la mise en place de stratégies familiales, de programmes de recherche, de politiques sociales et d'une implication civique ; inversement, ces investissements à long terme concernant le capital humain, familial et salarié, sont le gage de la pérennité de l'entreprise sur plusieurs générations. Aussi, ce *tout* apparaît comme une synthèse réussie entre des valeurs traditionnelles, celles de la famille, des solidarités et des disciplines collectives, et les valeurs motrices du capitalisme, c'est-à-dire l'individualisme, l'esprit d'entreprise, la confiance dans l'avenir et le progrès. A travers l'histoire de l'entreprise Thann et Mulhouse au XX<sup>e</sup> siècle et du patronat alsacien sous le Second Empire, on voit se dessiner une véritable identité du capitalisme régional, fondée sur un double ancrage, territorial et familial : ces fidélités ne sont viables qu'en raison d'un pari sur l'intelligence, le savoir, l'innovation technologique qui seuls permettent de combiner la tradition, ou si l'on préfère la durée, avec la capacité de répondre aux défis économiques.

### III

## Intermèdes

L'histoire économique et sociale n'est pas une passion exclusive. Chercher à apporter une contribution à la compréhension du monde et proposer des idées neuves est très stimulant. Mais l'histoire peut satisfaire des aspirations plus accessibles, plus simples, comme le goût de la recherche ou l'attirance pour des objets rares. Elle entre alors en concurrence avec d'autres activités, qui vont, par exemple, du ramassage des champignons à la collection d'œuvres d'art. Elle n'est qu'une des manières, chronophage, mais peu coûteuse, de vivre les émotions que procure la découverte. Elle les accorde au généalogiste mettant la main sur un acte d'état civil ou à Howard Carter lorsqu'il ouvre le tombeau de Toutankhamon, avec simplement, une différence d'intensité, un curseur placé plus ou moins haut. Sur cette échelle, la découverte d'un trésor, le Journal d'Amélie Weiler, et la résolution d'un mystère, les origines royales de Jacques Foccart, se placent à un niveau élevé, surtout dans le premier cas.

### I. Le journal d'Amélie Weiler

La découverte du journal intime tenu par une jeune Strasbourgeoise entre 1840 et 1859, l'estimation de son intérêt, les efforts pour trouver un éditeur, la mise au point du texte et le travail d'annotation qui l'a accompagnée, la sortie enfin du livre<sup>93</sup>, ont été un vrai bonheur, partagé de surcroît avec ma femme, Jacqueline. Les cahiers manuscrits d'Amélie Weiler, trouvés dans un grenier de Wangen (Bas-Rhin), ont fait irruption à l'automne 1987 dans la salle des professeurs du collège de Wasselonne, au milieu de vieux bouquins apportés par Robert Bernhardt, agent de service au collège. Il s'est écoulé sept ans entre ce moment et la publication de l'ouvrage dont

---

<sup>93</sup> Amélie Weiler, *Journal d'une jeune fille mal dans son siècle (1840-1859)*, préface de Philippe Lejeune, introduction, édition, notes de N. Stoskopf, Strasbourg, La Nuée Bleue, 1994, 477 p.

une bonne partie fut employée à essayer de convaincre de l'importance de la trouvaille.

Il est vrai que l'intérêt du document s'est révélé progressivement et qu'il n'a probablement pas encore livré toutes ses potentialités, tant il est susceptible de lectures multiples : il intéresse les spécialistes de l'autobiographie, les amateurs d'alsatiques, les historiens des femmes, les amoureux de Strasbourg, les lecteurs de romans, les dix-neuviémistes, les féministes, les Allemands, les historiens de la culture (éducation, lecture, religion, spectacles, loisirs, fêtes, arts, etc.), de la société (jeunesse, célibat féminin, bourgeoisie, sociabilité, etc.), des villes (topographie, déplacements, habitat, lieux publics) et la liste n'est pas limitative.

Son importance tient d'abord à son volume, près de 1 900 pages manuscrites et à la longueur de la période couverte, près de vingt ans, qui battent tous les records des journaux de jeunes filles recensés par Philippe Lejeune<sup>94</sup>. Il se distingue par la qualité de la langue et la précision du récit qui tranche avec les productions beaucoup plus elliptiques et mystérieuses de nombreux diaristes : Amélie Weiler ne fait pas seulement la chronique de sa vie et de ses états d'âme, elle compose, met en scène, soigne son style ; elle écrit pour être lue et se voit volontiers en femme de lettres. Le journal abonde en descriptions littéraires détaillées de scènes de la vie quotidienne (visite chez le dentiste, lessives, cultes, etc.), de fêtes ou d'excursions, de comptes-rendus de lecture ou de théâtre, d'événements strasbourgeois (inauguration des statues de Gutenberg et de Kléber, visite de Napoléon III, prédication de Lacordaire, etc.). Placée en 1858 comme gouvernante chez le ministre des Finances de Prusse, elle décrit la haute société berlinoise avec la plume acérée qui lui est habituelle. La combinaison entre le sens de l'observation et la qualité de l'écriture donne au Journal d'Amélie une valeur documentaire exceptionnelle.

Mais il est aussi beaucoup plus qu'une base de données : c'est le récit du drame d'une jeune fille empêchée d'accomplir son destin, de sortir d'un ordinaire auquel elle est vouée comme d'autres l'étaient, jadis, au couvent. Amélie Weiler, consciente de son talent, aspire à une vie brillante que lui refusent obstinément sa famille, les circonstances de la vie, la société de son temps. Après la mort prématurée de sa mère,

---

<sup>94</sup> Philippe Lejeune, *Le moi des demoiselles, Enquête sur le journal de jeune fille*, Paris, Seuil, 1993, 455 p.

elle est réduite à tenir le ménage de son père en attendant le mariage. « Les jeunes filles du XIX<sup>e</sup> siècle sont comme des prisonnières qui attendent leur sentence », écrit Philippe Lejeune dans sa préface : « leur métier est d'attendre le mariage (...) Tenir un journal est une activité qui rythme cette attente<sup>95</sup> ». Pour Amélie Weiler, c'est aussi une manière de refuser cet avenir de convenance : à un mariage avec un vulgaire boutiquier, elle préfère les œillades, vraies ou rêvées, d'un sculpteur célèbre, la beauté du fiancé d'une des ses amies, la noblesse d'un Allemand romantique ; elle choisit de s'évader dans le roman, ceux qu'elle lit et celui qu'elle construit, jour après jour, par l'écriture. Elle ne se révolte pas contre son sort parce que son journal est tout entier un manifeste de protestation contre les impasses de la condition féminine au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>96</sup>.

Pour être publié, le texte d'Amélie Weiler dut subir d'importantes réductions, ce qui imposa des choix douloureux : d'une façon générale, l'événement fut préféré au quotidien, la description à la méditation, l'enthousiasme au spleen, l'inédit aux redites. Les comptes-rendus de lecture accompagnés de longues citations ou les descriptions de paysages naturels ont été également sacrifiés. L'objectif était, il faut le reconnaître, de donner davantage d'attraits au livre de façon à intéresser le public contemporain. C'est pourquoi, Bernard Reumaux, directeur des Editions de La Nuée Bleue, demanda en octobre 1993 de réduire encore d'un tiers le manuscrit qui lui avait été remis. Il avait raison, n'en déplaise à une lectrice de Clermont-Ferrand qui me reprocha ultérieurement de « censurer la vie d'Amélie une seconde fois » et m'adressa « l'expression de sa déception. » Avec près de 500 pages en très petits caractères, le livre, qui sortit des presses à l'automne 1994, représentait probablement le maximum de ce qui pouvait alors être publié. Cela n'interdit pas de songer pour l'avenir à une édition complète.

Le *Journal d'une jeune fille mal dans son siècle* a été, au sens propre, un succès de librairie, même si ses proportions sont restées modestes, à l'échelle de l'édition régionale. Les médias en ont peu parlé, mais les libraires l'ont plébiscité. C'est ainsi qu'un certain Vincent Weiler, descendant de l'oncle d'Amélie, est tombé soudain sur

---

<sup>95</sup> *Journal, op. cit.*, p. 8. Préface reprise par son auteur dans *Pour l'autobiographie*, Paris, Seuil, 1998, p. 161-164

<sup>96</sup> Cf. Michèle Bordeaux, Arlette Farge, Christiane Klapisch-Zuber, Michèle Perrot, *Madame ou Mademoiselle ? Itinéraire de la solitude féminine, XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Montalba, 1984, 301 p.

l'histoire de sa famille exposée dans la librairie d'une commune de la banlieue parisienne ! Tiré à l'origine à 2 000 exemplaires, l'ouvrage a connu, depuis, deux tirages complémentaires de 1 000 exemplaires. Il continue à se vendre régulièrement, à raison de 100 à 200 exemplaires par an<sup>97</sup>, davantage outre-Vosges qu'en Alsace. Il a été récompensé par le prix Georges Frankhauser 1994, décerné par la Société des Amis du Vieux Strasbourg et remis par Catherine Trautmann, maire de Strasbourg, en novembre 1996.

Il bénéficie également d'une lente montée en puissance comme référence culturelle : deux maîtrises lui ont été consacrées, l'une à Strasbourg en histoire, l'autre à Dijon en lettres. Dans sa thèse sur la mobilité urbaine à Strasbourg au XIX<sup>e</sup> siècle, Marie-Noelle Hatt-Diener a établi une cartographie féminine de la ville à partir du *Journal d'Amélie Weiler*<sup>98</sup>. A l'Université de Dijon, Patricia Szafranski prépare une thèse, sous la direction de madame Bercot, sur « La publication d'un écrit intime : réflexion à partir du *Journal d'Amélie*, XIX<sup>e</sup> siècle ». Elle explicite son sujet de la façon suivante :

« L'objet de la recherche (...) se scinde en trois matériaux distincts que l'on peut hiérarchiser ainsi : premièrement les cahiers manuscrits de la diariste en partie inédits, deuxièmement le journal publié, troisièmement le tapuscrit, outil de travail de l'éditeur scientifique en vue de l'édition du journal. Ces trois matériaux permettent des parcours de lecture qui conduisent depuis la naissance d'une écriture jusqu'à la naissance d'un livre. (...). Le processus de l'édition modifie la structure temporelle du Journal, sa nature et se texture. D'autres journaux intimes de jeunes filles du XIX<sup>e</sup> siècle seront observés afin de suivre les transformations du manuscrit à la publication (...) ».

Enfin, Colette Cosnier, professeur honoraire de littérature à l'Université de Rennes II, a apporté une sorte de consécration universitaire à Amélie Weiler par de nombreuses citations dans son livre *Le silence des filles, De l'aiguille à la plume* (Fayard, Paris, 2001), dont elle lui a réservé l'épigraphe :

« Faut-il donc que je meure sans que je puisse exécuter le projet qui fait l'unique soutien de ma vie ? Un jeune homme suit librement sa carrière ; il demande l'immensité aux mers quand la terre lui est trop étroite. Suis-je donc enchaînée dans cette triste demeure ? (...) L'accomplissement scrupuleux des détails du ménage, qui font le bonheur des âmes ordinaires, ne peut s'allier qu'à un certain point à la vie

---

<sup>97</sup> Par exemple, 165 exemplaires en 2001.

<sup>98</sup> Marie-Noelle Hatt-Diener, *Strasbourg à la croisée des chemins. Etudes des mobilités urbaines, 1810-1840*, thèse, Université Marc Bloch, Strasbourg, 1999.

dont je rêve. Ah ! qu'on me laisse partir : c'est ce que je soupire chaque soir et chaque matin. Qu'on n'étouffe point cette étincelle d'imagination qui est le flambeau de ma vie.<sup>99</sup>»

Ces travaux et ces citations contribuent à diffuser l'œuvre d'Amélie Weiler dans des cercles plus larges et continuent à lui faire remonter la pente, de l'anonymat à la reconnaissance qu'elle mérite.

## II) A propos d'une erreur historique : l'affaire Foccart-Péan

Dans ses mémoires publiées sous forme d'interview, Jacques Foccart répond sur les origines royales que lui attribuait Pierre Péan :

« C'est une affabulation, mais je viens seulement, en 1993, d'en acquérir la certitude. Cette thèse est celle que soutient Pierre Péan dans son livre, *L'homme de l'ombre*<sup>100</sup>, comme il m'appelle. Ma curiosité en a été piquée, et j'ai demandé à un généalogiste strasbourgeois, Nicolas Stoskopf, qui m'avait été présenté par Olivier Guichard, de faire des recherches<sup>101</sup>. (...) Hélas... la version romantique de mon ascendance n'est qu'une légende<sup>102</sup>. »

Que ce récit comporte (également) de petites inexactitudes n'a guère d'importance : ce n'est pas Jacques Foccart qui m'a contacté, mais l'inverse. La révélation de ses origines alsaciennes et le mystère qui entourait la naissance de son grand-père, Louis Koch, tel que les racontait Pierre Péan, m'avaient intrigué : d'après l'état civil, il était né à Brumath (Bas-Rhin) le 1<sup>er</sup> mars 1840 de Louis-Guillaume Koch et de Victoire Foccart<sup>103</sup>, mais d'après un document, daté de son décès en 1916, émanant du ministre d'Etat de Monaco, il était fils de « feu Koch » et de « S.A.R »<sup>104</sup> que Pierre Péan, suivant un rapport établi dans les années soixante par le directeur des Archives départementales de la Mayenne, traduisait par « Son altesse royale ». Malgré les preuves dont elle s'entourait, la version de Pierre Péan comportait des invraisemblances et méritait quelques compléments d'information.

---

<sup>99</sup> Amélie Weiler, 4 septembre 1843, in *Journal, op. cit.*, p. 124-125 et Colette Cosnier, *Le silence...*, *op. cit.*, p. 9.

<sup>100</sup> Pierre Péan, *L'homme de l'ombre*, Paris, Fayard, Paris, 1990, p. 19-43.

<sup>101</sup> Cf. Nicolas Stoskopf, « Foccart, l'Alsacien », *Revue d'Alsace*, 123, 1997, p. 269-273 (reproduit dans *Industrie alsacienne...*, recueil d'articles, *op. cit.*, p. 207).

<sup>102</sup> Jacques Foccart, *Foccart parle*, entretiens avec Philippe Gaillard, t. 1, Paris, Fayard-Jeune Afrique, 1995, p. 22.

<sup>103</sup> Etat civil Brumath, Archives départementales du Bas-Rhin.

<sup>104</sup> Cf. fac-similé in P. Péan, *op. cit.*, p. 541.

C'est dans ces conditions, et après quelques premières découvertes sur la présence de la famille Foccart en Alsace dès le XVII<sup>e</sup> siècle, que j'ai demandé à des amis de m'introduire auprès de Jacques Foccart. Je l'imaginai inaccessible sans un sésame quelconque : la recommandation passa effectivement par l'intermédiaire d'Olivier Guichard que je ne connaissais pas personnellement. Une fois annoncé, j'ai écrit à Jacques Foccart qui me reçut très aimablement à son domicile parisien et s'intéressa d'autant plus à mes recherches que ses origines familiales étaient, pour lui également, mystérieuses !

Comment un directeur d'archives départementales, sollicité par Roger Frey, ministre de l'Intérieur, peut-il être à ce point abusé par la dimension mythique d'un personnage pour donner à « S.A.R. » une signification « royale » alors qu'il faut lire simplement « sans autre renseignement » ? C'est un autre mystère... Toujours est-il que cet archiviste persista dans l'erreur par une lettre du 25 avril 1993 qu'il m'envoya : « Les trois initiales S.A.R. qui figurent à cinquante ans d'intervalle dans deux documents officiels (...) ne laissent pas d'être impressionnantes et les remarques consignées par P. Péan dans son livre (p. 22 et 41) à propos des relations de la famille Foccart avec la famille de Monaco sont bien propres à suggérer, sinon même à imposer l'identité de la personne ainsi désignée avec « Son Altesse Royale » Marie-Amélie-Elizabeth-Caroline, princesse de Bade (Péan, p. 22) ».

Cette bévue d'un spécialiste, aggravée par une grande capacité d'imagination, pourrait être enseignée à l'École des chartes pour mettre en garde les étudiants contre les risques d'affabulation qui se cachent dans les sources les plus banales. Elle m'a donné l'occasion de rencontrer « l'homme le plus puissant et le plus mystérieux de la Ve République »<sup>105</sup>, de faire une communication le 3 octobre 1993 au 9<sup>e</sup> Congrès des historiens d'Alsace à Brumath, où avait démarré le mystère en 1840, et de publier un article dans la *Revue d'Alsace* où toute « l'affaire » est racontée.

On ne prête qu'aux riches : Pierre Péan a nourri le mythe « Foccart » en ajoutant un soupçon de merveilleux à un personnage qui n'en avait pas vraiment besoin pour sortir de l'ordinaire au regard de l'histoire. Ce dernier a publié de lui-même ses

---

<sup>105</sup> C'est le sous-titre du livre de Pierre Péan.

mémoires et rectifié ce qu'il estimait devoir l'être. Amélie Weiler, en revanche, n'a jamais pu échapper à sa condition. Il lui fallait un coup de pouce du destin pour permettre de réaliser, hélas ! de manière posthume, la carrière littéraire dont elle rêvait. Lorsqu'on réfléchit au parcours de cette œuvre, on voit bien que, depuis son origine, en 1840, jusqu'à aujourd'hui, en 2002, s'est jouée une partie serrée, entre une certaine force des choses qui a menacé plusieurs fois de la faire basculer dans l'anonymat, et des volontés, à commencer par celle d'Amélie, qui se sont manifestées, par intermittence, pour la faire accéder à la reconnaissance qu'elle mérite. Au fond, cette démarche n'est pas si éloignée de celle de l'entrepreneur qui rompt avec le cours des choses pour faire un pari sur l'avenir.

## IV

### **Enquête sur le patronat parisien du Second Empire**

En abordant Paris, l'enquête sur le patronat du Second Empire s'avérait particulièrement prometteuse. On songe évidemment au poids de l'économie parisienne dans l'ensemble national, à la diversité des fonctions économiques liée au statut de capitale, à quelques grandes figures emblématiques du patronat, susceptibles de couronner en quelque sorte la recension faite en province. Tout cela compte indiscutablement, mais n'est peut-être pas l'essentiel, du moins pas le plus nouveau. Le découpage régional de l'enquête offre en effet une opportunité inexplorée jusqu'à présent, celle d'étudier l'économie parisienne en tant qu'économie régionale, c'est-à-dire pour elle-même, dans ses diverses composantes et structures internes, au terme de la première industrialisation : quelles sont les particularités du développement de la grande ville au cours de cette période ? Comment évoluent l'organisation et le poids de ses diverses fonctions économiques ? Quels types de relations sont entretenus avec des ensembles régionaux proches ou plus lointains ? Voilà quelques-unes des questions auxquelles l'enquête devrait apporter des éléments de réponse.

Celle-ci est désormais bien lancée : bénéficiant d'un détachement à l'Institut d'histoire moderne et contemporaine (IHMC) de 1995 à 1997, en qualité de chargé de recherche au CNRS, j'ai pu proposer un plan d'organisation de cette enquête, entamer l'ouvrage consacré aux banquiers et financiers, et le terminer dans les années ultérieures, rédiger enfin une série d'articles tirant certains enseignements particuliers de cette recherche. Entre-temps, d'autres équipes se sont également mises au travail.

#### **I) Organisation de l'enquête parisienne**

C'est à l'automne 1995 que Dominique Barjot, alors directeur adjoint du département « Sciences humaines et sociales » du CNRS, me chargea de reprendre la partie parisienne (et francilienne) de l'enquête sur le patronat du Second Empire en liaison avec Patrick Verley, alors maître de conférences à l'Université Paris I. La

première tâche était de gérer un matériel documentaire, accumulé à l'IHMC depuis le début des années quatre-vingt et d'organiser le travail pour les années à venir.

### ***1. Un héritage dans le no man's land***

La question avait été en effet défrichée par Véronique Bourienne, ingénieur d'étude, qui avait donné un aperçu de ses recherches dans un important article consacré aux fondateurs des grands magasins parisiens<sup>106</sup>. Ses papiers contenaient un certain nombre d'éléments qui pouvaient constituer un point de départ : des questionnaires complétés par des chercheurs sur certains entrepreneurs parisiens<sup>107</sup>, quelques listes nominatives et des bibliographies thématiques adressées par des correspondants de l'IHMC<sup>108</sup>, des dossiers assez volumineux sur les patrons de grands magasins, les raffineurs de sucre, les facteurs d'instrument de musique, quelques négociants (comme François-Jules Devinck), des fiches éparses de dépouillement de déclaration de mutation après décès<sup>109</sup>, d'autres fiches, signées Frédéric Barbier<sup>110</sup>, « résultant d'une première série de sondages aux Archives de Paris » dans la série D32 U3 consacrée aux actes de société, des maîtrises<sup>111</sup> et d'autres tapuscrits<sup>112</sup> consacrés aux entrepreneurs parisiens. Ces documents avaient

---

<sup>106</sup> Véronique Bourienne, « Boucicaut, Chauchard et les autres. Fondateurs et fondations des premiers grands magasins parisiens », *Paris et Ile-de-France, Mémoires publiés par la Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Ile-de-France*, tome 40, 1989, p. 257-335.

<sup>107</sup> Ces questionnaires, élaborés au moment du lancement de l'enquête en 1983 par André Thépot et Geneviève Faye, comprennent douze pages auxquelles s'ajoutent trois fiches annexes sur les ascendants, les collatéraux, les alliances et la descendance. Conçus pour rassembler l'information destinée à une base de données, ils sont, dans la pratique, peu adaptés au rythme et à la sinuosité de la recherche prosopographique (cf. aussi *infra*, p. 62 et suiv., l'intérêt d'une recherche en série), comme à la rédaction ultérieure des notices ; leur remplissage a de quoi décourager les meilleures volontés. Si de nombreux questionnaires ont été très honorablement complétés par les correspondants de l'IHMC, beaucoup d'autres comprennent de telles lacunes qu'ils offrent très peu d'intérêt. En définitive, il faut bien reconnaître que ces questionnaires ont été peu utilisés par les auteurs des différents ouvrages.

<sup>108</sup> Par exemple, une liste des industriels français de la métallurgie vers 1860 élaborée par Claude Beaud.

<sup>109</sup> Par exemple, celle du marquis d'Audiffret, AP DQ7 12101.

<sup>110</sup> Alors chargé de recherche à l'IHMC.

<sup>111</sup> Laurent Meyniard, *Les hommes d'affaires du Second Empire : recherche sur les élites économiques parisiennes du Second Empire*, maîtrise Paris X sous la direction de P. Vigier, 1984, 304 p. ; Maryse Dartois-Dusselier et Patricia Texeira-Morel, *Les banquiers parisiens sous le Second Empire*, maîtrise Paris X sous la direction de P. Vigier, 1986, 263 p.

<sup>112</sup> Le document le plus important était un texte de 57 pages dactylographiés daté du 2 juin 1954, signé par Guy Beaujouan et adressé par lui le 12 décembre 1983 à Denis Woronoff, alors directeur de l'IHMC : il s'agissait des notices biographiques des 17 fondateurs du CIC préparés par l'auteur pour le livre du centenaire du CIC... qui ne vit jamais le jour. Néanmoins, l'essentiel de cette contribution

évidemment le mérite de révéler la complexité de la tâche, d'initier le novice sur les arcanes du sujet et de contenir des données réutilisables au moment *ad hoc*, mais ils ne se présentaient pas comme un fil interrompu qu'il suffisait de reprendre en mains pour continuer à le dérouler comme si de rien n'était. Il manquait notamment une vision d'ensemble, un plan, permettant d'assurer à l'enquête une cohérence minimum. Celle-ci était d'ailleurs dans l'impasse : plusieurs réunions, qui avaient rassemblé des universitaires à l'IHMC dans les mois précédents, avaient abouti à des déclarations d'intention, mais pas à des propositions concrètes. Cette sorte de *no man's land* était évidemment une chance. Il fallait relancer cette enquête et commencer par élaborer une liste de noms qui manquait encore.

## 2. *Quels critères ?*

La sélection d'un corpus représentatif du patronat du Second Empire présente pour Paris et l'Ile-de-France quelques difficultés spécifiques : alors qu'en province, et notamment dans les grandes régions industrielles, l'enquête porte essentiellement sur le grand patronat des industries métallurgiques et textiles, elle doit prendre en compte pour Paris une gamme très large d'activités dans lesquels la grande entreprise a pu se développer. Cela suppose donc de faire une place à la diversité des productions manufacturières, et au sein de chacune d'elles de sélectionner les entreprises les plus représentatives et les dirigeants les plus influents, mais aussi de balayer tout le champ des services, publics ou collectifs (transports, etc.) et privées (commerce, etc.).

On se heurte vite à des difficultés spécifiques. D'une part, cette approche économique globale est inédite et n'a été tentée pour Paris que par Jeanne Gaillard<sup>113</sup> avec une autre problématique et d'autres méthodes. La bibliographie sur l'économie parisienne du XIX<sup>e</sup> siècle est très cloisonnée, se limitant à des monographies<sup>114</sup> ou à

---

fut repris dans l'article de G. Beaujouan et E. Lebé, « La fondation du Crédit industriel et commercial », *Histoire des entreprises*, 6, novembre 1960, p. 5-40.

<sup>113</sup> Jeanne Gaillard, *Paris, la ville (1852-1870)*, Lille-Paris, 1976, 676 p. (réédition L'Harmattan).

<sup>114</sup> En dehors des banques et des compagnies d'assurances, voir notamment les ouvrages de François Faraut sur La Belle-Jardinière, Marc de Ferrière sur Christofle, Antoine Lefébure sur Havas, de C. Bouquin sur Rose-Joseph Lemercier, etc.

des études sectorielles<sup>115</sup>. De nombreux étudiants des universités parisiennes ont également consacré leur mémoire de maîtrise à une entreprise ou à un secteur d'activité parisien, mais ces travaux sont, par définition, difficiles d'accès<sup>116</sup>.

D'autre part, les bases statistiques commodes d'accès font défaut. Paris *stricto-sensu* a échappé à l'enquête industrielle de 1839-1845, si précieuse en province (y compris dans le département de la Seine en dehors de Paris, en Seine-et-Marne et Seine-et-Oise<sup>117</sup>) dans la mesure où elle recense les entreprises nominativement et donne pour chacune d'elle des indications chiffrées (chiffre d'affaires, nombre d'ouvriers) ; il suffit en général de quelques corrections à la marge pour passer d'une liste de patrons de la Monarchie de Juillet à celle recherchée de patrons du Second Empire. Une statistique de l'industrie a bien été publiée par la Chambre de commerce de 1860, mais elle ignore les entreprises au profit des types de fabrication, hormis quelques exceptions comme les compagnies de chemins de fer, les entreprises parisiennes de transport public, les théâtres et... l'entreprise adjudicataire des pompes funèbres. Pour l'industrie, on dispose néanmoins de l'excellente étude de Maurice Dumas et Jacques Payen sur la géographie industrielle parisienne qui recense les grands établissements et chiffre leur main-d'œuvre à plusieurs moments du XIX<sup>e</sup> siècle (1836, 1848, entre 1848 et 1872, 1872)<sup>118</sup>. On se console néanmoins facilement de la rareté des statistiques en relativisant par avance la portée comparative de données chiffrées sur la grosse mécanique et l'orfèvrerie, les travaux

---

<sup>115</sup> Voir les travaux de Dominique Barjot sur les entrepreneurs de travaux-publics, Janine Bloch-Dermant sur les verriers, Ghislaine Bouchet sur les métiers du cheval, Malou Haine sur les facteurs d'instruments de musique, Pierre Kjellberg sur les fondeurs, Dominique Larroque sur les transports urbains, Denise Ledoux-Lebard sur les ébénistes, Jean-Marc Lesur sur l'hôtellerie, Rosine Lheureux sur les parfumeurs, André Louis sur la papeterie, Jean-Yves Mollier sur les éditeurs, Georges Ribeill sur les compagnies de chemin de fer, Jean-Pierre Williot sur l'industrie du gaz (à noter que certains de ces travaux s'étendent à l'ensemble de la France).

<sup>116</sup> Par exemple, Anne-Lise Barth, *Recherches sur les cordonniers parisiens dans la 2<sup>e</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> siècle* (1850-1900), Paris X, 1978 ; Nathalie Jouannet, *Charles Delatouche et les papeteries du Marais (1828-1862)*, Paris X, 1990 ; Béatrice Juillard, *L'origine des magasins de nouveauté à Paris au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris X, 1992 ; Bernard Odeyer, *Le patronat dans l'industrie chimique parisienne sous le Second Empire*, Paris IV, 1988 ; Jean-Michel Piganiol, *Emile Justin Menier (1826-1881)...*, Paris I, 1983 ; Isabelle Sanchez, *Paul Dalloz, un brasseur d'affaires à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris X, 1989, etc.

<sup>117</sup> Cf. *Statistique générale de la France, Enquête industrielle de 1839-1845*, volume 9 (l'enquête étant publiée dans les volumes 7 à 10), Paris, 1847-1852.

<sup>118</sup> Cf. Maurice Dumas et Jacques Payen, *Evolution de la géographie industrielle de Paris et de sa proches banlieue au XIX<sup>e</sup> siècle*, Centre de documentation d'histoire des techniques (CNAM), Paris, 1976, 617 p. Cette publication s'appuie sur un fichier des établissements parisiens conservé par le CNAM.

publics et l'édition, les banques et le commerce de nouveautés, etc.

Mais, on le voit, la question des critères de sélection se pose de manière particulièrement aiguë à Paris d'autant qu'il suffit de pénétrer un peu plus avant dans les réalités économiques de l'époque pour se heurter à de nouveaux problèmes et se poser de nouvelles questions : que faire des nombreux entrepreneurs, dont le fonds de commerce est établi à Paris, mais qui font en réalité fabriquer en province<sup>119</sup> ? où établir la ligne de partage entre la grande entreprise de province qui a un bureau de vente à Paris<sup>120</sup> et le fabricant d'articles de Paris dont les « petites mains » sont des paysannes picardes<sup>121</sup>. Qui choisir entre le président d'un conseil d'administration, qui peut avoir un simple rôle de représentation, et un directeur général, qui a souvent la réalité du pouvoir ?

### ***3. Les solutions proposées***

Pour résoudre ces difficultés, deux démarches complémentaires ont été entreprises : la première a été de définir une sorte de « doctrine » qui propose quelques lignes de conduite en ce qui concernent les limites géographiques, chronologiques et quantitatives, c'est-à-dire celles relatives à la taille des entreprises (voir annexe I, 1, *infra* p. 130-132). Comme l'enquête devait être réalisée par plusieurs collaborateurs et publiée en trois ou quatre ouvrages, il était en effet important d'assurer une certaine homogénéité de la sélection<sup>122</sup>. En même temps, il fallait laisser suffisamment d'autonomie aux chercheurs pour leur permettre de décider au cas par cas en fonction des situations particulières.

La seconde a été d'établir une liste de départ fondée sur le critère de la notoriété sous le Second Empire : le fait d'être mentionné dans les dictionnaires biographiques, les catalogues d'exposition, les publications à vocation documentaire, la presse est une première indication de l'importance d'un entrepreneur. Pour le

---

<sup>119</sup> Cf. Eric Thébaud, *les patrons du textile parisien sous le Second Empire*, mémoire de maîtrise sous la direction de D. Barjot, Paris IV – Sorbonne, juin 1999, 307 p.

<sup>120</sup> Comme Dollfus-Mieg & Cie qui avait un bureau de vente à Paris.

<sup>121</sup> Comme Duvelleroy, fabricant d'éventails.

<sup>122</sup> D'où également le plan-type des notices, cf. annexes I, 3, *infra* p. 135-136.

chercheur, c'est une garantie de ne pas passer à côté d'un homme d'affaires important. Dans cette optique, ont été dépouillés systématiquement les ouvrages d'Auguste Chirac, Dumail, Figuier, Jünger, Lacaine<sup>123</sup>, Lauzac, Luchet, Poiré, Sergines, Stamir<sup>124</sup>, Turgan, la *Biographie des exposants de 1855*, le *Guide financier* d'Auguste Vitu, le *Paris-Guide*, les *Rapports du jury international de l'Exposition universelle de 1867* et son *Catalogue général*, *L'illustration* entre 1848 et 1870<sup>125</sup>, les tables du *Temps*, etc. (voir annexe I, 2, *infra* p. 133-134).

Il ne faut pas se cacher néanmoins que la méthode présente deux risques : d'abord de prendre pour un grand patron celui qui n'est peut-être qu'un grand notable ; c'est le cas, parmi les banquiers, de Victor Fère, vice-président de la Chambre de commerce de Paris sous le Second Empire, régent de la Banque de France, administrateur de nombreuses sociétés, mais dirigeant d'aucune entreprise ! Sa sélection est néanmoins justifiable par son rôle aux côtés de Denière et sa participation au groupe du Comptoir d'escompte. Deuxièmement, d'attribuer à un entrepreneur du Second Empire une gloire et une importance acquises largement après la chute de Napoléon III : semblent relever de cette catégorie Doucet, Eiffel, Cognacq, Guerlain, Hermès, Roger et Gallet, Vuitton, etc. Ajouter ces noms au corpus peut avoir un intérêt anecdotique (ou être un argument de vente), mais n'est pas conforme aux réalités économiques de l'époque.

La notoriété, utilisée comme critère *a priori*, doit être dans tous les cas confirmée par des indications tirées de la recherche (fortune au décès, éventuellement chiffre d'affaires ou nombre d'ouvriers, informations qualitatives sur l'importance de l'entreprise). C'est d'ailleurs ce travail qui permettra de dégager une hiérarchie et de faire un tri dans les milieux du négoce où les seuls critères disponibles a priori sont la participation aux instances consulaires. De même, certaines branches exigent à

---

<sup>123</sup> Ses *Biographies et nécrologies des hommes marquant du XIX<sup>e</sup> siècle* (14 volumes entre 1844 et 1866) concernent de nombreux hommes d'affaires parisiens, par exemple dans les volumes XII (Alexandre, Billiet, Boutarel, Winnerl), XIII (Bayvet, Bouffard, Drouin, Gastinne-Renette, Gratiot, Opigez-Gagelin, Sax, Godefroy), XIV (Detouche, Gévelot, Grohé, Haffner, Piver, Rhoné) et apportent souvent des précisions sur les chiffres d'affaires et le nombre d'ouvriers.

<sup>124</sup> Alexandre de Stamir, *Les gloires industrielles et commerciales de France, l'art, l'industrie, le commerce*, Paris, 1869-1871 : c'est une véritable mine de renseignement avec des notices sur Adolphe Sax, Jean-François Crépin Aîné, Jean-François Cail, Aristide Cavaillé-Coll, Alexandre-François Debain, Aimé-Stanislas Darblay, Ferdinand Barbedienne, François Pinet, Henry Fourdinois, etc.

<sup>125</sup> On y trouve de nombreuses notices sur les entreprises fabriquant des articles de mode et sur les magasins les plus en vue.

l'évidence des recherches plus approfondies pour confirmer ou infirmer un déficit de notoriété : faut-il par exemple expliquer la quasi-absence à ce stade d'entrepreneurs du bâtiment par les structures de branche et la domination des PME ou par d'autres facteurs qui restent à déterminer ?

#### **4. 350 noms pour quatre volumes**

Ces recherches, assez rapidement menées, ont abouti à sélectionner 350 noms environ répartis en deux catégories (liste principale et supplémentaire ; cf. annexe I, 4, *infra* p. 137 et suiv.) en fonction de la précision et de la fiabilité des informations rassemblées.

Certains enseignements de cette collecte sont apparus immédiatement :

- Il n'y a pas de matière pour consacrer un volume à l'Ile-de-France en dehors de Paris : les industriels sont trop peu nombreux pour justifier ce découpage qui avait été envisagé par Dominique Barjot initialement ; mais ils sont trop importants pour être négligés et ne pas être incorporés aux volumes parisiens.

- Deux contingents professionnels relativement homogènes se détachent et sont suffisamment importants, à la fois par leur nombre et par leur influence, pour que leur soit consacré un volume particulier : il s'agit d'une part des banquiers, financiers, assureurs dont on reparlera ; et d'autre part des hommes du livre et de l'écrit, éditeurs, imprimeurs-lithographes, patrons de presse. A ce sujet, il reste à savoir néanmoins s'il faut étendre ce volume à l'ensemble de la filière, en incluant les papetiers, les fabricants d'encre et de presses (Marinoni) ou s'il faut conserver une certaine homogénéité intellectuelle des hommes du livre et de l'écrit et en exclure les industriels proprement dit.

- Pour l'important groupe « de tous les autres », se pose la question d'un découpage pertinent. Deux solutions paraissaient envisageables : la première était de distinguer la production et les services ; elle a vite été rejetée compte tenu de l'impossibilité de distinguer, chez nombre de « marchands-fabricant », activités productives et commerciales : entre l'industriel qui entretient un magasin de vente à Paris et le commerçant qui fait travailler à domicile en province, il y a une infinité de

nuances qui rendent un partage hasardeux surtout lorsqu'on manque de ressources documentaires. La seconde, sans résoudre toutes les difficultés, avait le mérite d'inclure les deux autres volumes dans un plan d'ensemble et de donner un sens au découpage : il s'agit de répartir les activités en fonction du processus de production, d'amont en aval, du financement de l'activité économique à la consommation du produit.

On aboutit ainsi au plan suivant :

- Volume I : Financements : banquiers, financiers, assureurs, agents de change.
- Volume II : Activités intermédiaires : industrie lourde, industrie des biens d'équipement et des marchandises en vrac, bâtiment et travaux publics, services publics (chemins de fer, transports urbains, eau et gaz, vidange, etc.), négoce ou commerce de gros.
- Volume III : Activités finales : industries de bien de consommation, notamment les industries de luxe, commerce de détail, services privés (hôtellerie, spectacle).
- Volume IV : Livre et presse : éditeurs, patrons de presse, imprimeurs (éventuellement papetiers et divers).

Ces résultats furent présentés à Dominique Barjot et à Patrick Verley vers la fin novembre. Ce dernier avait une autre conception de l'enquête : il l'envisageait comme une opération lourde, dirigée par un aréopage de spécialistes (Dominique Barjot, Louis Bergeron, François Caron, Serge Chassagne, Alain Plessis, André Thépot et lui-même), associant de nombreux étudiants des universités parisiennes et mettant en œuvre d'importants moyens informatiques. Mon projet, qui se voulait pragmatique, réalisable à échéance raisonnable, lui parut sans doute superficiel et insuffisamment élaboré. Néanmoins, Dominique Barjot me fit alors confiance pour le mettre en œuvre. Des collaborateurs furent pressentis pour diriger l'un des volumes ou pour rédiger une ou plusieurs notices, parmi lesquels Frédéric Barbier, Véronique Bourienne, Marc de Ferrière, Dominique Larroque, Alain Plessis, André Thépot, Jean-Pierre Williot, etc.

## ***5. Parenthèse en Champagne-Ardenne***

Dominique Barjot me chargea également de coordonner l'enquête sur les patrons du Second Empire en province et de prendre contact avec les équipes concernées. Mon rôle se réduisit à écrire quelques lettres d'information et à porter chez l'éditeur le manuscrit de Roland Caty, Pierre Echinard et Eliane Richard sur Marseille... A Reims néanmoins, Gracia Dorel-Ferré me demanda de présenter l'enquête à l'équipe d'une dizaine d'enseignants qu'elle avait rassemblés pour préparer le volume sur la région Champagne-Ardenne. Je me rendis à Reims à trois reprises de 1996 à 1998, d'abord pour faire part de mon expérience et pour transmettre quelques indications méthodologiques, puis pour faire le point des travaux entrepris. Ces journées d'étude ont été l'occasion d'échanges fructueux qui firent avancer cette enquête régionale.

## **II) Banquiers et financiers parisiens**

L'ouvrage sur les *Banquiers et financiers parisiens* sera publié par les éditions Picard et Cénomane à l'automne 2002 : volume 7 de la collection des *Patrons du Second Empire* et premier volume de sa partie parisienne, il comprendra 93 notices, précédées d'une préface de Michel Lucas, président du CIC, et d'une introduction dans laquelle sont tirées, en réalité, les conclusions de l'enquête prosopographique<sup>126</sup>. Il bénéficie également des collaborations de Michèle Merger, chargée de recherche à l'IHMC, auteur de la notice Galliera, et d'Isabelle Chancelier qui a rédigé les notices Mirabaud et Paccard<sup>127</sup>. Près de sept ans auront donc été nécessaires pour mener ce projet à son terme, un temps suffisant pour approfondir les questions méthodologiques et obtenir des résultats intéressants.

### **A. Problèmes de méthode**

---

<sup>126</sup> Complété par une bibliographie générale et deux index des noms de personnes et d'entreprises, il se compose de plus de 920 000 signes et sera aussi le plus gros volume de la collection.

<sup>127</sup> Isabelle Chancelier a publié récemment *Messieurs Mirabaud & Cie, d'Aigues-Vives à Paris, via Genève et Milan*, préface d'Alain Plessis, Saint-Pierre-de-Vassols, Editions familiales, 2001, 272 p.

Si l'enquête sur les banquiers parisiens présente des difficultés spécifiques, il est possible néanmoins de tirer quelques enseignements généraux sur la méthode prosopographique appliquée aux élites économiques et sur les sources qui doivent être mobilisées à cet effet.

### *1. Illusions et perspectives*

Deux raisons m'ont conduit à proposer à Dominique Barjot de travailler sur les banquiers : l'une est avouable, l'autre non, mais elle est trop révélatrice pour être cachée... A un louable désir de formation personnelle dans un domaine, la banque, que je connaissais mal, s'est ajoutée l'illusion que les banquiers parisiens du Second Empire étaient des gens suffisamment connus pour permettre d'aboutir rapidement en combinant, sans trop de soucis, compilation intelligente et recherches complémentaires ponctuelles sur le modèle expérimenté à propos des industriels alsaciens.

Cette illusion était alimentée notamment par le précédent prosopographique de la thèse d'Alain Plessis sur la Banque de France, par l'existence de nombreuses monographies sur les Rothschild, Pereire, Perier, Fould, Hottinguer, etc., par les dictionnaires biographiques de Sergines, d'Auguste Chirac et plus près de nous d'Henry Coston<sup>128</sup>, et enfin par les ressources supposées de la presse. C'est bien ce dernier point qui s'est révélé le plus illusoire : les nécrologies du *Temps*, du *Journal des Débats* et même du *Journal des Economistes* n'ont rien à voir avec celles, contemporaines, du *Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse* ou des quotidiens parisiens d'aujourd'hui.

Il fallut vite déchanter : la compilation n'était d'aucun secours pour un certain nombre de dirigeants de banque ou de financiers qui étaient purement et simplement tombés à la trappe de la mémoire collective. L'encéphalogramme bibliographie restait désespérément plat pour Ardoin, Béchet, Biesta, Donon, Dutfoy, Ferrère, Gautier, Gladstone, Grieninger, Hollander, Lehideux, Lyon-Alemand, Pinard, Prost, Salvador, Stern, Tenré... Il n'était guère encourageant pour des personnages parfois connus, fréquemment cités, mais délaissés par les biographes, comme Bartholony,

---

<sup>128</sup> Les références précises de tous ces ouvrages se trouvent dans la bibliographie générale des *Banquiers et financiers*, *op. cit.*, p. 426 et suiv.

Bischoffsheim, Cahen d'Anvers, Dassier, d'Erlanger, Koenigswarter, Laffitte, Lévy-Crémieu, Pescatore, Rougemont de Löwenberg, etc.

Ce constat de carence appelle plusieurs questions : comment expliquer le tri fait par la mémoire collective, qui conserve, à juste titre, les noms de Mirès et de Pereire, mais évacue complètement un Pinard, un Donon, un Soubeyran ? La République a-t-elle fait un tri entre des victimes du Second Empire, méritant d'être réhabilitées, et des bénéficiaires de la fête impériale, voués aux gémonies ? On ne peut pas dire en tout cas que les premiers aient davantage attiré l'attention des historiens tant les travaux sur Mirès ou les Pereire ne sont pas eux-mêmes à la hauteur de leur sujet ! En réalité, il y a là une sorte de terrain vague de la recherche historique, occupé par deux monuments solitaires, les thèses de Jean Bouvier et d'Alain Plessis, mais qui, pour le reste, est à peu près à l'abandon depuis les travaux de Louis Girard et de Bertrand Gille<sup>129</sup>. L'absence de fonds d'archives importants, en dehors précisément de ceux de la Banque de France et du Crédit Lyonnais qui ont trouvé leur chercheur, explique cet état, mais ne le justifie pas : les traces laissées par les Pereire dans les archives publiques ou privées devraient être suffisantes pour tenter un thésard à la recherche d'un grand sujet !

Parmi les autres raisons qui expliquent cette situation, il faut évoquer évidemment les lenteurs et les déficiences de la biographie française que le dictionnaire des patrons du Second Empire est précisément chargé de réparer. On se convaincra de sa nécessité en sachant que le *Dictionnaire de biographie française*, qui ne dépasse pas les lettres « La », ignore Blount, Cernuschi, Donon, d'Erlanger, Galliera, Heine, Hentsch et qu'il est indigent sur beaucoup d'autres. Le retard pris par la biographie des hommes d'affaires, notamment parisiens, est énorme par rapport à ce qu'on peut observer chez nos partenaires de l'Union européenne<sup>130</sup> et, en France, dans les régions<sup>131</sup> ou pour les peintres, les militants du mouvement ouvrier, les hommes

---

<sup>129</sup> Il faut noter que tous ces travaux datent des Trente Glorieuses et que la période postérieure a été très défavorable à l'historiographie du Second Empire.

<sup>130</sup> Sans même parler du *Dictionary of business biographies*, dirigé par Leslie Hannah de la London School of Economics qui a servi de référence au lancement de l'enquête sur les patrons du Second Empire (ou du *Dictionnaire des patrons en Belgique* de G. Kurgan-Van-Hentenryk *et alii*), on constate que les biographies nationales des grandes nations européennes sont complètes.

<sup>131</sup> Cf. Jean-Pierre Kintz (dir.), *Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne*, Strasbourg, 1982-2002, 4 162 p. (jusqu'aux lettres We ; en cours de parution) ; Albert Ronsin, *Les Vosgiens célèbres*, Vagny, Ed. Gérard Louis, 1990, 394 p. ; Georges Penaud, *Dictionnaire biographique du Périgord*, Périgueux, Ed. Fanlac, 1999, 955 p., etc.

politiques, etc. Le résultat est que le carnet d'adresse des historiens économistes du XIX<sup>e</sup> siècle est mince, ce qui les conduit, soit à ignorer par commodité les acteurs<sup>132</sup>, soit à évaluer leur rôle de façon erronée. Dans le livre du centenaire publié en 1964 par la Société générale, au demeurant sérieux et documenté, l'auteur classe le groupe des fondateurs en trois rangs d'importance : Talabot et Schneider comme chefs de file ; Blount, Hentsch, Bartholony en deuxième ligne ; puis « les autres membres de l'équipe », Bischoffsheim, Cahen d'Anvers, Davillier, Denière, Lucy-Sédillot, Pinard (qui n'a droit qu'à une ligne), Mirabaud, etc., dans cet ordre. Or ce classement correspond davantage à ce que l'auteur sait, par ordre décroissant, des fondateurs qu'à leur importance réelle dans la création, l'actionnariat et la direction de la Société Générale<sup>133</sup>.

Plusieurs historiens des banques ont insisté sur la nécessité de mieux connaître les banquiers : « Pour bien comprendre l'histoire des banques », écrivait Bertrand Gille en 1959, « il est absolument essentiel de replacer le banquier dans l'ambiance familiale, sociale et politique qui conditionne, dans une certaine mesure, son activité professionnelle<sup>134</sup> ». Jean Bouvier, quelques années plus tard : « Si l'on envisage l'ensemble de la littérature économique il reste énormément à faire pour la connaissance des milieux bancaires. Là où les lacunes sont évidentes, c'est au niveau du rôle des individus<sup>135</sup>. » Herbert Lüthy a écrit également une belle page sur « la première exigence de l'historien » : « C'est de savoir, avec nom et prénom au moins, de qui il s'agit ». Après avoir « remis à l'honneur » la généalogie et les recherches d'état civil, il s'exprime ainsi :

« L'histoire économique et sociale, aussi bien que politique, n'est pas anonyme ; au-delà des « événements », des chiffres et des courbes, il y a les hommes qui agissent ou subissent et sans qui il n'y aurait pas de « mouvement de l'histoire ». Savoir *qui* étaient les gens dont on parle, autant et même avant de savoir ce qu'ils ont fait : ce postulat qui devrait aller de soi est parfois devenu presque obsédant au cours d'un travail qui, à chaque pas, s'est heurté aux difficultés d'identifier des

---

<sup>132</sup> Ou à se tromper : certains spécialistes de l'histoire des chemins de fer considèrent volontiers Edward Blount comme un Ecossois, donc *a priori* comme un protestant, alors que c'était un Anglais catholique ultramontain, banquier de Pie IX.

<sup>133</sup> *Société générale (1864-1964)*, Paris, 1964, 269 p. (par Jean Méary et Maurice Lorain).

<sup>134</sup> B. Gille, *La banque et le crédit en France de 1815 à 1848*, Genève-Paris, Droz, 1959, p. 271.

<sup>135</sup> Jean Bouvier, préface de Jacques Laurendon, *Psychanalyse des banques*, Paris, Sedimo, s.d. (vers 1964).

personnages cités un peu partout (...) <sup>136</sup>. »

La prise de conscience de l'ampleur de la tâche et de son utilité historiographique a compensé l'évanouissement des premières illusions. Les banquiers parisiens du Second Empire valaient bien un gros investissement en recherches « primaires » avec la perspective stimulante de faire un ouvrage totalement neuf sans équivalent ni dans les bibliothèques, ni sur le marché.

## **2. Principes généraux**

Le détachement à l'IHMC, dont j'ai bénéficié en 1995-1997, a permis de commencer cette enquête dans les meilleures conditions possibles, de la construire de façon relativement méthodique et d'acquérir une expérience plus riche que lors de l'enquête alsacienne. Quelques enseignements généraux peuvent en être tirés :

### *De l'utilité d'un travail solitaire*

Les recherches prosopographiques sont menées, pour les patrons du Second Empire ou pour d'autres catégories, selon trois schémas d'organisation : soit une équipe large conduite par un directeur <sup>137</sup> ; soit une équipe restreinte de deux ou trois chercheurs <sup>138</sup> ; soit un chercheur isolé <sup>139</sup>. Chaque formule a des avantages et des inconvénients. La troisième était particulièrement recommandable dans le cas des banquiers parisiens dans la mesure où il y a une unité de lieu et une quasi-unité de métier, des liens étroits entre les banquiers, qui n'apparaissent souvent que fortuitement, au hasard de la recherche, mais aussi une très grande dispersion de la documentation imprimée dont le dépouillement n'est rentabilisé qu'en raison du

---

<sup>136</sup> Herbert Lüthy, *La banque protestante, La banque protestante en France de la Révocation de l'édit de Nantes à la Révolution*, Paris, SEVPEN, 1959, p. VIII. Sur un plan plus théorique, cf. Malik Mazbouri, « La biographie d'un grand banquier du début du 20<sup>e</sup> siècle : intérêt, matériaux et problèmes », in Y. Cassis et Jakob Tanner, *Banken und Kredit in der Schweiz (1850-1930)*, Zurich, Chronos, 1993 ; et *Problèmes et méthodes de la bibliographie, Actes du colloque, mai 1985, Sources-Travaux historiques* 3-4, 1985, 271 p.

<sup>137</sup> Cf. dans la collection des *Patrons du Second Empire*, Paris, Picard-Cénomane : Dominique Barjot, 1. *Anjou...*, *op. cit.*, Philippe Jobert, 2. *Bourgogne*, 1991, ou Gracia Dorel-Ferré, *Champagne-Ardenne* (en préparation).

<sup>138</sup> Cf. Roland Caty, Pierre Echinard et Eliane Richard, 5. *Marseille*, 1999 et Pierre Cayez et Serge Chassagne, *Lyon* (à paraître).

<sup>139</sup> Cf. Jean-Luc Mayaud, 3. *Franche-Comté*, 1991 ; N. Stoskopf, 4. *Alsace*, *op. cit.*, et Hubert Bonin, 6. *Bordeaux et la Gironde*, 1999.

grand nombre d'items concernés<sup>140</sup>. Mais en dehors de ce cas particulier, la prosopographie, comme art solitaire, offre bien d'autres avantages : elle permet d'homogénéiser et de systématiser la recherche ; elle donne une unité à la rédaction finale ; elle procure une vraie connaissance du milieu considéré, une vue d'ensemble acquise sur le terrain qui facilite les synthèses ; d'un point de vue pratique, elle évite les mécomptes de collaborations annoncées qui font finalement défaut<sup>141</sup>...

*Mener la recherche sur un vaste front.*

Il va de soi que la prosopographie ne consiste pas à « tricoter » les notices les unes après les autres, mais à avoir une petite centaine (dans le cas présent) de tiroirs ouverts et à les remplir progressivement avec tous les éléments qui tombent sous la main. L'ordinateur portable facilite grandement ce type de travail en limitant au maximum le recopiage des sources et en permettant de saisir directement le renseignement recherché. Les dépouillements en série sont également beaucoup plus efficaces que des recherches ponctuelles : l'expérience conjointe de la rédaction de notices pour le *Nouveau Dictionnaire de Biographie alsacienne* et pour *les banquiers parisiens* révèle combien la première tâche est ingrate, souvent inutilement chronophage et stérile, parce que ponctuelle, alors que la seconde donne au chercheur l'occasion d'acquérir une bonne connaissance des différents types de sources et de leur maniement et livre des informations auxquelles une recherche isolée n'aurait pas permis d'accéder. On retrouve là les économies d'échelle d'une recherche en série menée par une seule et même personne, infiniment plus productive qu'une accumulation de démarches individuelles.

*Rendre systématique certaines recherches*

L'absence ou la rareté de documents narratifs ou littéraires oblige à exploiter des sources souvent négligées, voire dépréciées par les historiens, notamment par les biographes<sup>142</sup>, comme les actes de société, les annuaires financiers, les procès-verbaux d'assemblées générales, les contrats de mariage, les déclarations de mutation

---

<sup>140</sup> C'est le cas notamment de tous les annuaires et almanachs, mais aussi d'ouvrages « périphériques » dont on ne consulte que les index.

<sup>141</sup> Ce qui ne fut pas le cas de Michèle Merger et d'Isabelle Chancelier qui ont remis leurs notices il y a plusieurs années déjà. Je les remercie chaleureusement pour leur collaboration qui m'a rendu grand service.

<sup>142</sup> Surtout lorsque ces biographes ont par ailleurs de la matière à leur disposition, comme pour les Rothschild, les Pereire, les Perier, les Fould...

après décès, les inventaires de succession<sup>143</sup>. Lorsque l'on n'a « rien » sur un personnage, ces documents sont d'une importance capitale et constituent, par défaut, l'ossature de la notice. Mais il y a grand intérêt à généraliser et à systématiser ce type de dépouillement pour la totalité des items. Malgré les lacunes inévitables de la documentation<sup>144</sup>, c'est évidemment tout l'intérêt d'une démarche prosopographie de tenter d'homogénéiser l'information de façon à tirer des enseignements généraux sur le groupe social étudié. Le principal progrès repérable entre le volume 4 de la collection sur l'*Alsace* et le volume 7 sur les *Banquiers parisiens* réside dans le caractère systématique des recherches sur les actes de société et les fortunes.

#### *Ne pas figer a priori la liste*

Malgré la volonté de conduire une recherche méthodique, on ne peut éviter les aléas dus aux circonstances ou à des tâtonnements. Les retours en arrière, les reprises, les relectures sont inévitables surtout si on veut bien admettre que la vérité peut devenir une erreur le lendemain. Il faut donc aborder ce type de recherche avec souplesse et humilité, notamment en ce qui concerne les limites du corpus. Celui-ci doit pouvoir évoluer en fonction des découvertes. Sur les banquiers, le projet de départ portait sur soixante-dix à quatre-vingt notices<sup>145</sup>. Mais il y avait un sas (ou un purgatoire) qui regroupait des « mini-notices » : on pouvait y rencontrer les frères Gautier et La Bouillerie, les Koenigswarter, Ferrère, Gladstone, Salvador, bref des personnages un peu secondaires sur lesquels les informations étaient souvent maigres.

J'ai finalement renoncé à une prosopographie « à deux vitesses » et intégré les « mini » aux grandes sauf dans trois cas où la matière manquait vraiment : Frédéric

---

<sup>143</sup> Il est surprenant de constater que les biographes des Rothschild du XIX<sup>e</sup> siècle (A. Muhlstein, H. Lottmann, P. Prevost-Marcilhacy qui ont publié largement après le délai centennal) ne font pas référence à la fortune de James de Rothschild, mort en 1868, et n'évoquent ni son montant, ni sa composition (ni d'ailleurs le contrat de mariage de James qui est pourtant très intéressant). Ces informations ont été publiées (partiellement, sans les déclarations de Seine-et-Oise ou de Gironde, ni *a fortiori* d'autres départements où les recherches restent à faire) par Alain Plessis dans sa thèse sur la Banque de France (*Régents et gouvernerurs de la Banque de France sous le Second Empire*, Genève, Droz, 1985, p. 44).

<sup>144</sup> Et d'autres qui pourraient être évitables. Qu'Isabelle Chancelier me pardonne d'évoquer l'engagement (regrettable), pris par elle-même vis-à-vis de la famille Mirabaud, de ne pas publier d'informations sur les fortunes de Barthélémy Paccard († 1863) et d'Henri Mirabaud († 1893), engagement que j'ai respecté bien que les sources soient publiques et parfaitement accessibles à n'importe qui !... Aucune autre famille n'a émis de prétention semblable (mais aucune autorisation ne leur a été demandée) !

<sup>145</sup> C'est le nombre annoncé dans le *Rapport d'activité 1993-1997* de l'IHMC, p. 70.

Ricardo<sup>146</sup>, associé d'Ardoïn ; Louis Dufour, associé de Barthélémy Paccard<sup>147</sup> ; Henri Joliat, directeur du Phénix. Avec un « petit » effort supplémentaire, il aurait été possible, et sans doute préférable, d'atteindre le nombre significatif de cent banquiers, à l'image de ce qui a été fait pour Marseille et pour Lyon. Afin d'y parvenir, on aurait pu ajouter Elie Furtado<sup>148</sup>, associé des Fould, Adrien Mazerat, directeur du Crédit Lyonnais à Paris, Léopold Trivulzi, associé d'Hollander, Lécuyer, banquier à Saint-Quentin, mais avec une importante succursale à Paris<sup>149</sup>, et trois autres encore, à choisir entre Abaroa y Urribaren<sup>150</sup>, Benedict Allegri (? – 1882)<sup>151</sup>, les Camondo<sup>152</sup>, Nicolas-Eugène Calon (†1861), Claude-Lafontaine<sup>153</sup>, Degas<sup>154</sup> (ou de Gas), Desarts<sup>155</sup> (ou Des Arts), Pedro Gil, Numa Guilhou<sup>156</sup>, Hyppolite Marestaing<sup>157</sup>, Félix Martin<sup>158</sup>, Augustin Martin d'André (1784-1874), Albert de Montry<sup>159</sup> (1812-1873), Mussard et Audéoud, Louis-Charles Oppermann (1807-1872)<sup>160</sup>, Jules Pic, Alexandre Roland-Gosselin<sup>161</sup>, Théliet et Henrotte<sup>162</sup>, etc.

La question des limites s'est posée dans toutes les enquêtes régionales sur le patronat du Second Empire. Contrairement à d'autres recherches prosopographiques

---

<sup>146</sup> Présenté dans la notice Jules Ardoïn ; sa parenté éventuelle avec David Ricardo n'a pas été trouvée.

<sup>147</sup> Présenté par Isabelle Chancelier dans la notice « Barthélémy Paccard ».

<sup>148</sup> Présenté dans la notice « Benoît Fould ».

<sup>149</sup> Les notices Lécuyer et Mazerat étaient prévues, mais l'auteur, qui s'était proposé, n'a pas pu les rédiger.

<sup>150</sup> Membre du groupe Pereire, administrateur du Crédit mobilier.

<sup>151</sup> Surtout connu comme franc-maçon, Souverain commandeur du Suprême Conseil en 1867-1869. Cf. Michel Gaudant de Soulages et Hubert Lamant, *Dictionnaire des francs-maçons français*, Paris, J.-C. Lattès, 1995.

<sup>152</sup> Mais ils ne s'installèrent à Paris qu'en 1868. Cf. Nora Seni et Sophie Le Tarnec, *Les Camondo ou l'éclipse d'une fortune*, Actes Sud, 1997, 319 p.

<sup>153</sup> Sur le modèle de Lécuyer : banquier à Charleville ayant une importante succursale à Paris.

<sup>154</sup> Le père d'Edgard Degas.

<sup>155</sup> Présenté rapidement dans l'introduction à la note 96 : administrateur du Crédit mobilier, décédé vers 1856.

<sup>156</sup> Présent dans les affaires espagnoles.

<sup>157</sup> Fondateur de la Préservatrice, mutuelle d'assurances.

<sup>158</sup> Directeur du Sous-Comptoir des entrepreneurs sous le Second Empire (cf. Sergines, *Silhouettes financières*).

<sup>159</sup> Président de compagnie d'assurances, fondateur du Crédit viager.

<sup>160</sup> Neveu de Chrétien-Guillaume Oppermann (1777-1846), banquier à Paris (Oppermann, Mandrot & Cie), membre du consistoire luthérien de 1822 à 1834, cité par Michel Richard, « Les membres laïques du Consistoire luthérien de Paris de 1808 à 1848 », *Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme français*, CXXVII, oct-déc. 1981, p. 639-640.

<sup>161</sup> Important agent de change.

<sup>162</sup> Successeurs de Loignon, présentés dans un livre de souvenirs par Juliette Hedde-Fouquet, *Famille si je t'oublie*, Pacy-sur-Eure, 1989, 380 p.

dont le corpus est défini *de jure*, la sélection d'une élite économique régionale et professionnelle est affaire de jugement, quelque chose qui s'apparente aux notes mises à des copies d'examen. Les critères sont utiles, mais il serait naïf de leur donner une valeur absolue. Par définition, il y a une zone d'incertitude où il est difficile de trancher et où l'on peut se tromper. Ici, la contestation est permise et la discussion ouverte...

Un des problèmes posés par cette enquête, et peut-être l'un de ses intérêts, est de mélanger les générations. Même si l'on applique de façon très stricte la règle d'une activité dirigeante en 1860, ce qui n'a pas été le cas ici<sup>163</sup>, on ne peut éviter la cohabitation entre des entrepreneurs qui ont commencé leur carrière patronale sous le Premier Empire (Lyon-Alemand, Rothschild) et d'autres qui la terminent à la Belle Epoque (d'Erlanger, installé à Paris en 1859, Rodolphe Hottinguer, associé-gérant à partir de 1857), ce qui étend l'amplitude de l'observation, de la vingtaine d'années que dure le Second Empire, à un bon siècle ! Cela ne présenterait guère d'inconvénient si la règle de jeu n'obligeait à négliger certains confrères des banquiers cités ci-dessus, soit parce qu'ils disparaissent, physiquement ou professionnellement, avant le Second Empire (Jacques Laffitte, Pagnerre), soit parce que leur carrière est trop nettement postérieure (Bontoux, Philippart). Le résultat est que l'image est nette et riche en informations au centre, mais qu'elle risque d'être floue et incomplète sur les bords, c'est-à-dire aux extrémités chronologiques.

### ***3. A propos des sources***

On sait que les notices de l'enquête sur les patrons du Second Empire sont construites selon un plan stéréotypé faisant se succéder trois paragraphes sur l'homme, l'entrepreneur, le notable auxquels s'ajoutent quelques précisions chiffrées sur la fortune et l'entreprise. A chacune de ces parties correspond en gros un type de sources. Compte tenu des difficultés spécifiques présentées par la recherche sur les banquiers parisiens, il a paru utile d'apporter ici quelques précisions sur les sources et sur la méthodologie.

---

<sup>163</sup>Jean-Pierre Pescatore meurt en 1856, Auguste Dreyfus, cas limite, ne devient un personnage important qu'en 1869 (mais il est né à Wissembourg...).

### *Etat civil et généalogie*

L'idéal serait de commencer par les faire-part de décès et, pour être encore plus précis, par la collection de la Bibliothèque nationale<sup>164</sup>. Sur un personnage totalement inconnu, l'apport d'un faire-part est considérable : on connaît d'emblée la date et le lieu du décès, l'âge du défunt et sa date de naissance approximative, sa religion, ses fonctions, ses décorations, son adresse, la composition de sa famille et les noms de ses proches. Il n'y a ensuite aucun problème pour dérouler les fils qui conduisent à la déclaration de mutation après décès, aux actes notariés, puis aux actes de mariage et de naissance, éventuellement à une nécrologie dans la presse. Ce scénario idéal et très confortable s'est par exemple déroulé ainsi pour Alphonse Pinard, directeur du Comptoir d'escompte, sur lequel il n'y avait aucune piste bibliographique<sup>165</sup>. Si je n'avais pas trouvé d'emblée ce faire-part de décès, j'aurais tâtonné longtemps.

Un grain de sable, imparable, m'a empêché de tirer tout le profit escompté du dépouillement systématique de la collection de faire-part de la Bibliothèque nationale : celle-ci était conservée à l'annexe de Versailles où j'avais pu faire une première visite en juin 1996 ; il n'y en eut pas de seconde, car on découvrit de l'amiante dans le bâtiment qui fut fermé définitivement au cours de l'été et les collections furent inaccessibles jusqu'à l'ouverture de la Bibliothèque François Mitterrand...

Si la collecte des renseignements sur les représentants des grandes familles ne présente guère de difficultés grâce aux répertoires généalogiques et biographiques<sup>166</sup>, il n'en est pas de même pour ceux qui n'ont pas atteint le même degré de notabilité. La recherche de contacts avec leurs descendants peut s'avérer très fructueuse, y compris dans les grandes familles, pour obtenir certaines précisions : cette contribution familiale a ainsi été très utile pour Bartholony, Dreyfus, Dutfoy, d'Eichthal, Gourcuff, Lehideux et Pillet-Will. Mais d'autres ne savent rien (Laffitte),

---

<sup>164</sup> Je n'ai jamais pu obtenir de communication aux Archives nationales où les différentes collections étaient « non communicables ». A la Bibliothèque historique de la Ville de Paris, il faut passer commande pour obtenir une photocopie des faire-part trouvés par le conservateur qui s'occupe de ce département. Or à l'annexe de Versailles de la Bibliothèque nationale, on pouvait encore fouiller dans les boîtes en juin 1996...

<sup>165</sup> Ce n'est que plus tard que j'ai découvert avoir été précédé par Jean Ganiage qui donne dans sa thèse une petite notice biographique consacrée à Pinard. Cf. J. Ganiage, *Les origines du protectorat français en Tunisie (1861-1881)*, Paris, 1959.

<sup>166</sup> Sauf exception : Isaac Pereire est le seul des « 93 » dont j'ignore encore la date et le lieu de du premier mariage.

ne communiquent pas (Hottinguer), ou cessent de le faire quand on leur apprend que leur aïeul a été cité dans des « affaires » (Denière)<sup>167</sup>.

En dernier recours, on est réduit à des expédients, surtout lorsque le décès est postérieur à 1900 : il a fallu aller au Père-Lachaise, muni de la date de décès de son épouse, pour trouver celle d'Armand Donon. Quant à Prosper Ferrère, il est resté longtemps une « carrière », sans consistance humaine, si l'on ose dire. C'est finalement par le biais de la naissance de ses enfants, repérés dans l'état civil reconstitué parisien, que la copie de son acte de mariage à Londres a été retrouvée par hasard, puis celui de son frère mentionnant sa naissance à Bayonne. Il a suffi alors d'écrire à la mairie de Bayonne pour obtenir les renseignements recherchés et parvenir à reconstituer les liens existant entre les familles Laffitte et Ferrère. En revanche, la date et le lieu de son décès (de même que celui d'Alfred Prost) n'ont pas été retrouvés. Ce travail de généalogiste prend beaucoup de temps ; quoiqu'on puisse en penser, il est indispensable dans le cadre d'une enquête prosopographique.

#### *Archives d'entreprises*

La prosopographie est incompatible avec le dépouillement d'importants fonds d'archives d'entreprises. Ce n'est que de façon exceptionnelle ou pour une recherche ponctuelle que l'on peut effectuer ce travail. Quelques fonds de faible volume ont été néanmoins déterminants pour la rédaction de certaines notices :

- Procès-verbaux des assemblées générales de la Compagnie des agents de change de 1823 à 1883 (série AN 29AQ) qui ont fourni la trame de la partie professionnelle des notices Billaud et Moreau et permis de faire une chronique rapide des activités de la chambre syndicale entre 1847 et 1883.

- Procès-verbaux des conseils d'administration de l'Union (série 51 et 52AQ) pour la notice Maas.

- Epaves des archives Lyon-Alemand consultées au siège de la société CLAL-Engelhard, rue de Montmorency, à la veille de son déménagement en banlieue parisienne et de la disparition probable de ces papiers. Sans l'obligeance de madame Françoise Pianelli, documentaliste au CLAL, et son intérêt pour le passé de la

---

<sup>167</sup> C'est évidemment une naïveté à proscrire. En l'occurrence, la famille Denière étant éteinte, son arrière-petit-fils ne porte pas son nom...

société, il n'y aurait probablement pas eu de notice Lyon-Alemand<sup>168</sup>.

- Fonds Dreyfus Frères & Cie, consulté très partiellement (CAMT 28 AQ 1, 6 et 125).

D'autres fonds ont été « interrogés » sur des points précis, comme le fonds de Neuflize (série 44AQ), conservé à la Fondation pour l'Histoire de la Haute Banque (FHHB), pour les notices André, Marcuard et Neuflize, notamment sur les délicates questions de succession au sein de la banque de Neuflize qui sont passées sous silence dans la monographie « maison »<sup>169</sup> ; ou encore le fonds Murat (AN 31AP), qui contient les très intéressants actes de société de la banque Fould.

En revanche il n'a pas été possible, ou jugé nécessaire compte tenu des informations recueillies par ailleurs, de consulter les fonds Fould et Heine (AN 115 AQ ; conservé au Centre des Archives du monde du travail, ce fonds concerne surtout la banque Heine qui démarre sous la raison sociale A. et M. Heine en 1875 seulement), Mallet<sup>170</sup> (FHHB), Seillière (FHHB, qui avait été dépouillé par Jean-François Belhoste), les archives du Crédit foncier de France, des AGF, de la Caisse d'épargne de Paris<sup>171</sup>, des compagnies de chemin de fer, etc<sup>172</sup>.

#### *Documentation imprimée sur les entreprises*

La prosopographie permet en revanche de valoriser une documentation concernant les sociétés qui est souvent négligée : ce sont les actes de société, les décrets d'autorisation de sociétés anonymes, les informations donnés par les annuaires financiers, enfin la littérature « grise » produite par les sociétés conservée dans les séries 65AQ du CAMT et les recueils Wz de la Bibliothèque nationale.

La recherche sur les *actes de société* (manuscrits) dans la série D31U3 des Archives de Paris était rendue très malaisée, jusqu'à un passé récent, par la procédure

---

<sup>168</sup> Dont l'idée avait été suggérée par Alain Plessis.

<sup>169</sup> Christian Grand, *Trois siècles de banque : de Neuflize, Schlumberger, Mallet, 1667-1991*, Saint-Cloud, EPA, 1991, p. 142-150.

<sup>170</sup> Les notices Mallet, Demachy et Pillet-Will devaient être rédigées par un coauteur qui a fait défection en juin 2001 ! Sans ce regrettable incident, le fonds Mallet aurait été certainement consulté.

<sup>171</sup> En dehors du fonds AN 88AQ rassemblant les rapports d'assemblée générale utiles pour établir la composition du conseil des directeurs et son évolution.

<sup>172</sup> Les papiers personnels de Ploëuc (AN 272AP) pourraient compléter cette liste, mais il ne s'agit pas, à proprement parler, d'archives d'entreprise.

de communication des actes, extrait par extrait<sup>173</sup>. La découverte d'un biais a permis de gagner un temps précieux : il consiste à consulter les journaux spécialisés dans les publications légales. Le plus pratique en l'espèce est la *Gazette des Tribunaux* dont les Archives de la Préfecture de Police conservent une collection complète reliée, munie d'un index<sup>174</sup>, en libre accès. Il suffit donc de passer en revue cet index pour faire l'inventaire des actes et de leurs renouvellements successifs<sup>175</sup>. On note à ce sujet des pratiques très diverses allant du renouvellement annuel (Ardoin) à l'absence de périodicité régulière<sup>176</sup>.

Néanmoins, cette source n'est pas d'une fiabilité absolue, et elle ne l'est plus du tout à partir de décembre 1867 : depuis les années 1840 et jusqu'à cette date, la publication légale est obligatoire, selon des règles d'ailleurs variables d'une année à l'autre, « dans trois » ou « dans quatre des cinq journaux » désignés<sup>177</sup> ; à partir de 1867, elle ne l'est plus que dans « un des cinq journaux ». Pour les périodes plus anciennes, on peut se reporter aux registres manuscrits de la série D32U3, qui sont également munis d'index, et notamment au numéro 1 de la série, une « table alphabétique des sociétés formées à Paris de 1745 à 1828 ». Lorsque l'acte est passé devant notaire, il est intéressant de se reporter au minutier central, d'y rechercher l'acte initial, auquel est souvent attaché l'ensemble des actes de renouvellement jusqu'à la dissolution de la société.

---

<sup>173</sup> Ce qui obligeait à passer obligatoirement par les registres D32U3 pour connaître le numéro de l'acte, même quand on connaissait sa date exacte. Depuis quelques mois, les Archives de Paris communiquent les liasses rassemblant tous les actes passés entre deux dates. La limite de dix communications par jour rend néanmoins impossible l'utilisation systématique de cette série dans le cadre d'une enquête prosopographique. En pratique, seules des recherches ponctuelles sont possibles.

<sup>174</sup> Contrairement à la collection de la BNU à Strasbourg...

<sup>175</sup> Un relevé complet a été fait pour les 350 noms répertoriés du patronat parisien entre 1840 et 1867 ; il est à la disposition de mes collègues qui sont en charge des autres volumes.

<sup>176</sup> Le renouvellement n'étant pas la poursuite pure et simple de l'activité de l'entreprise, mais bien souvent la conclusion d'une nouvelle société entre les mêmes partenaires après dissolution et liquidation de l'ancienne société, on voit mal comment les actes de société peuvent être utilisés dans le cadre d'une « démographie des entreprises » si l'on n'a pas fait un tri préalable entre les sociétés vraiment nouvelles et celles qui sont simplement renouvelées. C'est oublier qu'à une entreprise correspondent en général un grand nombre de sociétés successives (voir les notices Hottinguer, Mirabaud, Perier in *Banquiers parisiens...*, *op. cit.*). Cf. à ce sujet, entre autres publications, Philippe Jobert et Jean-Claude Chevaller, « La démographie des entreprises en France au XIX<sup>e</sup> siècle. Quelques pistes », *Histoire, Economie et Société*, 233, 2/1986, p. 233-264 ; J.C. Chevaller, « Désindustrialisation et démographie des entreprises en France au XIX<sup>e</sup> » in M. Hau (dir.), *Désindustrialisation...*, *op. cit.*, p. 67-81.

<sup>177</sup> En général, le *Moniteur Universel*, la *Gazette des Tribunaux*, le *Droit*, les *Petites Affiches*, etc.

Les actes de société apportent toute une série d'informations capitales : date, objet de la société, type de société, raison sociale, adresse, partenaires, capital. Ils ont constitués souvent la matière essentielle des notices, du moins de la rubrique centrale consacrée aux entreprises. Loin d'être une matière rébarbative, ils introduisent au cœur des affaires et permettent de les comprendre, comme le démontrent par exemple les notices Ardoin ou Lyon-Alemand. Pour d'autres, ils renseignent sur la date de l'entrée dans la carrière, car ils sont la première trace laissée dans les archives (Donon, Mirès, Pinard), sur les activités annexes (Cibiel, d'Eichthal), sur les délicates relations entre partenaires au sein des banques privées (Fould, André-Marcuard-Neuflize, Vernes), sur les difficultés de certains (Blount, Delahante, Lehideux), etc. Plus fondamentalement, ils sont un critère décisif pour distinguer des types d'entrepreneurs : patrons de banques privées en nom collectif ou en commandite simple, gérants de commandites par actions, managers à la tête de sociétés anonymes. De ce point de vue, il n'est pas indifférent de constater que les Pereire, présentés ordinairement comme des parangons d'entrepreneurs, sont restés longtemps des « employés » et n'ont jamais créé à Paris de société sous la raison sociale Pereire Frères<sup>178</sup>, contrairement à beaucoup de leurs collègues de la « nouvelle banque » comme Biesta, Donon, Pinard, etc.

On donnera enfin une preuve *a contrario* de l'intérêt des actes de société : soit qu'il y ait eu convention verbale, soit que l'acte ait échappé aux recherches, le rôle des frères Bartholony dans la succession de la banque Lapanouze et l'articulation de cette dernière avec la banque Girard & de Waru, telle que l'a décrit Bertrand Gille<sup>179</sup>, restent obscurs et, à vrai dire, incompréhensibles. Selon ce dernier, les Bartholony commanditèrent Girard & de Waru, successeurs de Lapanouze en janvier 1826. Mais la maison Girard & de Waru n'était pas une société en commandite et elle ne s'installa pas dans les locaux de la banque Lapanouze ; la continuité de l'une à l'autre reste à prouver, de même que l'existence d'une banque Bartholony sur la place de Paris à la fin de la Restauration. Lorsque les actes de société manquent, c'est l'entreprise, comme personne morale, qui n'a plus d'état civil. C'est pourquoi, la rubrique « L'entreprise » des notices a été utilisée, à plusieurs reprises<sup>180</sup>, pour faire un point précis de l'évolution chronologique des raisons sociales et des associés de

---

<sup>178</sup> Sauf à Arcachon en 1856 et peut-être pour exploiter la conserverie de Concarneau...

<sup>179</sup> Bertrand Gille, *La banque et le crédit...*, *op. cit.*, p. 113.

<sup>180</sup> Notamment lorsque ces actes n'avaient pas été déjà largement évoquées dans le cœur de la notice comme c'est la cas pour André, Ardoin, Bischoffsheim, Blount, Delessert, etc.

maisons de banque privée (cf. notices Davillier, Fould, Hottinguer, Heine, Perier, Pillet-Will, etc.).

Les *décrets d'autorisation de sociétés anonymes* ont été publiés jusqu'aux lois de 1863-1867 dans le *Bulletin des lois, partie supplémentaire*<sup>181</sup>. On y trouve les actes de fondation des sociétés anonymes qui se distinguent des actes relatifs aux sociétés de personnes par... leur longueur et leur richesse documentaire (références précises d'actes notariés, description des apports, historique, statuts complets, liste de souscription des actionnaires, composition du premier conseil d'administration). Il en a été fait un relevé systématique entre 1840 et 1867 où ont été notés, lorsque cela concernait les banquiers parisiens, les principales informations factuelles, les noms et les parts des gros investisseurs, la composition du conseil d'administration. Cette source est en effet fondamentale pour estimer le rôle de la banque privée dans l'investissement ferroviaire, l'industrialisation et la révolution bancaire du Second Empire.

Il a parfois été écrit que les banques ou les banquiers ne jouaient dans le financement des entreprises qu'un rôle d'intermédiaire ou d'incubateur et qu'ils ne constituaient pas un noyau d'actionnaires stable : on cite volontiers à ce sujet les Fould qui auraient revendu très vite leurs actions du Crédit mobilier<sup>182</sup>. Mais les contre-exemples célèbres sont nombreux : Rothschild aux Chemins de fer du Nord, Pereire au Midi, Perier à Anzin, Seillière chez les Schneider ou les Wendel. Les moins connus le sont tout autant : on relève fréquemment une corrélation étroite entre une souscription importante, une présence durable au conseil d'administration et la possession dans le patrimoine au décès d'un gros paquet d'action (Cf. Dassier, Davillier, Denière, Marcuard). Le portefeuille de plusieurs banquiers est peu diversifié, très concentré sur une ou deux valeurs qui témoignent de leurs liens privilégiés avec une entreprise (Cf. Dutfoy, Hottinguer, Laffitte, Rothschild).

L'analyse attentive des souscriptions et des conseils d'administration initiaux permet de repérer également la formation des groupes et la constitution de réseaux

---

<sup>181</sup> En accès libre dans la salle du CARAN (...qui n'est plus accessible) ; pour chaque année, le *Bulletin des lois* se compose de deux volumes *et* de deux autres pour sa *partie supplémentaire*. Certaines bibliothèques ne comptent pas malheureusement dans leur collection ce supplément.

<sup>182</sup> A sa mort, le portefeuille privé de Benoît Fould se composait à 89 % d'actions de la Compagnie de chemins de fer russes, mais on n'a pas de renseignements sur la composition des actifs de la banque Fould. A noter qu'il fut pris d'accès de folie à partir de septembre 1853...

d'affaires dont le rôle s'affirme par la suite : en octobre 1860, Alphonse Pinard fonde la Société de Crédit colonial (devenue le Crédit foncier colonial en 1863) avec des souscriptions importantes de Louis Bischoffsheim et de Lévy-Crémieu qui seront rejoints ultérieurement au conseil par Hentsch, Fère, Denière, Koenigswarter, Lucy-Sédillot, Mirabaud, bref par un bon nombre des futurs fondateurs en 1864 de la Société Générale<sup>183</sup>.

L'intérêt des *Annuaire financiers* a été bien mis en valeur par Alain Plessis, qui a beaucoup utilisé le *Guide financier* d'Auguste Vitu (1864) pour la prosopographie des régents de la Banque de France, et par l'historien américain Robert Locke à qui revient le mérite de l'identification du groupe Donon comme « troisième groupe » aux côtés des groupes Pereire et Rothschild<sup>184</sup>. D'autres annuaires financiers, datés de 1840 à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, ont été exploités : ils donnent des indices, à travers la composition des conseils d'administration, sur les investissements des banquiers et sur les réseaux d'affaires. Il n'a pas été toujours possible de suivre toutes les pistes suggérées par ces listes, mais la mention de la présence de tel ou tel banquier dans un conseil d'administration est comme une balise qu'un dictionnaire biographique se doit d'indiquer pour permettre le cas échéant à d'autres chercheurs de retrouver leur route.

Les *documents d'entreprises* conservées dans les séries 65AQ des Archives nationales et Wz de la Bibliothèque nationale permettent un suivi minimum des sociétés. Dans certains cas, ils jouent un rôle de substitution aux archives d'entreprises : ainsi les procès-verbaux des assemblées générales de la banque Lehideux (série AN 65AQ) et de la Caisse commerciale Béchet, Dethomas & Cie (recueils Wz de la Bibliothèque nationale et série AN 65AQ) permettent une restitution très convenable des activités des ces deux maisons de banque sous le Second Empire. Mais il ne reste apparemment rien de plus sur le Comptoir d'escompte de Paris, le Crédit mobilier<sup>185</sup>, les sociétés financières des groupes

---

<sup>183</sup> Cf. *Bulletin des lois, Partie supplémentaire*, 1860, volume 2 ; Crédit foncier colonial, CAMT 65 AQ A446-1 et N. Stoskopf, « Alphonse Pinard et la révolution bancaire du Second Empire », *Histoire, Economie et Société*, 2, 1998, p. 307-309 (reproduit dans *Industrie alsacienne...*, recueil d'articles, *op. cit.*, p. 146).

<sup>184</sup> Robert R. Locke, « A Method for identifying French corporate businessmen (the Second Empire) », *French Historical Studies*, X, 1, 1977, p. 261-292.

<sup>185</sup> Pour lequel existe également un fonds spécifique, mais très lacunaire (AN 25AQ).

Donon et Soubeyran. On se dira que la rareté de cette documentation fait sa valeur. Qui plus est, elle est d'une dimension parfaite pour une recherche prosopographique !

Les sources concernant les entreprises du Second Empire sont finalement beaucoup plus riches qu'on ne le prétend habituellement. Mais ce sont pour l'essentiel des imprimés qui ne présentent pas l'attrait d'archives inédites et peuvent même paraître très austères. Ils le seraient effectivement si l'objet de l'étude n'était pas la biographie des dirigeants d'entreprise, la recherche ponctuelle d'une date, d'une fonction, d'une décision. En bref, la prosopographie n'oblige pas à la lecture *in extenso* des statuts de société, ni des rapports d'assemblée générale !

#### *Les sources sur les fortunes*

L'intérêt des déclarations de mutation après décès et des inventaires ou des comptes de liquidation n'a pas besoin d'être souligné depuis les travaux d'Adeline Daumard. Disons simplement qu'il est encore renforcé en ce qui concerne les banquiers pour plusieurs raisons : les fortunes atteignent des montants exceptionnels ; leur composition présente des caractères spectaculaires qu'il est intéressant de détailler (portefeuille, propriétés foncières, collections d'œuvres d'art) ; la dévolution des héritages nécessite des précautions particulières ; enfin, la fortune d'un banquier est inséparable de ses activités professionnelles puisqu'elle sert de garantie de solvabilité : la gestion de la fortune, les gros investissements immobiliers (Rothschild, Heine, Hottinguer) ou industriels (Pinard) réalisés à titre privé sont des indications qui complètent utilement les connaissances sur les entreprises. Ici ou là, on trouve des informations rares comme la description des locaux d'une banque privée (Laffitte) ou une liste de correspondants bancaires dans le monde entier (Dassier). C'est pourquoi, les inventaires notariés, qui complètent utilement les déclarations de mutation après décès, ont été systématiquement recherchés : d'une part, ils permettent de connaître les biens non déclarés à Paris ; d'autre part, ils rendent possible un historique des acquisitions, du moins pour les biens qui font encore partie du patrimoine au moment du décès.

### *Documents rares*

Trois documents remarquables ont été rencontrés au cours de cette recherche, dont deux ont fait l'objet d'un article approfondi :

1. Une correspondance, datée d'octobre-novembre 1852, adressée par Ernest Lehideux (1831-1904) au siège de la banque familiale à Paris, qui m'a été transmise par madame de Champeaux, arrière-petite-fille de l'auteur. Ce dernier rend compte d'une tournée commerciale dans l'Est de la France au cours de laquelle il cherche à vendre les services de sa maison aux industriels qu'il visite. C'est donc un témoignage sur l'exercice du métier bancaire « à la base » et qui apporte des informations de première main sur les techniques de paiement et de crédit, les méthodes bancaires (traitement des effets de commerce, importance du renseignement sur la solvabilité des relations commerciales), mais aussi sur l'état d'esprit d'un jeune homme de vingt-et-un ans qui fait ses premières armes dans le métier. L'article, publié dans *Etudes et documents* en 1997<sup>186</sup>, se présente sous la forme d'un commentaire de texte qui met en valeur ces différents éléments. Il montre le décalage existant au début des années 1850 entre les besoins du commerce et l'offre bancaire qui paraît inadaptée : on est en effet à un moment critique où les progrès liés à l'industrialisation et aux moyens de transport modernes n'ont pas encore eu d'équivalent dans la sphère financière.

2. L'expérience de la banque d'échange Bonnard est une réponse à ces embarras de paiement. Puisque l'argent est rare, Victor-Corentin Bonnard propose de substituer à la circulation monétaire celle de bons d'échanges permettant d'acheter la marchandise désirée : le client se procure ces bons en puisant dans le portefeuille de la banque et remet en échange des bons représentatifs de ses propres stocks. Destinée surtout aux petites entreprises, la banque d'échange fonctionna à Marseille à partir de 1849, puis à Paris à partir de 1853. Bonnard connut la fortune, mais le système atteint vite ses limites et périclita. L'histoire de la banque d'échange Bonnard ou Comptoir central de crédit est assez facile à restituer grâce à une documentation imprimée assez abondante conservée à la Bibliothèque nationale<sup>187</sup> et au Centre des Archives

---

<sup>186</sup> « Un banquier sur le terrain : le voyage d'Ernest Lehideux (octobre-novembre 1852 », *Etudes et documents* IX, Comité pour l'histoire économique et financière, 1997, p. 529-540 (reproduit dans *Industrie alsacienne...*, recueil d'articles, *op. cit.*, p. 105).

<sup>187</sup> Qu'on me permette d'évoquer les temps héroïques, vers 1996-1997, où la découverte d'une pièce relative à une entreprise dans l'un ou l'autre des fichiers « hors d'âge » de la salle des catalogues

du monde du travail.

De cet ensemble se détache le curieux compte-rendu imprimé et publié de la rencontre entre Bonnard et cent quatre-vingts épiciers à la veille de l'ouverture de l'établissement parisien<sup>188</sup>. Ce document a été particulièrement utilisé pour étayer une communication, intitulée « Se passer de la monnaie : la Banque d'échange de Victor-Corentin Bonnard (1849-1862) », lors du colloque organisé par l'Association française des historiens économistes les 22 et 23 novembre 2001 sur le thème de « La monnaie, personnage historique<sup>189</sup> ». En l'occurrence, le personnage est en creux puisqu'il s'agit d'une tentative pour contourner la monnaie. Après avoir décrit les principes du système, ses avantages sont analysés : ils paraissent *a priori* considérables puisque Bonnard offre un crédit sans intérêt dont bénéficie le producteur, le vendeur, payé d'avance (en marchandises) avant même d'avoir réalisé la vente et trouvé un client ! Le crédit est accordé au producteur par le consommateur dont la banque tient la place. Mais Bonnard se heurte à l'esprit routinier des commerçants et surtout aux défauts du système qui fait reposer sur la banque la responsabilité de trouver des clients. Il était fatal que son portefeuille soit progressivement encombré par des bons représentant une marchandise invendable. Le Comptoir central rendit momentanément des services en économisant l'emploi de la monnaie et en soulageant les trésoreries, mais il n'avait plus de raison d'être dès que l'argent devint plus abondant.

3. L'inventaire de l'hôtel particulier parisien d'Auguste Dreyfus, le magnat du guano péruvien, fait entrer dans un monde à la Zola, mais... le Zola de *La Curée* décrivant le luxe du financier Saccard. Pièce par pièce, meuble par meuble, placard par placard, les deux gros registres reliés de cuir décrivent tous les objets d'arts et les richesses accumulées par le propriétaire des lieux, mais aussi ses effets personnels. C'est un extraordinaire monument élevé la propriété bourgeoise et au narcissisme de

---

de la Bibliothèque nationale engendrait un puissant sentiment d'autosatisfaction (quelque chose comme le syndrome d'Howard Carter...) à la hauteur de l'exploit présumé, un « exploit » totalement anéanti depuis par l'informatique, pour le plus grand bien de la recherche !

<sup>188</sup> *Comptoir central, séance du 13 juin 1853 chez Lemardelay*, Paris, 1853, 52 p. , CAMT 65AQ A 390.

<sup>189</sup> Placé sous la direction de Catherine Grandjean, Marc Flandreau et Albert Broder, il a rassemblé vingt-deux communications et s'est tenu à l'École normale supérieure. Ses actes seront publiés par les éditions de L'Harmattan. Communication reproduite dans *Industrie alsacienne...*, recueil d'articles, *op. cit.*, p. 118.

la possession, mais qui n'est représentatif que de la fortune exceptionnelle d'un nouveau riche et d'un genre de vie à peu près unique. Son intérêt est purement anecdotique. Que faire de plus avec un document pareil sinon en publier des extraits avec des points d'exclamation ? Cet inventaire est évoqué rapidement dans la notice « Auguste Dreyfus » et dans un article sur le roi du guano publié par *Saisons d'Alsace*<sup>190</sup>.

On terminera cet inventaire non exhaustif des sources par une visite aux Archives de la Préfecture de police au Commissariat du V<sup>e</sup> arrondissement, place Maubert. D'abord, c'est le dépôt d'archives le moins surveillé et le moins réglementé de Paris et l'accueil y est chaleureux. On peut y consulter les dossiers des renseignements généraux qui regroupent des coupures de presse, des rapports d'agents, des ragots de toutes sortes, malheureusement uniquement pour la période postérieure à 1871. Le renseignement historique rejoint le policier : aucun indice ne doit être négligé dans une enquête – scientifique - portant sur 93 banquiers !

## **B. Résultats**

Les résultats de ce travail peuvent se décomposer en trois parties : les informations individuelles sur les banquiers et leurs entreprises, dont certaines ont déjà été évoquées, mais qui sont essentiellement contenues dans les 93 notices ; la synthèse de l'enquête sur le groupe social présentée dans l'introduction de l'ouvrage ; enfin, des avancées sur la révolution bancaire du Second Empire et sur l'histoire des banques au XIX<sup>e</sup> siècle qui vont, d'une certaine façon, au delà des résultats attendus de la prosopographie.

### ***1. Portée des notices biographiques***

Il serait vain de déterminer le nombre des notices totalement inédites, celles dont la rédaction a pu s'appuyer sur des ouvrages biographiques plus ou moins solides,

---

<sup>190</sup> « Le roi du guano », *Saisons d'Alsace*, 9, hiver 2000, p. 42-45 .

celles enfin qui sont déjà disponibles dans d'autres dictionnaires facilement accessibles. Ce qui est certain, c'est que cet ouvrage, comme ceux qui suivront sur Paris, comble une lacune de la production éditoriale et permettra de trouver des informations rapides sur l'élite financière française au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Les notices sont de longueur inégale. Elles ont fait l'objet d'investigations plus ou moins poussées en fonction de l'importance du personnage ou de la nouveauté du sujet. Au-delà de ces considérations générales, leur rédaction a obéi à plusieurs objectifs :

1. Proposer une nouvelle synthèse pour des personnages connus, mais dont la bibliographie est dispersée et parfois décevante (Bartholony, Blount, d'Eichthal, Frémy, Mirès, Pereire, Soubeyran<sup>191</sup>, Talabot, etc.). Cela donne des notices « trapues<sup>192</sup> » qui font une place très importante aux affaires et cherchent à les replacer dans leur contexte. En ce qui concerne les Pereire, l'obligation de rédiger deux notices constituait un défi particulier puisque la quasi-totalité des auteurs ne distinguent pas les deux frères<sup>193</sup>. L'interprétation proposée est dans le droit fil de la méthode appliquée pour l'ensemble de l'enquête consistant à prendre au sérieux les actes de société, les listes des dirigeants et des administrateurs, les fonctions exercées. On constate alors qu'Isaac est le banquier, le financier, le gestionnaire, le « patron », celui aussi qui conduit la manœuvre dans les investissements à l'étranger, alors qu'Emile, décrit comme plus imaginatif et visionnaire, est l'homme des projets, des idées nouvelles, des innovations bancaires, des grands équipements ferroviaires, et des aménagements urbains ou balnéaires. Ce sont deux personnalités très différentes, curieusement unies par le mariage d'Isaac avec la fille d'Emile et par la Société universelle Pereire qui mettait leurs biens en commun.

2. Effectuer une sorte de remise à niveau pour des personnages de premier plan tombés dans l'oubli, mais dont le rôle a été complexe et méritait une analyse approfondie : il s'agit surtout de Louis Bischoffsheim, Armand Donon (qui a eu droit à la notice la plus longue) et Alphonse Pinard. Ce sont peut-être les notices dont la rédaction a apporté le plus de satisfaction.

---

<sup>191</sup> Notice qui doit beaucoup à une excellente maîtrise (1973) de J.H. Calmon.

<sup>192</sup> Dans les deux sens que le *Petit Larousse* donne à ce terme quand il est employé dans un sens familier : « qui a de solides connaissances » et « ardu, difficile »...

<sup>193</sup> Voir en dernier lieu l'article d'André Thépot, in Jean Tulard (Dir.), *Dictionnaire du Second Empire*, Paris, Fayard, 1995.

3. Découvrir des personnages nouveaux dont le métier ou le mode d'action a été original, souvent en marge du milieu bancaire : Bonnard, Dreyfus<sup>194</sup>, Lyon-Alemand<sup>195</sup>, Prost. Relèvent d'une certaine façon de la même catégorie les notices sur les syndics d'agent de change (Billaud, Moreau), sur les directeurs de compagnies d'assurance (Gourcuff, Maas, Thomas), voire sur les gérants des commandites par actions qui constituent une catégorie intermédiaire entre les patrons de banques privées et les managers dirigeant les établissements de crédit (Béchet, Chabrol Chaméane, Calley de Saint-Paul, Lehideux). Toutes ces notices affinent la connaissance du milieu bancaire et financier parisien.

4. Pour tous les autres, on ne peut que laisser le lecteur juger. Sans doute sera-t-il davantage intéressé par les notices où se dégagent des vraies personnalités, où l'information est suffisamment fouillée et cohérente pour que la « description de la personne » devienne un portrait. Peut-être que les notices André, Dassier, Delahante, Denière, Fould, Hentsch, Marcuard, Perier, et quelques autres encore, peuvent prétendre à cette appellation.

Comme cette recherche n'a pas vraiment de précédent, hormis pour les régents de la Banque de France, il était relativement facile d'apporter du neuf, y compris sur les personnages les mieux connus, comme James de Rothschild : son contrat de mariage, son appartenance au Suprême Conseil de la Grande Loge de France, ses énormes investissements immobiliers parisiens se montant à trente-six millions de francs, tout cela ne figure pas dans les biographies consacrées aux Rothschild, mais se trouve pourtant à portée de main dans des archives faciles d'accès. Cela montre une fois de plus que ce terrain n'a pas été retourné en tous sens comme on serait tenté de l'imaginer.

Parmi les informations les plus neuves, il faut citer les querelles au sein de la famille Fould qui ne relèvent pas, contrairement aux apparences, de l'anecdote. Leur trace apparaît d'une part dans le testament de Benoît Fould, daté de 1845, où il

---

<sup>194</sup> La marginalité d'Auguste Dreyfus est également chronologique, puisque le point de départ de sa fortune date de 1869. C'est un patron de la III<sup>e</sup> République qui doit sa présence parmi ses confrères du Second Empire à sa naissance à Wissembourg... Les sciences humaines ne sont pas des sciences dures...

<sup>195</sup> Notice suggérée par M. Alain Plessis et dont la rédaction a été possible grâce au dévouement de madame Françoise Pianelli, documentaliste au CLAL-Engelhard.

reproche à ses frères, Achille et Louis, « d'avoir assez profité de (son) travail, car c'est à (lui) seul qu'ils doivent la fortune qu'ils ont aujourd'hui, ce dont ils ont été fort peu reconnaissants de (son) vivant<sup>196</sup> » et, d'autre part, dans les actes de société conclu entre 1845 et 1848, moment où éclate une crise ouverte entre Benoît et le reste de la famille<sup>197</sup>. Ces événements éclairent d'un jour tout à fait nouveau la fondation et la destinée du Crédit mobilier qui intervient quelques années plus tard en novembre 1852. Dans ses mémoires, parues en 1857, le docteur Véron a bien souligné l'opposition farouche d'Achille Fould, ministre des Finances, au projet du Crédit mobilier porté par les Pereire, mais aussi par Benoît Fould. Persigny l'emporta finalement sur son collègue et réussit à convaincre l'empereur d'autoriser le Crédit mobilier.

Or ce témoignage fut critiqué comme invraisemblable par le premier historien du Crédit mobilier, M. Aycard, en 1867 au motif que les Fould et leurs alliés Heine, Oppenheim et Ratisbonne, avaient été de gros souscripteurs du Crédit mobilier. Ces contradictions ont embarrassé jusqu'à nos jours les historiens qui ignoraient les querelles de famille chez les Fould<sup>198</sup> et n'ont peut-être pas accordé toute l'attention nécessaire à l'abstention d'Achille Fould dans la souscription du Crédit mobilier. Si cette banque d'affaires a été une création éphémère, ce n'est pas tant à cause de l'hostilité des Rothschild, que de celle d'Achille Fould et des obstacles mis par l'Administration à son développement : l'expansion du Crédit mobilier a été bridée dès 1855 par l'interdiction d'émettre des obligations et d'accroître ses ressources. Benoît Fould étant devenu fou et mourant en 1858, son frère, Achille, continua à s'en prendre aux Pereire, notamment dans l'affaire de la Banque de Savoie où il fut « le

---

<sup>196</sup> AN MC VIII-1690. Cf. notice Benoît Fould dans les *Banquiers...*, *op. cit.*

<sup>197</sup> Actes de société, fonds Murat, AN 31 AP396.

<sup>198</sup> Cf. Jean Bouvier, *Les Rothschild*, Paris, Fayard, 1967, p. 167 (« Quant au ministre Achille Fould, il se montra dès le début, hostile à l'expérience, mais on ignore les raisons véritables qui séparèrent alors les deux frères ») ; Bertrand Gille, *La banque en France au XIXe siècle*, Genève, Droz, 1970, p. 128 (« La seule opposition violente serait venue de Fould qui aurait réuni à son avis tous ses collègues sauf le ministre de l'Intérieur. Cette version paraît d'autant plus invraisemblable que l'on connaît le rôle joué par la famille Fould dans la création du Crédit mobilier ») ; Alain Plessis, *La politique de la Banque de France de 1851 à 1870*, Genève, Droz, 1985, p. 28-29 (« Les relations des Fould avec les Pereire ont été fort complexes. (...) Tout en restant commanditaire de la maison Fould et en tirant le meilleur parti de sa participation au groupe du Crédit mobilier, Achille Fould émet de sévères critiques sur l'entreprise des Pereire, et cela dès l'origine. » En réalité, Achille Fould n'était plus commanditaire de la banque Fould, mais on peut considérer que son fils, Adolphe, l'y représentait ; il ne participe en aucune façon au groupe du Crédit mobilier.

plus sûr auxiliaire de la Banque de France » selon Alain Plessis<sup>199</sup>. Quant à la chute du Crédit mobilier en 1867, *via* sa filiale, la Compagnie immobilière, elle fut attribuée par Isaac Pereire à Soubeyran... protégé d'Achille Fould et, selon la rumeur publique, son fils naturel<sup>200</sup>.

Derrière la petite histoire et ses sordides règlements de compte<sup>201</sup>, se cache en réalité un affrontement fondamental entre deux conceptions, l'une, d'inspiration saint-simonienne, d'une économie organisée sous l'égide de l'Empire autoritaire, l'autre, libérale défendue par Achille Fould, James de Rothschild, mais aussi par Donon et Pinard, et qui triomphe à partir de 1860. Ce rapide aperçu n'épuise pas une question qu'il conviendrait d'approfondir.

## ***2. Profils de banquiers***

La synthèse de l'enquête, présentée dans l'introduction du livre sur *les Banquiers et financiers parisiens*, ne sera pas reprise ici, même lorsqu'elle apporte des éléments de réponse à la problématique tirée de la citation de Paul Krugman. Elle sera considérée comme une annexe du présent mémoire. Organisée en trois parties, sur le modèle des notices biographiques, elle traite successivement des origines – géographiques, culturelles et sociales – des banquiers, de leur comportement économique et de leur place dans la société de leur temps. On se contentera ici de revenir sur certains points qui ont fait l'objet de communications ou posent des problèmes particuliers :

### *La définition de la haute banque*

Un problème récurrent de définition s'est posé tout au long de l'enquête : la langue française ne connaît que des « banquiers » et ne veut pas savoir quel est leur métier précis, ni même leur place dans l'entreprise encore que les expressions actuelles de cadres bancaire ou d'employé de banque devraient réserver le titre de banquier aux cadres dirigeants (ce qui peut représenter des effectifs importants dans

---

<sup>199</sup> A. Plessis, *ibid.*, p. 265.

<sup>200</sup> A. Plessis l'attribue directement à Achille Fould qui a convaincu le conseil de ne pas autoriser la Compagnie immobilière à émettre des obligations avec lots alors que l'empereur était favorable. *Ibid.*, p. 29.

<sup>201</sup> Il y eut même un duel Pereire-Soubeyran, par témoins interposés, en février 1877.

les grands établissements contemporaines). Le français distingue en revanche, plus ou moins bien, les banques<sup>202</sup> : banque privée, haute banque, banques de dépôts, banques d'affaires<sup>203</sup>, etc. Il faut un peu lui forcer la main pour introduire les termes de banque par actions ou de banque anonyme<sup>204</sup> qui ne sont pas d'usage courant, mais qui précisent ce qu'on entend par vieille et nouvelle banque<sup>205</sup>. Rien n'existe en revanche pour désigner les banque en commandite par actions qui constituent un entre deux aux réelles particularités. Il faut donc se contenter de ce maigre bagage sémantique qui présente l'inconvénient supplémentaire de nager dans le flou complet : les banques de dépôts se sont longtemps comportées comme des banques d'affaires ; on ne sait pas s'il faut considérer les commandites par actions comme des banques dites « privées » ou les rapprocher des sociétés anonymes<sup>206</sup> ; on ne voit pas très bien où se situent les limites de la haute banque<sup>207</sup>, etc.

Cette dernière question a fait l'objet d'une réflexion plus approfondie qui a abouti à une communication à la table ronde sur « L'histoire de la Haute Banque, bilan et perspectives de recherches, XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle » organisée par la Fondation pour l'Histoire de la Haute Banque (et son directeur, Raymond Dartevelle) le 16 novembre 2000<sup>208</sup> et à une proposition d'article, intitulé « An attempt to define the

---

<sup>202</sup> A la différence de l'anglais qui introduit dans le langage les différences fonctionnelles. Cf. Youssef Cassis, *Les banquiers de la City à l'époque édouardienne*, Genève, Droz, 1984, 449 p. ; *id.* *La City de Londres, 1870-1914*, Paris, Belin, 1987, 235 p.

<sup>203</sup> Cf. Jean Bouvier, « Recherches sur l'histoire des mécanismes bancaires en France dans le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle : sources et problèmes », article paru en 1955 repris dans *Histoire économique et histoire sociale*, Genève, Droz, 1968, p. 93-133.

<sup>204</sup> Le terme d'établissement de crédit est le plus approprié et... le plus élégant.

<sup>205</sup> Cf. David S. Landes, « Vieille banque et banque nouvelle : la révolution financière du XIX<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. III, 1956, p. 204-222.

<sup>206</sup> C'est cette dernière option qui a été privilégiée au nom de la distinction entre sociétés de personnes et de capitaux. Cf. dans l'introduction des *Banquiers...*, *op. cit.*, tableau n°1 : répartition des notices par statuts et types d'activité, p. 12-13.

<sup>207</sup> Sur la définition de la haute banque, cf. Robert Bigo, *Les banques françaises au cours du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Sirey, 1947 ; Bertrand Gille, *La banque et le crédit... op. cit.*, p. 51-57 ; M. Lévy-Leboyer, *Les banques européennes et l'industrialisation internationale dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUF, 1964, p. 418-444 et « Le crédit et la monnaie : l'évolution institutionnelle », chap. IV de Fernand Braudel et Ernest Labrousse, *Histoire économique et sociale de la France*, t. 3, vol. 1, PUF, 1976, p. 350-352 ; Alain Plessis, *Régents...*, *op. cit.*, p. 81-82 et 113-118 ; Louis Bergeron, *Les Rothschild et les autres... La gloire des banquiers*, Paris, Perrin, 1990, p. 10 et svtes ; Hubert Bonin, *La banque et les banquiers en France du Moyen Âge à nos jours*, Larousse, 1992, p. 49-59 ; Dominique Barjot, *Histoire économique de la France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Nathan, 1995, p. 186.

<sup>208</sup> Rassemblant une vingtaine de participants (parmi lesquels Louis Bergeron, Serge Chassagne, Youssef Cassis, Michel Lescure, Philippe Marguerat, Alain Plessis), cette journée d'études s'est tenu sous la présidence de Maurice Lévy-Leboyer et François Jéquier à la fondation Dosne-Thiers.

Parisian Major Banking Houses (Haute Banque) in the nineteenth century<sup>209</sup> », adressée à la *Business History Review*. Les critères utilisés habituellement par les historiens pour distinguer la haute banque ne permettent pas vraiment de verrouiller le concept et admettent trop d'exceptions : il en est ainsi de la structure familiale des entreprises, de la participation aux grandes affaires, de l'ancienneté, de l'importance des capitaux, de la stabilité des entreprises. Pour chacun de ces critères, il est assez facile de montrer que des maisons, dûment labellisées « haute banque », dérogent sur tel ou tel point. On en vient à se demander s'il faut se contenter d'un concept flou qui n'existe réellement que par son noyau dur et qui perd de sa pertinence au fur et à mesure qu'on s'en éloigne. Le moyen de sortir de ces contradictions est de considérer que l'appartenance à la haute banque n'est pas fondée sur des critères objectifs, mais qu'elle est le résultat d'une cooptation tacite sur le modèle des clubs mondains. Les critères évoqués ci-dessus ne sont pas du ressort de l'historien, mais des contemporains qui les ont utilisés avec plus ou moins de souplesse, le moins l'emportant avec le temps, puisque le groupe a eu tendance à se refermer sur lui-même, à accorder une prime aux anciens et à se méfier des nouveaux, comme cela se produit dans tous les groupes sociaux, depuis les aristocraties jusqu'aux bandes d'amis...

Dans ces conditions, il n'est pas du pouvoir de l'historien d'attribuer ce label, mais simplement de prendre acte des réalités de l'époque, en l'occurrence des représentations que se faisaient les banquiers les uns des autres. A défaut de témoignages directs, il faut chercher les traces de cette reconnaissance mutuelle dans les collaborations entre banquiers en partant de cette évidence que les regroupements attestent de l'existence du groupe ! Un banquier n'engage en effet sa réputation, ses fonds et sa responsabilité, que s'il est tout à fait sûr de ses partenaires, considérés comme des pairs : le conseil de régence de la Banque de France, les groupes Pereire et Rothschild, certains conseils d'administration<sup>210</sup> sont de bons indicateurs pour repérer ces liens multiples qui finissent par donner au groupe le sentiment de sa

---

<sup>209</sup> Article reproduit avant traduction dans *Industrie alsacienne...*, *op. cit.*, recueil d'articles, p. 166.

<sup>210</sup> Lors de la table ronde, j'ai cité l'exemple de la Compagnie générale des allumettes chimiques, fondée en octobre 1872, dont le conseil d'administration se composait d'Alphonse Mallet, Charles Demachy, Armand Dutfoy, Rodolphe Hottinguer, Henri Mirabaud et Alexis Pillet-Will. Dutfoy étant le seul à poser un problème d'identification, sa présence dans ce conseil signifierait qu'il est admis dans le cercle de la haute banque.

supériorité et la conviction de former une élite.

*Deux types de banquiers, un seul type de banque ?*

Formulée de cette façon, la question est un peu provocante... On connaît en effet la distinction classique entre vieille banque (la haute banque, les banques privées) et nouvelle banque (la banque par actions, les banques de dépôts)<sup>211</sup>. Or l'enquête montre clairement qu'aux deux types de banque correspondent bien deux types de banquiers : c'est la conclusion à laquelle parvient l'analyse de type sociologique, intitulée « convergences » et publiée en introduction de l'ouvrage sur les banquiers. Elle est formulée de façon encore plus nette dans la communication intitulée « From the private bank to the joint-stock bank : the case of France (second half of the 19<sup>th</sup> century) » à la VI<sup>th</sup> European Business History Conference à Helsinki en août 2002<sup>212</sup>. Mais celle-ci aboutit également à la conclusion que les méthodes anciennes se sont imposées à la nouvelle banque...

Dans un premier temps, il faut bien distinguer deux types de banquiers :

a) *La banque privée* parisienne est multiconfessionnelle et cosmopolite, mais assez homogène par ses origines sociales. Elle se compose de trois branches principales : la première, autochtone, compte des catholiques (Davillier, Laffitte, Perier, Seillière), des protestants (André, Neuflyze) et des juifs (Fould) ; la deuxième se compose d'un important contingent de banquiers d'origine suisse et de religion réformée dont l'installation en France a commencé au début du XVIII<sup>e</sup> siècle (Mallet) et s'est poursuivie jusqu'à la Restauration : la plupart sont venus de Genève ou de ses environs (Dassier, Delessert, Hentsch, Mirabaud, Vernes), quelques-uns de Zurich (Hottinguer) ou de Berne (Marcuard). Enfin, la branche la plus récente, qui s'implante en France entre le début du siècle et la Guerre de 1870, est celle des banquiers juifs allemands, dont la plupart sont issus de Rhénanie (Bischoffsheim, Cahen d'Anvers, Erlanger, Rothschild, Stern) et d'autres de Bavière (d'Eichthal, Koenigswarter). Quelques individualités, comme le catholique anglais, Edward Blount ou le Savoyard, Frédéric Pillet-Will, complètent encore ce tableau

---

<sup>211</sup> D. S. Landes, « Vieille banque... », *loc. cit.*

<sup>212</sup> Colloque de l'European Business History Association sur le thème *Companies, Owners, Employees* prévu les 23 et 24 août 2002 sous la direction de Riitta Hjerpe et de Susanna Fellman. Communication reproduite dans *Industrie alsacienne...*, recueil d'articles, *op. cit.*, p. 182).

bigarré.

Cette diversité culturelle remarquable est atténuée par une communauté d'expériences professionnelles : ces banquiers ont derrière eux une assez longue culture du maniement de l'argent et appartiennent en général à des familles engagées depuis plusieurs générations dans le négoce de marchandises. Ce qui les différencie toutefois, c'est le moment où ils sont venus, eux ou leur famille, au commerce de l'argent, c'est l'ancienneté de la culture bancaire : certains sont des représentants de deuxième ou de troisième génération bancaire, si ce n'est plus, comme Adolphe d'Eichthal, banquier de cinquième génération ; d'autres franchissent le pas en cours de carrière, parfois à plus de quarante ans, et passent eux-mêmes du négoce à la banque. Presque tous sont issus d'un axe « lotharingien », de la Rhénanie aux Alpes et à la Lombardie, resté à l'écart des grandes monarchies et des Etats centralisés, où les élites se sont formées loin des carrières de l'Etat, de la société de cour ou de la politique mercantiliste, et ont été mieux armées pour se lancer dans l'aventure du capitalisme libéral<sup>213</sup>.

b) *Les nouveaux managers* présentent une physionomie exactement inverse, se caractérisant par l'homogénéité culturelle, mais la diversité sociologique : à l'exception d'Enrico Cernuschi, cofondateur en 1869 de la *Banque de Paris*, ils sont français et majoritairement catholiques. Mais presque tous sont des hommes nouveaux, non seulement dans la banque, mais aussi dans les métiers du commerce auxquels leur famille est généralement étrangère. On trouve dans ce groupe un important contingent de nobles qui réussissent ainsi un *aggiornamento* spectaculaire à l'économie capitaliste (d'Audiffret, Germiny, Ploëuc, Soubeyran). Leurs collègues se répartissent sur un large spectre social, depuis les frères Delahante, issus d'une famille de fermiers généraux, à Alphonse Pinard, fils d'un professeur de collège.

Leur parcours professionnel est également très varié : ceux qui ont acquis une expérience dans les métiers de la banque (Pereire, Pinard) sont minoritaires. Les uns commencent leur carrière comme avocat (Donon), d'autres comme industriel (Denière), d'autres encore font un long parcours dans les conseils d'administration avant d'accéder à des fonctions dirigeantes (Fère). Mais l'itinéraire à la fois le plus

---

<sup>213</sup> Sur les atouts actuels de cette partie de l'Europe, cf. M. Hau, « La résistance à la désindustrialisation en Europe depuis 1973 », *De-industrialisation in Europe, op. cit.*, p. 141-153.

fréquent et le plus remarquable, puisqu'il est à l'origine d'une tradition bien française, est celui de la fonction publique. Au départ, se trouve la hantise du pouvoir face à la dilution des responsabilités dans les sociétés anonymes : la présence de hauts fonctionnaires à la tête des grands établissements de crédit se justifie par la nécessité d'établir la confiance, non pas sur la solvabilité d'un gérant responsable sur ses biens, mais sur des compétences reconnues et une parcelle d'autorité héritée de l'exercice d'une charge publique, d'où la nomination du marquis d'Audiffret, président de chambre à la Cour des comptes, à la présidence du CIC en 1859. De leur côté, de nombreux fonctionnaires, inspecteurs des finances (Ploëuc, A. Delahante) ou préfets (Germiny, Frémy), sont volontiers attirés par le pantouflage<sup>214</sup>.

Le paradoxe est que ces nouveaux banquiers, loin de faire la « révolution bancaire » qu'on attendrait d'eux, reprennent à leur compte les méthodes et les comportements traditionnels de la haute banque : personnalisation du management, libre interprétation des statuts, confusion entre bien social et fortune privée, justification de l'enrichissement personnel comme preuve de compétence, etc. De leur côté, les banquiers privés font le chemin inverse et se laissent tenter, à quelques exceptions près, par les « vastes agrégations d'intérêts ». Le moment est vite venu où tout le monde, sur la place de Paris, faisait à peu près la même chose, c'est-à-dire de la banque d'affaires. Comme entre-temps la révolution bancaire avait donné des moyens nouveaux de collecte des ressources, soit par l'émission d'actions, soit par les dépôts bancaires, les affaires furent énormes et le capitalisme français connut son âge d'or jusqu'à ce que la Grande dépression remette chacun à sa place et certains au placard<sup>215</sup> !

En attendant, les nouveaux managers s'alignent, dans une certaine mesure, sur les pratiques des banquiers traditionnels et sont en quelque sorte absorbés par eux. Ce constat confirme les enseignements de David Landes sur la participation de la vieille banque à l'émergence d'une banque nouvelle et de Jean Bouvier qui constatait que

---

<sup>214</sup> Le terme serait apparu en 1878 ; selon A. Rey, *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Le Robert, 1992.

<sup>215</sup> Voir les notices Frémy, Hentsch, Donon, Soubeyran ainsi que Jean Bouvier, *Le krach de l'Union générale, 1878-1885*, Paris, PUF, 1960 ; Alain Plessis, « Les banques françaises pendant la longue stagnation » et Pierre-Cyrille Hautcoeur, « Le marché financier français entre 1870 et 1900 », in Yves breton, Albert Broder et Michel Lutfalla, *La longue stagnation en France, l'autre grande dépression, 1873-1897*, p. 225-234 et 235-265.

« longtemps, la banque nouvelle (est restée) fort traditionnelle<sup>216</sup> »

### *Banque et politique*

Les banquiers sont, de tous les entrepreneurs, ceux qui sont le plus proches du pouvoir, surtout quand ils sont installés dans la capitale. Ils sont plusieurs au XIX<sup>e</sup> siècle à occuper des postes de premier plan (Laffitte, Perier, Goudchaux, Fould). Ils entretiennent de ce fait des liens privilégiés avec les politiques, mais sont aussi mêlés de près aux affrontements et aux rivalités de clans. Cette problématique des liens entre banque et politique apparaît dans les notices individuelles et a été traitée dans la synthèse présentée en introduction, mais elle mériterait des investigations supplémentaires dans trois directions :

1. Sous le Second Empire, on repère des partenariats très étroits entre les dignitaires de l'Empire et les grands banquiers : Persigny-Pereire, Morny-Donon, Fould-Soubeyran, Chasseloup-Laubat-Pinard, etc. Frémy, de son côté était lié à l'impératrice, à Persigny et à Haussmann. Il faudrait mener des recherches complémentaires dans les archives administratives et, éventuellement, dans les papiers privés, pour mieux comprendre cette articulation entre le pouvoir et les affaires qui est une des caractéristiques du régime. Celles-ci butaient jusqu'à présent sur la méconnaissance de nombreux banquiers : ainsi tous les biographes de Morny se plaisent à raconter que « Morny étaient dans l'affaire », mais ils ignorent qui est ce Donon cité au détour d'une phrase. Il y aurait grand intérêt à refaire une biographie de Morny en enquêtant sur les affaires du tandem qu'il formait avec Donon, ce qui est possible à condition de sillonner la France, particulièrement le Massif Central, et de faire des recherches dans les archives notariales<sup>217</sup>.

2. Pour ce qui concerne la Troisième République, les thèses défendues par Jean Garrigues dans *La République des hommes d'affaires (1870-1900)*<sup>218</sup> paraissent contestables au vu des résultats des différentes enquêtes sur le patronat du Second Empire, au premier chef de celle sur les banquiers. Que des ministres comme Agénor

---

<sup>216</sup> Cf. Jean Bouvier, *Le Crédit lyonnais de 1863 à 1882, les années de formation d'une banque de dépôts*, Paris, SEVPEN, 1961, p. 895.

<sup>217</sup> La dernière biographie en date de Morny accorde un peu plus d'importance à cet aspect des choses et est un peu mieux informé sur Donon : cf. Michel Moisan, *Le duc de Morny, le Parisien et l'Auvergnat*, Paris, Carlat, 2001, 369 p.

<sup>218</sup> J. Garrigues, *La République des hommes d'affaires (1870-1900)*, Paris, Aubier, 1997, 432 p.

Bardoux, Léon Say ou Emile de Marcère aient « permis le redressement économique de la France » comme l'annonce la quatrième de couverture, et « crédibilisé la République auprès des entreprises », que « ces bourgeois libéraux, étroitement liés aux grandes sociétés françaises (...) tiennent entre leurs mains l'avenir du régime républicain » est possible, probable même, sauf que Bardoux, Say et Marcère ne sont pas des hommes d'affaires. On croit alors à une ambiguïté du titre, mais l'introduction confirme l'intention de l'auteur : montrer que les milieux d'affaires « sont associés *de facto* à l'instauration du nouveau régime », que les détenteurs des capitaux influencent les institutions aussi bien que la politique menée par les gouvernements républicains », que la Troisième République est le fruit d'un « contrat » entre les républicains (...) et les milieux d'affaires<sup>219</sup> », en bref que la Troisième République est l'œuvre du grand capital.

Le problème, c'est que la démonstration de Jean Garrigues s'appuie sur le personnel politique *lié* aux milieux d'affaires, mais très peu sur les hommes d'affaires eux-mêmes. Or en province,<sup>220</sup> comme à Paris, à la tête des grands établissements financiers ou des compagnies de chemin de fer, les républicains sont loin de dominer : le patronat français est alors massivement bonapartiste, orléaniste ou, ce qui est plus surprenant, légitimiste. Robert R. Locke, déjà cité, a écrit un ouvrage pionnier dans lequel il explique combien il faut nuancer à propos des légitimistes l'idée « d'un groupe économiquement dépassé dont la position politique et sociale correspondait à l'arriération de leurs fonctions économiques<sup>221</sup>. » Parmi les députés de l'Assemblée nationale élue en 1871, il relève 25,5 % d'hommes d'affaires chez les orléanistes et 15,5 % chez les légitimistes<sup>222</sup> ; sur les trente-cinq députés qui figurent dans les conseils d'administration du *Guide financier* d'Auguste Vitu en 1863, un seul appartient en 1871 à l'extrême-gauche, quatre à la gauche républicaine, neuf au centre-gauche, onze au centre-droit orléaniste et dix à la droite légitimiste<sup>223</sup>.

---

<sup>219</sup> *Ibid.*, p. 11.

<sup>220</sup> Voir en particulier les patronats du Nord et de Marseille.

<sup>221</sup> Robert R. Locke, *French Legitimists and the politics of moral order in the early third Republic*, Princeton, Princeton University Press, 1974, p. 98.

<sup>222</sup> *Ibid.*, tableau 3, p. 127.

<sup>223</sup> *Ibid.*, p. 129-130. Il y aurait néanmoins une distinction à faire entre les politiques attirés par les affaires et les hommes d'affaires attirés par la politique : ce ne sont pas les mêmes hommes, ni les mêmes itinéraires. Dans le groupe du centre gauche, on ne peut pas mettre sur le même plan Henri Germain, qui est un véritable chef d'entreprise, et Léon Say, pilier de conseils d'administration sans doute, mais qui est avant tout un politique et un économiste.

Parmi les banquiers parisiens légitimistes, on peut citer le marquis d'Audiffret, Maurice Aubry, les frères La Bouillèrie, Alexandre de Ploëuc auxquels s'ajoutent de nombreux orléanistes, particulièrement dans la haute banque, et des bonapartistes à la tête des grands établissements de crédit où ils avaient été nommés par le régime déchu. Les banquiers et financiers républicains sont nettement minoritaires.

Si l'on part du principe que les capitaux déterminent la politique, la Restauration monarchique avait toutes ses chances. Cette cause n'a pas été perdue sur le terrain de l'argent, mais de la politique : il n'y a pas eu de « mur d'argent ». C'est cet effacement qui mériterait une enquête approfondie sur le modèle de ce qu'a proposé Jean Bouvier à propos des écrits des cousins Deseilligny et d'Adrien Mazerat, tous trois sortis du Creusot<sup>224</sup> : il conclut « qu'il est sage de s'adapter aux aspirations politiques du prolétariat et des bataillons obscurs des campagnes. Progressivement, tout l'ensemble de la bourgeoisie se résignera à la République, plus qu'elle ne l'acceptera.. Mais si elle se laisse imposer la forme de l'Etat, c'est parce qu'elle est sûre d'en imprégner le contenu<sup>225</sup>. »

3. Ce n'est pas le capital qui a imposé ses choix, mais plutôt la politique qui s'est imposée à lui, comme le montrent également les révocations de Ploëuc à la Banque de France en 1878, de Frémy ou de Soubeyran au Crédit foncier en 1877-1878, puis la déconfiture de quelques grands « barons d'empire » comme Denière, Hentsch, Donon, Soubeyran. Dans ces deux derniers cas, on se gardera bien d'incriminer qui que ce soit. Le développement et l'effondrement des groupes industrialo-bancaires construits par Armand Donon et le baron de Soubeyran restent mal connus alors que leurs échecs ont pesé lourdement, de même que le krach des cuivres, dans les orientations prises par le système bancaire français. Les connexions avec la politique étant multiples dans les deux cas, des recherches approfondies seraient nécessaires pour démêler ce qui, dans ces échecs, relève de la conjoncture, de la faute du banquier ou des règlements de compte politiques.

Sur toutes ces questions, on voit l'intérêt d'une collaboration plus poussée entre

---

<sup>224</sup> Cf. Jean Bouvier, « Aux origines de la Troisième République : les réflexes sociaux ses milieux d'affaires », *Revue historique*, octobre-novembre 1953, p. 271-301 ; article repris dans *Histoire économique et histoire sociale, Recherches sur le capitalisme contemporain*, Genève, Droz, 1968, p. 59-89.

<sup>225</sup> *Ibid*, p. 83.

les historiens du politique et de l'économie. Si les premiers ignorent les travaux des seconds, c'est sans doute que ces derniers ont péché dans le « faire savoir » ! Pourtant, les historiens économistes ont fait de leur côté une partie du chemin : à travers l'histoire d'entreprise, la prosopographie et la biographie<sup>226</sup>, ils vont à la rencontre de l'événementiel, du contingent et du singulier, qui les amènent sur le terrain de l'histoire politique ; un organisme, comme le Comité pour l'histoire économique et financière de la France, publie des documents et des travaux qui sont à l'interface entre l'Etat, la politique et l'économie<sup>227</sup> ; l'Association française des historiens économistes (AFHE) travaille à décloisonner la spécialité et à jeter des ponts vers d'autres disciplines<sup>228</sup>. Il n'en reste pas moins que le Jean Bouvier du *Krach de l'Union générale* n'a pas encore trouvé son successeur et que les interférences entre les sphères économique et politique sont bien souvent abandonnées aux historiens du politique<sup>229</sup>.

### *Quel modèle patronal ?*

L'enquête sur le patronat bancaire est une pièce de plus à l'édifice construit sous la direction de Dominique Barjot. Mais il est encore un peu tôt pour tirer les conclusions et compléter la typologie qui se dessine lentement sur une base, pour l'instant, régionale<sup>230</sup>. Certes, les banquiers présentent des spécificités qui sont analysées dans l'introduction de l'ouvrage : cosmopolitisme, mixité confessionnelle avec une forte proportion de protestants (26 % de l'échantillon) et de juifs (20 %), diversité des origines sociales et des itinéraires de formation avec néanmoins des voies privilégiées, le commerce d'un côté, la fonction publique de l'autre comme pour pérenniser la vieille distinction entre la banque et la finance. Du point de vue

---

<sup>226</sup> Cf. Eric Bussière, *Horace Finaly, banquier, 1871-1945*, Paris, Fayard, 1996 ; Denis Woronoff, *François de Wendel*, Paris, Presses de Sciences Po, 2001.

<sup>227</sup> Son catalogue, pour les XIX<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècles, contient des mémoires de ministres ou de hauts fonctionnaires des finances (marquis d'Audiffret, Pierre Bérégovoy, Pierre Guy Delorme, Jacques Georges-Picot, Roger Goetze, etc.) et des ouvrages sur les questions monétaires, les finances publiques, les relations internationales, etc.

<sup>228</sup> Mais davantage vers des disciplines « dures » (économie, démographie, sociologie) que vers des spécialités qui le sont moins (histoire politique ou culturelle, histoire de l'art).

<sup>229</sup> A l'exception toutefois de l'Occupation qui mobilise de plus en plus les historiens économistes depuis les années quatre-vingt et dont l'étude sera encore stimulées par la création en janvier 2002 sous l'impulsion de Dominique Barjot, Patrick Fridenson, Hervé Joly et Michel Margairaz du GDR 2539 sur « Les entreprises françaises sous l'Occupation ».

<sup>230</sup> Cf. *infra*, p. 116, ce qu'on attend d'une analyse factorielle à l'échelle nationale.

professionnel, le secteur est caractérisé par la fragilité des maisons privées, la relative rareté des dynasties et une forte identification entre un individu et son entreprise : la compétence personnelle, ou le talent, joue un rôle encore plus aigu que dans l'industrie, ce qui rend les successions en ligne directe délicates (Ardoin, Fould, Galliera, Marcuard, Rougemont, Seillière).

Le bilan d'activité infirme l'idée longtemps admise d'un divorce entre banque et industrie dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle : « les banques de type ancien ne sont pas assez fortes pour remplir les tâches nouvelles de l'industrialisation (...). Les banques nouvelles des années 1860 resteront finalement elles-mêmes, à l'égard du secteur industriel, dans une réserve significative » écrivait Jean Bouvier, il est vrai en 1955<sup>231</sup> ; « les interventions directes dans l'industrie (des maisons de haute banque) sont très secondaires » selon Alain Plessis qui cite néanmoins les « interventions ponctuelles » des Seillière dans la sidérurgie, des Perier à Anzin et des Rothschild dans l'Aveyron, le Gard ou le Nord<sup>232</sup>. La collecte d'exemples mis bout à bout n'est pas en soi un argument suffisant pour trancher ce débat, mais le tableau n° 3, publié dans l'introduction, qui ne distingue pas les types de banque, les modes d'intervention et les périodes, montre à tout le moins que les banquiers ne se sont pas désintéressés des investissements miniers et métallurgiques<sup>233</sup> : aux exemples cités par Alain Plessis, pourraient en effet s'ajouter, en se limitant à la haute banque ou à la banque privée avant 1870 et en comprenant les investissements à l'étranger, Aubry, Bischoffsheim, Blount, Donon, d'Eichthal, Ferrère, Fould, Hottinguer, Laffitte, Lafond, Marcuard, Neufville et Pillet-Will. Quant aux nouveaux établissements de crédit, parmi lesquels il ne faut pas oublier ceux qui ont disparu (Société financière de Paris, Banque d'Escompte), ils se sont généreusement lancés

---

<sup>231</sup> Jean Bouvier, « Recherches sur l'histoire des mécanismes bancaires... », *op. cit.*, p. 108-109.

<sup>232</sup> Alain Plessis, « Le financement des entreprises », in Maurice Lévy-Leboyer, *Histoire de la France industrielle*, Paris, Larousse, 1996 p. 138. Voir aussi Philippe Marguerat, Lauret Tissot et Yves Froidevaux (dir.), *Banques entreprises industrielles en Europe de l'Ouest, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles : aspects nationaux et régionaux*, Genève, Université de Neuchâtel, 2000. Sur la question plus générale de l'esprit d'entreprise au sein du patronat français, voir la mise au point historiographique de François Crouzet, « Réflexions sur l'histoire économique de la France contemporaine » (1995), in Jean-Pierre Poussou (dir.), *L'économie française du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, Mélanges offerts à François Crouzet*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2000, p. 21 – 68.

<sup>233</sup> Une communication sur « Les banquiers parisiens et l'investissement sidérurgique et minier, 1840-1880 » a été présentée le 19 mars 1998 au séminaire *Mines, métallurgies et matériaux de construction (XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)* dirigé par Denis Woronoff et Jean-François Belhoste (IHES – Paris I-Sorbonne).

dans la commandite industrielle tant que la conjoncture est restée favorable : certains parmi les grands patrons de banque (Denière) cumulent les présidences de sociétés industrielles.

Lorsqu'on aborde les comportements sociaux, les spécificités du patronat bancaire se renforcent encore : les niveaux de fortune sont sans équivalent, les signes extérieurs de richesse (châteaux, collections) sont à l'avenant, les liens avec le pouvoir et les diverses institutions sont étroits, mais une certaine discrétion reste de mise. Hormis quelques « banquiers médiatiques » comme les Pereire, James de Rothschild ou Mirès, leurs confrères n'occupent pas les colonnes de la grande presse et restent inconnus du grand public. Ils s'exposent moins que les grands patrons de province, comme dans le Nord ou en Alsace. De plus, s'ils peuvent avoir des réflexes de classe<sup>234</sup>, c'est lorsque l'événement commande les réflexes, mais pour tout ce qui relève de choix réfléchis et de stratégies mûrement pensées, des sensibilités diverses se manifestent quand ce ne sont pas des rivalités intenses. Les banquiers font rarement entendre une seule voix.

S'il n'est pas douteux que le banquier parisien forme un type particulier dans le patronat français, ne serait-ce que parce que les banquiers de province n'atteignent pas le même niveau, on relève néanmoins plusieurs analogies avec le patronat marseillais<sup>235</sup>, caractéristiques, peut-être, d'un « patronat de grande ville » : le cosmopolitisme des origines et la diversité confessionnelle qui en résulte témoignent de l'attrait exercé par une métropole sur des migrants, dont émergent, dans le patronat bancaire parisien, les réformés suisses et les juifs allemands et, à Marseille, les Grecs orthodoxes. Une certaine turbulence entrepreneuriale, qui contraste avec la stabilité constatée dans le Nord ou en Alsace, incline plutôt à un mariage tardif (30 ans) et à une descendance peu nombreuse (3,5 enfants). À défaut d'une forte implantation locale qui assure fidélités et honneurs, l'homme d'affaires parisien ou marseillais cherche à se constituer un réseau par la présence dans les conseils d'administration et affirme sa puissance par des pratiques ostentatoires. Il faut attendre les indications tirées des autres enquêtes parisiennes et de Lyon pour confirmer ou non ces premiers indices.

---

<sup>234</sup> Cf. Jean Bouvier, « Réflexes sociaux... », *op. cit.*, p. 63.

<sup>235</sup> Il est vrai que l'échantillon marseillais compte 40 % de négociants et que deux entrepreneurs sont « communs » à Marseille et à Paris, Mirès et Talabot. Cf. R. Caty et alii, *op. cit.*

### 3. Une approche neuve en histoire bancaire

La prosopographie n'a en principe pas vocation à apporter de nouvelles connaissances sur les secteurs d'activité dans lesquels œuvrent les personnes qui sont l'objet de l'étude. Ce n'est pas dans le volume Alsace des patrons du Second Empire qu'il faut chercher des informations nouvelles sur De Dietrich, Dollfus-Mieg & Cie ou... Thann et Mulhouse. Or les résultats de l'enquête sur les banquiers sont allés bien au delà de la connaissance des personnes et du groupe social pour livrer nombre d'informations nouvelles, et en tout cas de pistes de recherche, sur les banques elles-mêmes et sur l'histoire bancaire en général.

#### *De l'individu aux réseaux d'affaires*

Comment l'expliquer ? Deux réponses viennent à l'esprit :

1. En histoire bancaire, la monographie d'entreprise (ou de dynastie familiale) a toujours été privilégiée. Aycard a montré la voie dès 1867 par son *Histoire du Crédit mobilier (1852-1867)*, rare exemple d'histoire immédiate et de *Business History* à la fois, antérieure de plus de trente ans à l'*Histoire de la Caisse d'épargne de Paris* d'Eugène Bayard (1900) qui est parfois présentée comme la première histoire d'entreprise en France<sup>236</sup>. Sur le XIX<sup>e</sup> siècle, on connaît les grandes thèses de Jean Bouvier et d'Alain Plessis et les ouvrages plus récents de Frédéric Barbier, Hubert Bonin, Eric Bussière, André Gueslin, Marc Meuleau<sup>237</sup>, etc., etc., car la liste est longue si on la poursuit jusqu'aux simples plaquettes commémoratives. Lorsque l'on consulte des ouvrages dont le titre annonce une synthèse, on reste en réalité dans un cadre très institutionnel avec un plan qui déroule, chapitre après chapitre, les différents types de banques et, les uns après les autres, les grands établissements de

---

<sup>236</sup> Cf. Patrick Eveno, « Ecrire l'histoire des entreprises, bilan d'un siècle », *Les Echos*, 4-5 mai 2001, p. 52. (A noter que la première édition de l'*Histoire de la Caisse d'épargne de Paris* date en réalité de 1892).

<sup>237</sup> Frédéric Barbier, *Finance et politique, la dynastie des Fould, XVIIIe-XXe siècle*, Paris, 1991, 365 p. ; Hubert Bonin, *Histoire de banques, Crédit du Nord, 1848-1998*, Paris, Hervas, 205 p. ; *Grosse histoire de la Société générale*, t. 1, multigr., 2001, 588 p. (à paraître) ; Eric Bussière, *Paribas, 1872-1992, L'Europe et le monde*, Anvers, Mercator, 1992, 320 p. ; André Gueslin, *Les origines du Crédit Agricole*, Nancy, 1978, 454 p. ; Marc Meuleau, *Des pionniers en Extrême-Orient, histoire de la Banque de l'Indochine, 1875-1975*, 1990, 646 p.

crédit<sup>238</sup>. En dehors de rares manuels<sup>239</sup>, les ouvrages qui échappent à la tyrannie de la monographie sont l'exception<sup>240</sup> et aucun ne concerne la révolution bancaire du Second Empire !

Ce déséquilibre finit par poser problème, car les histoires d'entreprise sont un peu prisonnières de leur sujet, d'une perspective finaliste centrée sur l'explication du lendemain qui conduit plus ou moins à négliger ce qui est collatéral, ce qui gêne, ralentit et affaiblit la démonstration. Or, les affaires, surtout dans les grands établissements de crédit, ont justement tendance à « partir dans toutes les directions » et à tisser une toile sans fin. Il suffit de lire la thèse de Jean Bouvier pour s'en convaincre. Si on néglige les passerelles reliant les affaires, les hommes et les entreprises, on passe à côté de l'essentiel, et en tout cas de la vie même des affaires. Il n'est pas alors certain que la simple juxtaposition de monographies dans les rayons de nos bibliothèques, pour intéressante qu'elle soit, fasse vraiment progresser les connaissances générales.

2. La deuxième réponse complète la première, malgré le paradoxe apparent : la rareté des archives d'entreprise ou du moins leur dispersion, les trous noirs qui existent à propos de tel ou tel établissement, les lacunes dans la documentation, ont probablement découragé les velléités d'analyse approfondie et *a fortiori* de synthèse. Il n'y a pas ou très peu d'archives, datées du Second Empire, sur le Comptoir d'escompte de Paris, le Crédit mobilier, le CIC, la Société de dépôts et de comptes courants, la Société générale<sup>241</sup>, les maisons-mères de Paribas<sup>242</sup> et sur beaucoup d'autres entreprises à l'existence éphémère : ce n'est donc pas un hasard si ces

---

<sup>238</sup> Robert Bigo, *Les banques françaises au cours du XIXe siècle*, Paris, 1947, 304 p. et à un moindre degré (mais le titre n'indique pas que c'est un recueil d'articles), Bertrand Gille, *La banque en France au XIXe siècle*, Genève-Paris, Droz, 1970

<sup>239</sup> Hubert Bonin, *La banque et les banquiers en France du Moyen-Age à nos jours*, Paris, Larousse, 1992, 281 p. Voir aussi les pages de M. Lévy-Leboyer dans le tome 3 de *L'histoire économique et sociale de la France* de F. Braudel et H. Labrousse

<sup>240</sup> Bertrand Gille, *La banque et le crédit en France de 1815 à 1848*, Paris, 1959, 380 p. ; Maurice Lévy-Leboyer, *Les banques européennes et l'industrialisation internationale dans la première moitié du XIXe siècle*, Paris, 1964, 813 p. ; Louis Bergeron, *Banquiers, négociants et manufacturiers parisiens du Directoire à l'Empire*, Paris, 1978, 436 p.

<sup>241</sup> Du moins les archives de la Société générale concernant la fondation et les premières années sont pauvres, selon Hubert Bonin.

<sup>242</sup> Même les séries Wz (BNF) et 65AQ (AN) ne contiennent rien sur la Banque de Paris en dehors de ses statuts (4 Wz 3363).

établissements, en dehors de la Société générale, n'ont guère attiré les historiens<sup>243</sup>.

Or, il se trouve que la prosopographie apporte des solutions à ces deux difficultés : la rareté des archives incite à faire un détour par une histoire des banquiers dans l'espoir d'en savoir un peu plus sur celle des banques<sup>244</sup> ! En suivant les itinéraires de 93 banquiers, on tient les fils de trame qui recourent la chaîne de l'histoire des banques. En soi, cela ne donne pas de privilège particulier. Ainsi les notices biographiques sont truffées d'informations dépourvues de signification particulière : que faisait Antoine Jacob Stern à l'Union des ports, à la Compagnie linière de Pont-Rémy, aux Mines de Montieux-Saint-Etienne et aux Chemins de fer andalous<sup>245</sup> ? Comprenez qui pourra ! Comment expliquer les décorations tunisienne, vénézuélienne, russe, espagnole et portugaise de Ludovic Tenré ? Pour l'instant, ce sont des indices non exploités qu'un ouvrage de ce type se doit de présenter au lecteur. Les fils se croisent souvent sans même se toucher.

Mais il arrive que la connexion se fasse entre le (ou les) *curriculum vitae* et l'histoire d'entreprise et qu'un nœud se forme<sup>246</sup> qui donne alors du sens à l'un et à l'autre. Ces nœuds sont d'autant plus importants et significatifs que les affaires conduisent à des regroupements, à la formation de réseaux dont l'action s'éclaire grâce au croisement des informations. Un seul exemple : on connaissait la brillante carrière de Guillaume Denière comme président du Tribunal de commerce (1860-1864), promoteur de la législation libéralisant la création des sociétés anonymes (1863), régent de la Banque de France (1866), président de la Société générale (1868)<sup>247</sup>. Cet itinéraire, qui pourrait être simplement celui d'un grand notable, s'éclaire d'une tout autre façon lorsque l'on sait que Denière était le gendre d'un important entrepreneur de maçonnerie, Georges Antoine Callou, administrateur du Comptoir d'escompte ; il devint lui-même censeur (1853), puis administrateur du

---

<sup>243</sup> On peut néanmoins signaler de Alain Plessis, *De la Société générale de Crédit industriel et commercial au groupe CIC, 125 ans de banque*, Paris, 1984, 47p.

<sup>244</sup> C'est déjà la méthode utilisée par Guy Beaujouan et Edmond Lebée dans leur étude de « La fondation du Crédit industriel et commercial », *Histoire des entreprises*, 6, novembre 1960, p. 5-40. Voir aussi le plaidoyer d'Hubert Bonin, « La biographie peut-elle jouer un rôle en histoire économique contemporaine ? », *Problèmes et méthodes de la biographie, Sources-travaux historiques*, 3-4, 1985, p. 167-190.

<sup>245</sup> Encore que les chemins de fer andalous soient une opération conduite par Paribas dont les Stern étaient de gros actionnaires. Cf. Eric Bussière, *Paribas...*, *op. cit.*, p. 74.

<sup>246</sup> Car on ne tisse pas de la mousseline, mais plutôt une pièce rustique et artisanale...

<sup>247</sup> Cf. Alain Plessis, *Régents...*, *op. cit.*, p. 172-181.

Comptoir, entra au Crédit foncier colonial (1863), creuset du groupe Pinard qui cherchait à créer un grand établissement de crédit et fut l'élément moteur de la fondation de la Société générale. Le président du tribunal de commerce et sa campagne en faveur de la libéralisation des sociétés anonymes étaient des éléments essentiels dans la stratégie du groupe Pinard-Comptoir d'escompte.

La méthode prosopographique s'est donc révélée parfaitement complémentaire de l'histoire d'entreprise et nécessairement enrichissante, car elle donne une vue d'ensemble inédite, sur une période relativement limitée, mais qui reste à l'échelle de la vie humaine et du mouvement des affaires, à celle des projets et des ambitions de chacun. Sa fécondité tient dans le cas présent à la règle des trois unités, lieu, temps et action : celles-ci donnent évidemment davantage de chances aux rencontres et donc aux affaires communes. A l'échelle d'une province dont l'industrie est diversifiée, la prosopographie des entrepreneurs ne peut pas avoir les mêmes ambitions. On voit donc tout l'intérêt que peut présenter une réduction d'échelle pour connaître de façon précise un milieu professionnel donné et ses méthodes de fonctionnement.

#### *Les hommes du Comptoir d'escompte et les autres groupes*

Les apports de la méthode prosopographique ont été pour ainsi dire testés sur l'histoire du Comptoir d'escompte de Paris sous le Second Empire qui se réduisait jusque-là, dans les meilleurs ouvrages, à quelques lignes, de facture purement institutionnelle et impersonnelle, dont les sources étaient la littérature grise émise par la société<sup>248</sup>. L'absence d'archives, une première liquidation de la société à la suite du désastreux krach des cuivres en 1889, la disparition définitive du CNEP, après la fusion avec la BNCI en 1966, ont constitué autant d'obstacles à la promotion du Comptoir d'escompte de Paris comme objet d'histoire. Il fallait savoir si une meilleure connaissance des hommes ne permettait pas d'aller plus loin, non pas en plaquant quelques lignes biographiques sur l'histoire institutionnelle, mais en recherchant des articulations entre celle-ci et les biographies de façon à lui donner un sens qu'elle n'avait pas jusqu'à présent.

---

<sup>248</sup> Cf. Robert Bigo, *op. cit.* Mais les meilleures études sur le Comptoir d'escompte ont été réalisées par des Allemands : cf. Bernhard Mehrens, *Die Entstehung und Entwicklung der grossen französischen Kreditinstitute*, Stuttgart, 1911, 77 p. ; E.Kaufmann, *La banque en France*, Paris, 1914, p. 12-14 et 237-249. Voir aussi Yasuo Gonjo, « Le Comptoir d'escompte de Paris en Extrême-Orient dans la seconde moitié du XIXe siècle », *Kinyu-Keizai*, n° 175, avril 1979, p. 91-133 et n° 176, juin 1979, p. 97-124 (en japonais).

Les résultats en ont été donnés dans deux articles publiés par *Histoire, Economie et Société* : le dernier paru traite de la fondation du Comptoir d'escompte en 1848 et s'intéresse particulièrement à la personnalité et à la carrière de l'éditeur, Antoine Laurent Pagnerre, premier directeur de l'établissement<sup>249</sup>. Si Achille Fould et Emile Pereire ont revendiqué par la suite la paternité de la fondation du Comptoir, la contribution de Pagnerre, du Cercle de la Librairie et d'une façon générale des hommes du livre apparaît comme déterminante. Ce ne sont pas des banquiers qui sont à l'origine du Comptoir, mais des politiques inquiets et des usagers pressés. Pagnerre relève de ces deux dernières catégories : éditeur républicain sous la Monarchie de Juillet, il a été la cheville ouvrière de la campagne des banquets, joue un rôle décisif en février 1848<sup>250</sup>, puis se contente du poste ingrat et difficile de secrétaire général du gouvernement provisoire. Non seulement il contribue à faire rentrer la révolution dans les têtes<sup>251</sup>, mais il la prépare, la fait et la gère. Mettre en valeur le rôle d'un révolutionnaire dans la fondation du premier grand établissement de crédit français, maison mère de la BNP, pourrait avoir un intérêt... anecdotique, du moins pour l'histoire économique, si l'équipe dirigeante mise en place en mars 1848 n'avait orienté les destinées de la nouvelle banque : la dérogation à l'autorisation du Conseil d'Etat, l'association des capitaux privés et publics, les facilités de crédit accordées aux petites entreprises par les magasins généraux et par les sous-comptoirs permettent une véritable démocratisation du crédit et contribuent à donner au Comptoir une image de banque républicaine qu'il conserve, au moins partiellement, à travers les vicissitudes politiques. Du point de vue de la méthode historique, la mise en relation des pratiques institutionnelles et des hommes qui les ont mises en place donne un sens nouveau à l'acte un de la révolution bancaire.

Le second, paru en 1998, est une « reconstitution » des initiatives du groupe Pinard et de son rôle dans les créations bancaires des années soixante<sup>252</sup>. Il raconte en effet une histoire qui ne repose sur aucune base narrative, aucun témoignage d'un

---

<sup>249</sup> « La fondation du Comptoir national d'escompte de Paris, Banque révolutionnaire (1848) », *Histoire, Economie et Société*, 3, 2002, p. 105-121 (article reproduit dans *Industrie alsacienne...*, op. cit., recueil d'articles, p. 128).

<sup>250</sup> Cf. Jane Gilmore, *La République clandestine, 1818-1848*, Paris, 1997, p. 253-254 et 301-302.

<sup>251</sup> Selon la formule de Christophe Charle, *Histoire sociale de la France au XIXe siècle*, 1991, p. 59.

<sup>252</sup> « Alphonse Pinard et la révolution bancaire du Second Empire », *Histoire, Economie et Société*, 2, 1998, p. 299-317 (article reproduit dans *Industrie alsacienne...*, op. cit., recueil d'articles, p. 146).

contemporain, mais uniquement sur les indices recueillis dans les rapports d'assemblée générale, les actes de société, la composition des conseils d'administration, les listes d'actionnaires ainsi que sur la connaissance des itinéraires individuels. Depuis la publication de cet article, la rédaction de la notice Denière a apporté des confirmations au « scénario » proposé en ajoutant une pièce essentielle au dispositif du groupe Pinard.

Celui-ci se forge à la suite du traité de commerce de 1860 et de la nouvelle mission donnée au Comptoir de financer le commerce extérieur français : Alphonse Pinard, second directeur du Comptoir, lié à Chasseloup-Laubat, passe immédiatement à l'action, implante des agences en Extrême-Orient, fait passer les banques coloniales sous la tutelle du Comptoir et fonde ce qui deviendra le Crédit foncier colonial. Son conseil rassemble les futurs fondateurs (Bischoffsheim<sup>253</sup>, Hentsch, Cahen d'Anvers, Denière, Lévy-Crémieu, Koenigswarter, Mirabaud, etc.) de la Banque de dépôts des Pays-Bas, de la Société générale, de la Banque franco-égyptienne, de Paribas, voire de la Banque de l'Indochine<sup>254</sup>. C'est donc une des toute premières filières de création bancaire des années soixante que cet article met pour la première fois en valeur.

#### *Renversement de perspectives*

Ces idées « révisionnistes » vont à l'encontre d'une vulgate historique concernant la fondation de la Société générale, qui remonte à Bertrand Gille (1961) et au livre du centenaire (1964)<sup>255</sup> : la Société générale serait la réponse du groupe Rothschild à la nouvelle offensive internationale menée au début des années soixante par les Pereire. Cette thèse bute d'emblée sur l'absence des Rothschild parmi les fondateurs de la

---

<sup>253</sup> Sur l'importance de la famille Bischoffsheim, voir aussi E. Bussière, *Paribas, op. cit.* ; G. Kurgan-Van-Hentenryk, « Entre tradition et modernité : le patronat bancaire en Belgique de 1850 à 1950 », Michèle Merger et Dominique Barjot, *Les entreprises et leurs réseaux : hommes, capitaux, techniques et pouvoirs, Mélanges en l'honneur de François Caron*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, p. 460 et suiv. A quand une recherche conjointe sur les Bischoffsheim menée à partir d'Amsterdam, Bruxelles, Londres et Paris ?

<sup>254</sup> Certains étaient morts entre-temps ; de plus, on ne retrouve pas tous les noms cités dans chacune des créations bancaires évoquées, le trio Pinard-Hentsch-Bischoffsheim étant le noyau dur du groupe.

<sup>255</sup> Bertrand Gille, « La formation de la Société générale », *Histoire des entreprises*, 8, 1961, p. 5-64, repris dans *La Banque en France..., op. cit.*, p. 144-206 ; *Société générale (1864-1964)*, Paris, 1964, 269 p.

Société générale, si bien que Bertrand Gille évoque un groupe Talabot-PLM. L'importance du groupe Comptoir d'escompte ne lui a pas échappé, mais il n'en fait pas l'élément moteur. C'est sur ce point que l'examen des initiatives prises dans les années antérieures par Pinard et ses amis conduit à un renversement des rôles au profit du groupe du Comptoir d'escompte auquel se rattachent nombre de financiers rangés par Bertrand Gille dans le groupe Talabot-PLM (Hentsch, Cahen d'Anvers, Denière, Fère<sup>256</sup>, Mirabaud).

En fait, c'est toute la rivalité Pereire-Rothschild comme paradigme de la révolution bancaire en France qui doit être remise en cause. Les Rothschild ont réussi à contrer les Pereire en France, sur le terrain bancaire ou ferroviaire, *via* le gouvernement (Fould, Rouher) et la Banque de France, mais ils se désintéressent de la nouvelle banque. Rien de ce point de vue n'est sorti de la Réunion financière et le groupe Rothschild, si tant est qu'il ait vraiment existé, disparaît avec celle-ci en 1860. Du coup, les principales initiatives sont venues d'ailleurs : soit elles sont antérieures à la rivalité Pereire-Rothschild, avec une importante contribution d'Emile Pereire (Comptoir d'escompte, Sous-Comptoir des chemins de fer, Crédit foncier), soit elles lui sont extérieures et reposent sur le groupe Donon, à l'origine du CIC et de plusieurs autres établissements à Paris ou en province, et, comme on l'a vu, sur le groupe Pinard.

Cette nouvelle lecture de la révolution bancaire, détaillée dans l'introduction des *Banquiers*<sup>257</sup> ..., est un des apports les plus intéressants de l'enquête. On ne saurait néanmoins se satisfaire de cet état de la recherche. Il reste du chemin à parcourir : si, par exemple, on voit le groupe Pinard se former, on ne sait rien des origines du groupe Pereire et des motifs de rapprochement entre des hommes aussi différents que Biesta, Pescatore, Seillière, Galliera, Fould, Ernest André. De même, est-on obligé de prendre acte de la fondation de la banque Donon, Aubry, Gautier en novembre 1852. On n'est guère mieux renseigné sur ce qui se passe en aval, c'est-à-dire sur l'activité bancaire proprement dite dont ne subsistent que des bribes. Saura-t-on jamais ce qui se faisait chez Dassier, Pescatore, Stern ? Probablement pas, à moins qu'un

---

<sup>256</sup> Contrairement à ce qu'affirme Bertrand Gille (*op. cit.*, p. 86), Denière et Fère n'ont pas été administrateurs du PLM. Cf. T. Nadaud, *Aux origines de la compagnie PLM (1843-1857)*, mémoire de maîtrise sous la direction de D. Barjot, Paris IV – Sorbonne, septembre 1999, 2 vol., 284 p. + 119 p.

<sup>257</sup> *Banquiers...*, *op. cit.*, p. 44 et suiv.

dépouillement des actes notariés ne livre des informations sur des relations d'affaires ou des investissements. Si la prosopographie permet des progrès en histoire bancaire du XIX<sup>e</sup>, c'est parce qu'on est sur un terrain de fouille où ne subsistent que des débris.

Il n'empêche, son bilan est plutôt flatteur. D'un point de vue méthodologique, la prosopographie valorise des sources banales, en l'occurrence, les seules qui soient abondantes sur ce sujet ; elle se révèle parfaitement complémentaire d'autres approches en histoire économique ; elle est efficace pour identifier les réseaux et les groupes ; elle offrira à terme un inventaire très complet des différents secteurs de l'économie parisienne. Il s'y ajoute un autre point, particulièrement précieux pour étudier le milieu bancaire à propos duquel fleurissent volontiers les clichés et les poncifs. Renversant la démarche courante, consistant à retrouver dans l'individu les traits du groupe social auquel il appartient, elle oblige à partir de l'individu pour dessiner les contours du groupe. Il en ressort une image singulièrement plus complexe, résultant d'un grand nombre de variables, confirmant là certaines idées reçues, bousculant ailleurs les lieux communs, mais s'écartant toujours de la caricature.

Du même coup, l'apport de connaissances nouvelles est considérable, sur les individus et leurs entreprises jusque là mal connues malgré les apparences, sur les différents types de liens qui les réunissent et de clivages qui les séparent, sur l'organisation bancaire et financière de la place parisienne, sur les réussites ou les échecs qui sanctionnent l'innovation et font évoluer le système, sur le rôle des banquiers parisiens dans le financement de l'économie en France, en Europe et dans le reste du monde, etc. Il restera certes des questions macroéconomiques pour lesquelles la biographie collective du patronat n'apportera guère de réponses, mais l'objection est de peu de poids face aux possibilités offertes par ce dictionnaire des banquiers : il se présente comme un réservoir contenant un important stock de renseignements précis, proposant aussi, à défaut, de multiples pistes restant à explorer... C'est un résultat d'autant plus prometteur qu'il n'est que le premier panneau du polyptyque attendu sur l'économie parisienne du Second Empire.

## V

### Prolongements de recherche

La prosopographie a la réputation d'être une méthode exigeante, chronophage mais... un peu répétitive, voire besogneuse, empruntant à l'informatique le *coupé* dans les archives, *collé* dans les notices... Ces inconvénients sont largement compensés, on vient de le voir, par l'importante valeur ajoutée générée par la méthode et donc sa rentabilité. Dix ans de pratique sur les patronats alsacien et parisien ont donc donné suffisamment de « grain à moudre » pour envisager simplement quelques prolongements, à court et moyen termes, dans trois directions : un ouvrage avec Michel Hau sur les dynasties alsaciennes, une synthèse sur la révolution bancaire, enfin des propositions pour une analyse factorielle du patronat français du Second Empire. Ces projets personnels devront s'insérer dans une ambition plus collective, celle de fédérer les ressources mulhousiennes pour créer, au sein de l'Université de Haute-Alsace, un pôle de recherche économique et social. Pour ne pas briser la continuité de cette synthèse par un brutal changement de registre, l'exposé des données de ce problème et des moyens de les résoudre est reporté en annexe II, *infra* p. 138 et suivantes.

#### I. Dynasties alsaciennes

La rédaction avec Michel Hau d'un ouvrage sur *Les dynasties alsaciennes* pour la collection *Histoire et fortunes* de la Librairie académique Perrin<sup>258</sup> est l'occasion de préciser et de développer les idées tirées de nos travaux respectifs dans le cadre d'un projet aux limites chronologiques beaucoup plus étendues, du démarrage de l'industrialisation jusqu'à nos jours. Conçu pour être un ouvrage de synthèse destiné à un public plus large que celui des publications universitaires, ce livre nécessite néanmoins une part de recherches nouvelles pour faire face au programme éditorial et une autre de mises en forme inédites pour permettre au lecteur non spécialiste d'appréhender dans leur ensemble les problématiques de l'industrialisation. De ce

---

<sup>258</sup> Dans laquelle est paru de Pierre Pouchain, *Les maîtres du Nord, du XIXe siècle à nos jours*, Paris, Perrin, 1998, 415 p.

travail en commun, sortent des discussions, des hypothèses et des idées nouvelles.

L'Alsace est un terrain exceptionnel pour étudier les relations entre culture et industrialisation<sup>259</sup>. D'une part, c'est une mosaïque confessionnelle ; d'autre part, comme le rappellera Michel Hau dans ce livre, il existe une tradition d'autonomie des villes libres où les bourgeoisies, formées dans le cadre de petites principautés, loin des Etats centralisées, ne pouvaient compter que sur elles-mêmes et ont été maîtres de leur destin. Comme les déterminismes géographiques ont peu joué, hormis la disponibilité en eaux courantes, assez généreusement distribuée, et que les vicissitudes politiques ont peu ou prou touché l'ensemble de la région du nord au sud, « il faut chercher ailleurs que dans l'environnement historique et géographique les causes de l'industrialisation de l'Alsace (...) et admettre qu'une grande partie de la croissance économique (...) s'explique par des phénomènes qui n'appartiennent pas principalement au domaine des sciences économiques<sup>260</sup>. »

De fait, on remarque des différences de comportement sensibles selon les communautés urbaines et confessionnelles, traitées dans une première partie intitulée « Racines » :

- *Révolution industrielle dans les villes réformées* : L'industrialisation prend les caractères d'une révolution industrielle dans les trois villes réformées qui ont basculé « en bloc » dans l'industrie. A chaque fois, c'est un produit nouveau et un marché prometteur qui déclenchent une sorte de conversion collective à la nouvelle industrie : les indiennes à Mulhouse à partir de 1746, le drap de laine cardée pour les troupes à Bischwiller sous l'Empire, les ginghams à Sainte-Marie-aux-Mines à partir de 1825. Cette capacité des communautés réformées à prendre une orientation collective renvoie sans doute au particularisme local, à la cohésion sociale propre aux minorités, mais aussi aux pratiques de délibération liées à l'absence de hiérarchie au sein des Eglises réformées<sup>261</sup>.

- *Strasbourg et le capitalisme managérial* : A Strasbourg, où la bourgeoisie était beaucoup plus hétérogène et cosmopolite, se forme néanmoins sous l'Empire un

---

<sup>259</sup> Problématique illustrée notamment par le récent livre de David S. Landes, *Richesse et pauvreté des nations*, Paris, Albin Michel, 2000, 758 p.

<sup>260</sup> Conclusions de Michel Hau à sa thèse sur l'industrialisation de l'Alsace, *op. cit.*, p. 434 et 436.

<sup>261</sup> Voir à ce sujet René Rémond, *Religion et Société en Europe*, Paris, Point Seuil, 2001, p. 36.

groupe d'affaires très actif (Bussierre, Humann, Ratisbonne, Saglio, Turckheim<sup>262</sup>) qui se lance dans la création de sociétés anonymes industrielles, à une époque où cette démarche est très rare<sup>263</sup>. Pionniers du capitalisme managérial, ces financiers n'œuvrent ni pour leur ville, ni pour leur famille. Ils ne créent pas les conditions d'un enracinement dans un métier ou un savoir-faire spécifique et d'une identité commune qui sont nécessaires aux territoires industriels comme aux dynasties.

- *Comportement weberien des industriels protestants* : la sanctification du travail et la priorité à l'investissement sont illustrés par les industriels réformés, déjà évoqués, mais aussi par les luthériens, comme Ferdinand Boigeol, qui meurt en 1866 « presque pauvre » avec ses sept usines textiles et ses six cents hectares de forêt<sup>264</sup>. Mais on trouve aussi l'idée, notamment chez les piétistes, que l'entreprise, en distribuant le travail, est « la bonne œuvre par excellence<sup>265</sup> » : le patronat luthérien de la haute vallée de la Bruche (Fallot, Legrand, Steinheil, Dieterlen) est travaillé par une hésitation permanente entre « les âmes et le coton<sup>266</sup> », l'évangélisation et l'industrie.

- *Individualisme catholique* : aux catholiques s'est imposée la règle énoncée par Max Weber : « le puritain *voulait* être un homme besogneux et nous sommes *forcés* de l'être<sup>267</sup>. » Mais ils l'ont appliquée à leur manière : la création d'entreprise est chez eux un acte strictement individuel ou de portée familiale. Les villes catholiques, comme Haguenau, sont nettement moins industrielles que les localités protestantes, y compris celles à majorité luthérienne où prolifèrent les petites entreprises établies au fil de l'eau (moulins, tanneries, teintureries, etc.). L'entreprise catholique est à chaque fois un cas d'espèce, une performance au sens où l'entendent les artistes

---

<sup>262</sup> A noter la mixité confessionnelle, comme d'ailleurs dans les opérations menées par la haute bourgeoisie financière parisienne : Bussierre et Turckheim sont luthériens, Humann et Saglio catholiques, Ratisbonne appartient à une famille juive originaire de Fürth (comme les Koenigswarter) qui se rendra célèbre par la conversion retentissante de Théodore en 1827.

<sup>263</sup> Mines de Bouxwiller (1818), Forges d'Audincourt (1824), Filature et tissage mécanique du Bas-Rhin à Huttenheim (1826), filature de Poutay (1826), Sucrierie de la Meinau (1836), Usine de Graffenstaden (1837). Selon Claude Fohlen (« Sociétés anonymes et développement capitaliste sous la Monarchie censitaire », *Histoire des entreprises*, 6, novembre 1960, p. 73-75), l'industrie ne compte que pour 6,5 % des capitaux investis dans les sociétés anonymes entre 1815 et 1848.

<sup>264</sup> Cf. Robert Boigeol, « Une famille protestante dans le textile : les Boigeol », *Bulletin de la Société belfortaine d'émulation*, 77, 1985, p. 50.

<sup>265</sup> Selon l'expression d'Herbert Lüthy, *La banque protestante...*, *op. cit.*, p.

<sup>266</sup> Pierre Dieterlen, *Gustave Steinheil*, Strasbourg, 1907, p. 78.

<sup>267</sup> Max Weber, *Ethique protestante et esprit du capitalisme*, Paris, Plon (Presses Pocket), 1964, p. 223

contemporains, une sorte de petit exploit réalisé par une forte personnalité, « un individu qui sort de l'ordinaire »... Voyez Jérôme Bian, fondateur du premier tissage de coton d'Alsace en 1735, et au siècle suivant, Antoine Herzog, un des rares fils d'ouvrier parmi les industriels de sa génération, Juvénal Viellard<sup>268</sup>, Xavier Jourdain<sup>269</sup>, les frères Coulaux, les Gilardoni<sup>270</sup>, Aimé Seillière : ce dernier créa en cinq ans dans la vallée de la Bruche, de 1832 à 1837, le deuxième complexe industriel textile du Bas-Rhin, qui employait 900 ouvriers, mais il avait dû emprunter avec ses associés 800 000 francs, hypothéquer tous ses biens et faire donc un formidable pari sur l'avenir<sup>271</sup>. Ces réussites indéniables s'accompagnent souvent de pratiques ostentatoires : la « gloire » patronale est volontiers soulignée par des châteaux<sup>272</sup>, des chapelles gothiques, des usines triomphales construites en style « Tudor »<sup>273</sup>, etc.

- *Les juifs dans le sillage des réformés* : les pratiques industrielles des juifs alsaciens sont à l'opposé de celles des catholiques et très éloignées du « capitalisme de parias » décrit par Max Weber<sup>274</sup>. Ils se fondent dans les communautés réformées à Mulhouse (Dreyfus, Lantz) comme à Bischwiller où les Blin, par exemple, vivaient « en symbiose avec le milieu industriel local dont ils partageaient les valeurs et la logique de fonctionnement <sup>275</sup>. »

Cette typologie n'est pas complète et demanderait encore à être enrichie en y incluant les nombreux immigrants, qui ont contribué de façon éminente à l'industrialisation de l'Alsace et trouveront évidemment leur place dans les *dynasties alsaciennes*. Dans l'industrie, le migrant est par nature un novateur : non seulement

---

<sup>268</sup> Cf. Pierre Lamard, *De la forge à la société holding, Viellard-Migeon & Cie*, Paris, Polytechnica, 1996, p. 52-94.

<sup>269</sup> Une maîtrise sur Xavier Jourdain est en cours à l'Université de Mulhouse.

<sup>270</sup> Inventeurs de la tuile mécanique à Altkirch.

<sup>271</sup> Cf. N. Stoskopf, « La révolution industrielle des Seillière dans les Vosges », in R. Dartevelle (Dir.), *La banque Seillière-Demachy, une dynastie familiale au centre du négoce, de la finance et des arts (1798-1998)*, Paris, Perrin-FHBB, 1999, p. 41-55 (article reproduit dans *Industrie alsacienne, op. cit.*, recueil d'articles, p. 77).

<sup>272</sup> Chacun des frères Viellard a construit le sien dans le petit village de Morvillars. Cf. P. Lamard, *op. cit.*, p. 81.

<sup>273</sup> Voir l'usine d'Issenheim et la brasserie de Mutzig, construite par une des rares familles de brasseurs catholiques en Alsace, les Wagner

<sup>274</sup> Qui peut en revanche s'appliquer à quelques émigrés comme Auguste Dreyfus, le roi du guano péruvien, Léopold Javal, Marc Lévy-Crémieu et la famille Louis-Dreyfus, etc.

<sup>275</sup> Cf. Jean-Claude Daumas, *L'amour du drap, Blin et Blin, 1827-1975*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 1999, p. 63.

son déplacement est souvent justifié par la volonté d'introduire une technologie ou un produit nouveau, mais il conduit aussi à rompre les amarres avec la propriété foncière, les routines corporatives, l'encadrement social de sa communauté d'origine, à se tourner résolument vers l'avenir et à créer des conditions favorables à la prise de risque dans l'entreprise. On peut en Alsace distinguer plusieurs groupes : des huguenots comme les d'Anthès, maîtres de forges au XVIII<sup>e</sup> siècle, les Gros et les Roman, industriels à Wesserling, les Pasquay, présents à Wasselonne sur six générations de 1734 à 1954 ; des Suisses, les Bary, Bindschedler, Bourcart, Stehelin, etc. ; des Allemands, les Hartmann, Kestner, Goldenberg, Amos, etc.

Ce livre ne manquera pas d'évoquer également les dynasties alsaciennes sans lesquelles les économies française, européenne et même mondiale seraient différentes : que serait en effet l'imprimerie bretonne sans les Oberthur<sup>276</sup>, la chimie française sans Kuhlmann, la chimie bâloise sans l'exode des chimistes alsaciens à la suite de l'affaire Gerber-Keller en 1862, la sidérurgie italienne sans les Falck, l'industrie des pneumatiques sans les Feuerstein-Firestone, la construction aéronautique sans les Boeing<sup>277</sup> ? La plupart des cas évoqués ci-dessus relèvent d'une première diaspora, antérieure à la guerre de 1870, qui contribue à diffuser des savoir-faire sur le territoire national ou au-delà.

Si les deuxième et troisième parties de ce livre sur *Les dynasties alsaciennes*, consacrées respectivement à leur apogée, puis aux remises en causes liés aux événements historiques subis par l'Alsace, reprendront des éléments connus du public informé, la quatrième partie, portant sur la période la plus récente et qui reste entièrement à rédiger, apportera davantage d'éléments nouveaux. La problématique centrale sera celle des atouts et des handicaps du capitalisme familial et des dynasties dans une économie de plus en plus concurrentielle.

Cela suppose d'étudier la crise des entreprises familiales dans les années soixante : les trente années dites glorieuses ne l'ont pas été pour de nombreuses PME familiales anciennes qui n'ont pas résisté à la réorientation du commerce extérieur français de son empire colonial vers la Communauté économique européenne et aux exigences accrues des marchés européens en matière de qualité et de prix. Sont

---

<sup>276</sup> ...et l'Olympique de Marseille sans Robert Louis-Dreyfus ?

<sup>277</sup> Cf. Michel Hau, *L'industrialisation...*, *op. cit.*, p. 129.

concernés le textile, la petite métallurgie, les industries alimentaires, dont la crise démarre à cette époque et se prolonge parfois jusqu'à nos jours sous les coups de la concurrence internationale. Le cas des brasseries est un peu particulier dans la mesure où, si les entreprises ont subi une vigoureuse concentration, le secteur est relativement prospère et a connu une forte croissance de sa production : les entreprises sont passées de vingt-deux en 1953 à cinq aujourd'hui dont trois multinationales (Heineken, Scottish et Newcastle, Karlsbraü) et deux indépendantes (Météor, Schützenberger).

Ces deux derniers exemples illustreront un chapitre sur la résistance des PME familiales face aux multinationales<sup>278</sup> : à côté des Haag (Météor) et des Muller (Schützenberger), un certain nombre de dynasties familiales (moulin Becker, tannerie Degermann, café Sati, etc.) réussissent à tirer leur épingle du jeu en se maintenant sur des niches commerciales et en développant leurs spécificités. Enfin, un chapitre sera consacré aux jeunes pousses, et parfois aux moins jeunes, en bref aux nouvelles dynasties du XX<sup>e</sup> siècle qui prospèrent toujours sur le terreau alsacien : l'économie alsacienne se caractérise en effet aujourd'hui par son ouverture aux capitaux étrangers et aux multinationales (allemandes, suisses, américaines, japonaises), mais en même temps par l'importance et la vivacité des PME.

Ce livre proposera une histoire économique de l'Alsace délibérément tournée vers l'action de ses entrepreneurs : ce sera le prolongement logique des conclusions apportées par Michel Hau à sa thèse sur *L'industrialisation de l'Alsace* et de l'enquête régionale sur les patrons du Second Empire. Il offrira une image diversifiée de ce patronat en fonction de ses origines, de ses caractères socio-culturels, mais aussi du déroulement chronologique, tout en confirmant probablement « l'équation alsacienne » : (fidélité familiale + enracinement local) X (investissement éducatif + maîtrise technologique) = longévité des entreprises, succès économique et social.

---

<sup>278</sup> Cf. Michel Lescure, « Histoire d'une redécouverte : les PME » et Hervé Joly, « Le capitalisme familial dans les entreprises moyennes : un déclin réversible », *PME, Entreprises et histoire*, 28, décembre 2001, p. 5-9 et 64-73. Voir aussi les actes (à paraître) de la journée d'études du Centre d'histoire contemporaine de l'Université de Besançon sur *Le capitalisme familial : quelles trajectoires ?*, 17 janvier 2002, communications de S. Chassagne, M ; de Ferrière, D. Barjot, J.-C. Daumas, C. Vuillermot et J.-L. Loubet.

## II. Une histoire de la révolution bancaire.

L'enquête sur les banquiers parisiens du Second Empire a apporté, comme on l'a vu, suffisamment de matériaux nouveaux pour rendre possible la rédaction d'une synthèse sur la révolution bancaire. Le projet est simple : passer du dictionnaire à un récit historique, qui pourrait s'intituler *Les promoteurs de la nouvelle banque*. Dans le droit fil de l'expérience prosopographique, on s'attachera à faire la démonstration des apports d'une histoire des banquiers pour comprendre la mise en place du système bancaire français.

La réalisation de ce projet passe par quelques étapes préliminaires qui seront rapidement évoquées :

La question du titre et des limites chronologiques est en réalité fondamentale. Avec *Les promoteurs...*, la notion de révolution bancaire, bien que plus parlante aux yeux du public que celle de nouvelle banque, est passée sous silence. On sait que le concept de révolution dans les processus de développement économique est toujours très discuté par les historiens<sup>279</sup> ! A propos du système bancaire, c'est en France comme pour l'industrialisation un phénomène de longue durée, esquissé dès le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, démarrant vraiment avec la fondation de la Banque de France en 1800, connaissant une nouvelle phase active sous la Monarchie de Juillet, se développant sous le Second Empire et jusqu'à la fin du siècle. C'est pourquoi, Hubert Bonin préfère parler d'une première, puis d'une seconde révolution bancaire<sup>280</sup>.

Ces débats ne remettent pas en cause le constat d'une rupture en 1848, où la crise financière, qui accompagne les événements, détruit purement et simplement l'ancien système bancaire, comme seule peut le faire une révolution politique, et constitue le point de départ d'une « révolution » caractérisée par le développement d'établissements de crédit spécialisés. Le point de départ doit cependant être cherché en amont, dans la *railway mania* de 1845-1846 qui, en appelant un capital nominal de 903 millions de francs<sup>281</sup>, ponctionne les épargnes et les fonds de roulement,

---

<sup>279</sup> Voir par exemple Michèle Merger, « La révolution des transports : un concept périmé », in *Où va l'histoire économique ?*, *Historiens et géographes*, n° 378, mai 2002, p. 219-229.

<sup>280</sup> Hubert Bonin, *La banque et les banquiers...*, *op. cit.*, p. 39 et suivantes.

<sup>281</sup> Cf. Georges Ribeill, *La révolution ferroviaire*, Paris, Belin, p. 115.

déstabilise le système de crédit, révèle ses insuffisances et le précipite dans la crise<sup>282</sup>.

Quant au *terminus ad quem*, il faut le chercher entre 1872 et... les années quatre-vingt-dix, selon la perspective retenue : si l'on raisonne en fonction de l'héritage à long terme des établissements de crédit qui ont traversé les siècles jusqu'à nos jours, on peut s'arrêter en 1872 à la fondation de Paribas<sup>283</sup> et du *clearing-house* parisien. On obtiendra alors une image assez lisse d'une construction triomphale, depuis le Comptoir d'escompte, que l'on peut présenter comme la maison-mère de la BNP, le Crédit foncier<sup>284</sup>, le CIC<sup>285</sup>, la Société générale<sup>286</sup>, etc. jusqu'à Paribas<sup>287</sup> ; le seul échec notable sera alors imputé aux Pereire, escorté de quelques aventuriers comme Mirès ou Prost.

Cette présentation, au demeurant classique, n'est qu'une façon, parmi d'autres, de voir les choses, car les créations bancaires se poursuivent dans les années soixante-dix avec la Banque franco-égyptienne<sup>288</sup>, la Banque de l'Indochine<sup>289</sup>, l'Union générale<sup>290</sup>, etc. ainsi que le groupe d'affaires Soubeyran construit autour de la

---

<sup>282</sup> Pour une vue d'ensemble, voir François Caron, *Histoire des chemins de fer en France, I, 1740-1883*, Paris, Fayard, p. 191 et suiv. ; A.J. Tudesq, « La crise de 1847 vue par les milieux d'affaires parisiens », *Aspects de la crise et de la dépression de l'économie française au milieu du XIXe siècle (1846-1851)*, Bibliothèque de la révolution de 1848, 1956, t. XIX, p. 4 – 36 ; A. Rowley, « Deux crises économiques modernes : 1846 et 1848 ? », *1848, révolution et mutations au XIXe siècle*, n° 2, 1986, p. 81 – 90.

<sup>283</sup> « La disparition de Paribas, figure de l'histoire financière française » a certes été annoncée dans ces termes par *Le Monde* du 18.8.1999, mais Paribas s'affiche plus que jamais sur les murs de nos villes à travers les enseignes BNP-Paribas.

<sup>284</sup> Sur le Crédit foncier de France et sa filiale, le Crédit agricole, cf. Aline Raimbault et Henri Heugas-Darraspen, *Crédit foncier de France, itinéraire d'une institution*, Paris, Ed. du Regard, 1994, 287 p. et André Gueslin, *Les origines du Crédit Agricole*, Nancy, Université de Nancy II, 1978, 454 p.

<sup>285</sup> Sur la fondation du CIC, la base reste l'article de Guy Beaujouan et Edmond Lebée, « La fondation du Crédit industriel et commercial... », *op. cit.* Sur les banques de province affiliées, voir Edmond Lebée, « Le groupe des banques affiliées au Crédit industriel et commercial ; ses origines et son développement », *Histoire des entreprises*, 7, mai 1961, p. 5-39 et Hubert Bonin, *Crédit du Nord*, *op. cit.*

<sup>286</sup> Cf. Le livre en préparation d'Hubert Bonin sur l'histoire de la Société générale.

<sup>287</sup> Cf. Eric Bussière, *Paribas...*, *op. cit.*

<sup>288</sup> Sur les fondateurs de la Banque franco-égyptienne, il faudra voir Leonor Ludlow, « La présence française dans la fondation de la Banque nationale du Mexique : les administrateurs de la Banque franco-égyptienne », communication à la table ronde sur *La banque française en Amérique latine*, Université de Créteil, 25-26 avril 2002 (à paraître).

<sup>289</sup> Cf. Marc Meuleau, *op. cit.*, et Yasuo Gonjo, *Banque coloniale ou banque d'affaires. La Banque d'Indochine sous la Troisième République*, Paris, CHEFF, 1993, 442 p.

<sup>290</sup> Cf. Jean Bouvier, *Le krach...*, *op. cit.*

Banque d'escompte. A partir du krach de l'Union générale, commence une autre face de la révolution bancaire, son revers, marqué par les échecs de la banque mixte, le krach des cuivre, puis l'effondrement des groupes Donon et Soubeyran. Le système bancaire français ne sort stabilisé qu'à l'issue de cette période de convulsions. C'est donc par abus de langage, et rétrécissement chronologique du phénomène, que l'on parle couramment (y compris le signataire de ces lignes) de révolution bancaire du Second Empire.

Le plan de cet ouvrage sera chronologique, mais on cherchera à éviter une succession monotone de chapitres consacrés chacun à un établissement bancaire en s'attachant davantage aux entrepreneurs qu'à leurs entreprises. C'est une autre justification du titre proposé. Pour chaque cas, le schéma d'études pourrait être le suivant : partir des idées, des projets des uns et des autres (les saints-simoniens comme Bartholony et Pereire, les aventuriers comme Mirès, Prost et Bonnard, Donon et ses amis anglais, le groupe Pinard), enchaîner sur la mise en œuvre avec ses obstacles et ses difficultés, pour terminer sur un bilan faisant ressortir la contribution du projet à l'élaboration du système bancaire français et ses limites.

Quelques recherches complémentaires seront nécessaires pour renforcer tel ou tel point. On pense par exemple au fonds Enfantin de la Bibliothèque de l'Arsenal qui contient une intéressante correspondance de Bartholony sur ses conceptions au cours de la crise financière de 1848. De même, on peut tirer un meilleur profit de *l'Enquête sur la circulation monétaire* de 1865, publiée en six volumes, où chacun des protagonistes du milieu bancaire parisien eut l'occasion de s'exprimer sur ses idées. Les archives administratives de création de sociétés anonymes dans la série F12 devront être davantage sollicitées. Le point le plus délicat reste cependant celui des recherches nouvelles à mener sur les krachs bancaires des années quatre-vingt, qui en dehors de celui de l'Union générale, n'ont pas donné lieu à des études approfondies.

Cependant, l'objectif n'est pas de lancer un nouveau programme de recherches personnelles dans ce domaine, mais simplement de passer de l'analyse à la synthèse, d'adapter et de présenter sous une autre forme les informations contenues dans *Les banquiers...* Les articles tirés de cette recherche sur Lehideux, Bonnard, le groupe Pinard ou la fondation du Comptoir d'escompte donnent déjà un aperçu de ce qu'il est possible de faire en abandonnant la forme très contraignante de la notice

biographique pour un « récit » historique fondé sur une problématique précise. *Les promoteurs de la nouvelle banque* est donc un projet à moyen terme qui pourrait se réaliser dans un délai de deux à trois ans.

### **III. Pour une analyse factorielle du patronat français.**

Dès le démarrage de l'enquête sur le patronat du Second Empire, il était prévu de créer une base de données, sur un millier d'entrepreneurs environ, qui serait susceptible d'un traitement informatique<sup>291</sup>. Les choses sont allées sans doute beaucoup plus lentement que les concepteurs de l'enquête ne l'imaginaient, mais le stock continue régulièrement à se remplir et dépasse actuellement, en comptant les deux volumes sur Paris et Lyon, le nombre de six cents notices. Bien que la « base de données interrogeable à distance » n'ait finalement pas été créée à ce jour, faute de moyens, la collection est en bonne place dans les bibliothèques et le traitement informatique reste l'objectif final.

Un exemple de ce qu'il pourrait être a été tenté au terme de l'enquête sur le patronat alsacien. Une analyse factorielle des correspondances a été réalisée au centre de calcul du CNRS à Strasbourg-Cronenbourg dont les résultats sont publiés en annexe de l'ouvrage paru en 1994<sup>292</sup>. Il faut reconnaître que cette initiative n'a pas fait école dans la collection, peut-être parce que ses résultats n'ont pas été jugés à la hauteur de l'investissement. La question est de savoir si l'apport de la méthode, relativement limité à l'échelle régionale, où l'échantillon est quantitativement restreint, ne serait pas décisif à celui de l'ensemble du pays en faisant apparaître une typologie passée jusque-là inaperçue et hors de portée du raisonnement.

Un retour sur l'analyse factorielle alsacienne peut donner à cet égard quelques pistes qu'il serait sans doute intéressant d'explorer. En choisissant comme variables actives la religion, le lieu de naissance et l'origine géographique, voire la profession paternelle, on ne prenait guère de risques, puisque l'on savait déjà empiriquement qu'il y avait une forte corrélation entre ces variables. De ce fait, les axes 1 et 2 n'ont

---

<sup>291</sup> Cf. Geneviève Merg et André Thépot, « Projet de dictionnaire des entrepreneurs du Second Empire », *Lettre d'information de l'IHMC*, 7, 1983.

<sup>292</sup> N. Stoskopf, *Les patrons..., Alsace, op. cit.*, p. 243-259.

guère apporté de révélations, sauf sur des aspects relativement secondaires, et ont confirmé des intuitions ou des conclusions accessibles par simple calcul de moyennes : au « patriciat mulhousien », très homogène et très regroupé sur le plan factoriel, et à ses « alliés », s'opposent les « luthériens bas-rhinois » et les « catholiques haut-rhinois. » Il n'en est pas de même de l'axe 3 le long duquel apparaît un effet de génération, introduisant un clivage à l'intérieur des « alliés du patriciat mulhousien » et dévoilant de façon plus générale une évolution historique qui mériterait d'être étudiée à une échelle plus vaste : à la « vieille garde des fondateurs », nés avant 1800, de formation secondaire, industriels du coton, succèdent des « héritiers », mieux formés, cherchant à faire une carrière politique locale, puis une « relève étrangère », de formation supérieure, responsable de la diversification industrielle régionale, exerçant volontiers des mandats politiques nationaux.

A l'échelle nationale, comme à celle de la région, l'enjeu d'une analyse factorielle ne serait pas de confirmer ce qu'on sait déjà, mais de révéler des clivages nouveaux et invisibles de façon empirique. Ce que les premières enquêtes régionales nous ont appris, c'est une typologie régionale confirmant qu'il y a bien plusieurs capitalismes dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle. Au terme de la table ronde organisée par Dominique Barjot le 3 décembre 1999 à l'Ecole normale supérieure, François Crouzet a présenté une remarquable synthèse des travaux alors disponibles dans laquelle il a dégagé les spécificités du patronat du Nord, de Normandie, d'Alsace, de Marseille, etc<sup>293</sup>. Quelques auditeurs ont conclu – hors champ - que la messe était dite et qu'on ne pouvait aller plus loin dans l'analyse, fût-elle informatique !

C'est probablement de leur part une erreur : la typologie régionale est un acquis essentiel de l'enquête, mais il est peut-être possible de dépasser ces clivages, privilégiés de fait par le découpage de l'enquête, et de rechercher d'autres typologies en fonction d'autres critères qui pourraient être, par exemple, la date de naissance (de l'entrepreneur ou de l'entreprise)<sup>294</sup>, l'origine socio-professionnelle, la branche

---

<sup>293</sup> Cf. également Michel Hau, qui cite Maurice Lévy-Leboyer, in *Les patrons... : Alsace*, op. cit., p. 8 (préface).

<sup>294</sup> Sur les effets de génération et d'âge, cf. D. Kessler et A. Masson, *Cycles de vie et générations*, Paris, Economica, 1985 ; Olivier Faron et Cyril Grange, « Cycle de vie familial, socio-professionnel et patrimonial : introduction », in Dominique Barjot et O. Faron (dir.), *Migrations*, op. cit., p. 245-248.

d'activité, le type de société, la taille de l'entreprise, la situation (urbaine/rurale), les comportements professionnels ou privés. On gagnerait alors à brouiller volontairement les cartes, en rejetant dans les variables illustratives les informations relatives à la géographie, et à inverser la démarche empirique : au lieu de partir du modèle régional dominant (normand, alsacien, marseillais, etc.) pour rendre compte de la diversité du capitalisme français, il s'agirait de fonder l'analyse sur la singularité de chaque notice individuelle de façon à rechercher ces nouvelles typologies. On ne peut préjuger du résultat : il est possible que la différenciation régionale soit confirmée de façon éclatante, mais il n'est pas exclu que n'apparaissent d'autres clivages insoupçonnés jusque là.

Portant sur un grand nombre d'individus, cette analyse supportera aisément une diminution des exigences quant à la précision des données. Ce serait condamner d'avance la démarche que de s'imposer le remplissage de grilles ou de tableaux de variables visant à l'exhaustivité. Il serait impossible d'éviter des lacunes ponctuelles qui ont des effets désastreux sur les résultats de l'analyse<sup>295</sup>. L'excès de précision se révèle d'ailleurs illusoire : dans le cas alsacien, le découpage de certaines variables en quatre, cinq ou six classes est un luxe totalement inutile dont le résultat n'est que d'affaiblir l'analyse en diminuant le poids et la valeur de chacune des modalités. Il ne faut pas hésiter non plus à renoncer à certaines variables dont la collecte exhaustive est délicate, sujette à caution, comme la composition chiffrée des familles<sup>296</sup>.

Il conviendra donc d'élaborer un questionnaire simplifié, une sorte de questionnaire à choix multiples où ces derniers seront limités à trois ou quatre possibilités.

*Exemples :*

---

<sup>295</sup> Sur les graphiques de répartition des patrons sur les plans factoriels (publiés dans *Les patrons..., Alsace, op. cit.*, p. 255 et 258), on remarque que certains individus (Blin, Spetz, Bian, Kampmann, Schattenmann) sont rejetés sur les marges ; c'est parce que l'une ou l'autre case du tableau de variables est restée vide : les lacunes au niveau de l'information doivent donc absolument être comblées (ou contournées) avant de commencer l'analyse.

<sup>296</sup> Facile pour le patronat mulhousien grâce aux nombreuses généalogies des grandes familles, elle est beaucoup plus difficile dans la plupart des cas et ses résultats sont très incertains : les héritiers présents au moment de la succession paternelle ne sont bien souvent que les survivants d'une fratrie plus nombreuse à l'origine.

Naissance : avant 1800 - de 1800 à 1815 - après 1815.

Lieu de naissance : département de l'entreprise – département limitrophe – autre département - étranger.

Origine professionnelle des parents : industrie – commerce – autres.

Etc.

Ce type de questionnaire présenterait deux avantages : il rendra possible l'exploitation de notices relativement peu détaillées et évitera la sélection drastique que ne manquerait pas d'opérer une grille trop ambitieuse. D'autre part, il ne se bornera pas à collecter les indications précises figurant explicitement dans les notices (dates, âges, nombres, qualités, etc.) comme dans le tableau des 27 variables sur le patronat alsacien. Cette manière de faire aboutit en effet à minorer la partie professionnelle, trop complexe en général pour une exploitation statistique (6 variables seulement sur 27 en ce qui concerne l'Alsace) et à majorer tout ce qui relève de la sociologie du personnage (origines, comportement familial, notabilité). Elle va donc à l'encontre du but recherché qui relève de l'histoire économique. Il faudrait donc mettre au point des questions nouvelles et pertinentes dont le but serait de faire surgir l'implicite contenu dans la partie centrale des notices consacrée à l'entrepreneur proprement dit et à son comportement économique.

*Exemples :*

- L'entreprise exploite : un établissement ; 2 ; 3 ; 4 et plus.
- L'entrepreneur a créé : un établissement ; 2 ; 3 ; 4 et plus.
- L'entrepreneur gère : seul ; avec un ou plusieurs membres de sa famille ; avec un ou plusieurs associés extérieurs à la famille.
- L'entrepreneur a exercé dans sa carrière : un métier ; 2 ; 3 et plus.
- Sa carrière dans les affaires a duré : moins de 10 ans ; de 10 à 30 ans ; plus de 30 ans.

Etc.

L'objectif est de limiter certaines exigences pour pouvoir travailler sur le corpus le plus large possible et multiplier les variables. Cela n'implique pas, bien au contraire, un travail « grossier ». Ces exemples demanderont évidemment à être testés empiriquement pour mesurer, à chaque fois, la signification du découpage des différentes classes et sa valeur. Sauf cas particuliers, comme la confession religieuse, où les déséquilibres dans les effectifs sont une donnée sociale et historique, il ne faudra pas hésiter à faire varier les limites entre les classes, si besoin est, de façon à obtenir une répartition équilibrée : il ne sert à rien, par exemple, de créer une classe qui rassemblerait 90 % des effectifs alors que les deux autres se partageraient les 10 % restant. En appliquant ces principes et en affinant encore la méthode, on pourra apporter des réponses plus précises à un certain nombre de questions sur le patronat français de la première industrialisation, ses origines et sa formation, son attitude vis-à-vis de l'entreprise et de l'investissement, ses aptitudes à l'innovation et à la croissance, ou encore ses conceptions sociales.

Ces projets, différents par leur objet et leur mise en œuvre, se rapprochent par leur problématique. Dans chaque cas, il s'agit de s'interroger sur les conditions qui déterminent l'entrepreneur dans son action et le conduisent à la réussite ou à l'échec. Partant de l'expérience individuelle, cette recherche vise à identifier les facteurs communs qui amènent à des regroupements et à des clivages dans une même catégorie sociale. Dans le patronat alsacien comme chez les banquiers parisiens, on distingue des sous-groupes relativement homogènes, qui se différencient par leur héritage socioculturel comme par leurs comportements professionnel ou social. Trouvera-t-on à l'échelle nationale les mêmes types de regroupements trans-régionaux ? Les recherches sont en cours.

## Conclusion générale

Au terme de cette synthèse, il paraît difficile de donner tout à fait tort à Paul Krugman : apparemment, on raconte mieux l'économie en s'intéressant à Rothschild qu'aux chaussonniers de Wasselonne. Le point de vue est infiniment plus suggestif et les contenus plus riches. Mais tout de même, il faut se méfier des illusions d'optique provoquées par l'éloignement abyssal entre ces deux destinées, accentuées encore par les différences de traitement historique dont ils font l'objet : personne ne connaît *le* ou *un* chaussonnier de Wasselonne au XIX<sup>e</sup> siècle ; ce n'est pour l'instant qu'une catégorie statistique, un être abstrait et collectif cité dans quelques rapports administratifs, qui n'a aucun des attributs du personnage historique. Que des recherches lui fassent prendre corps et âme, l'individualisent et l'insèrent lui aussi dans une histoire familiale singulière, voilà qui le rendrait déjà plus intéressant. Si ces travaux, menés dans une perspective comparative, confirmaient les conclusions générales auxquelles est parvenue la thèse sur *La petite industrie*, à savoir que celle-ci est une réaction de survie, une solution pour se maintenir sur place, il ne serait plus simplement un prolétaire subissant la fatalité, mais un acteur, si minime soit-il, de la croissance économique régionale et d'une industrialisation qui s'est finalement révélée efficace à long terme. Il aurait alors sa (petite) part dans la démonstration de l'historien « racontant l'économie » alsacienne. Ce qui est vrai du chaussonnier, prolétaire rural situé tout au bas de l'échelle sociale, le serait *a fortiori* des divers types de petits entrepreneurs indépendants qui proliféraient dans les bourgs et les villages d'Alsace.

Tout le monde au contraire connaît Rothschild, disons James de Rothschild, pour prendre une des illustrations les plus fameuses du nom. Ses nombreux biographes suivent tous le même parcours : Francfort, la cour de Hesse, le groupe familial et sa dispersion en Europe, l'installation de James à Paris, les emprunts d'Etat, les investissements ferroviaires, le goût de la collection, la fortune, etc. Mais à trop vouloir le singulariser, on oublie en général de le rapprocher de ce qui lui ressemble, de ces « juifs de cour » enrichis et émancipés à la faveur des guerres de la Révolution

et de l'Empire (d'Eichthal), de ces réseaux familiaux internationaux propres aux banquiers juifs d'origine allemande (Bischoffsheim, d'Eichthal, Koenigswarter, Stern), de leur intégration à la haute banque parisienne, de ses homologues, patrons de compagnies de chemins de fer, des autres banquiers châtelains et collectionneurs, etc. Rothschild, probablement unique par son talent et sa personnalité, n'échappe à l'anecdote et ne devient utile pour « raconter l'économie » qu'à partir du moment où son parcours individuel, mieux réussi que d'autres, prend néanmoins valeur d'exemplarité et s'inscrit dans une aventure collective.

Autrement dit, l'un n'est pas assez individualisé, l'autre l'est souvent trop, mais, à condition de les rapprocher quelque peu dans le traitement historique, le chaussonnier, comme Rothschild, sont bien deux points de vue d'où l'on peut « raconter l'économie ». Chacun à sa manière, et dans des proportions évidemment très différentes, voire très inégales comme celles qui séparent l'homme de troupe du chef d'état-major, a relevé le défi économique et est « sorti de l'ordinaire ». Entre ces deux cas extrêmes, il y a la foule des personnages rencontrés au cours de ces années de recherche, travailleurs de la petite industrie bas-rhinoise, petits et grands entrepreneurs alsaciens, dirigeants et ingénieurs de Thann et Mulhouse, banquiers et financiers parisiens du Second Empire. Elle est un peu mélangée, mais trop peu, et ne représente qu'une fraction de ce que serait un échantillon représentatif. C'est pourquoi, on n'attend pas de son étude une combinaison idéale ou une formule magique, mais simplement quelques enseignements pour comprendre les chemins de la réussite économique et sociale.

La premier, qui revient comme un leitmotiv, est l'importance du fait religieux. Il ne faut pas le considérer trop rapidement comme un facteur de réussite qui donnerait par exemple un avantage aux protestants et aux juifs, par rapport aux catholiques. Cette mauvaise interprétation de Max Weber, admise comme une évidence au début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>297</sup>, démentie par les faits et, pour le moins, passée de mode au début du XXI<sup>e</sup>, est également contredite par l'analyse historique du milieu des entrepreneurs français au XIX<sup>e</sup> siècle : en Alsace comme à Paris, dans le Nord ou à Marseille, le

---

<sup>297</sup> Selon P. Besnard, *Protestantisme et capitalisme, la controverse post-weberienne*, Paris, Armand Colin, 1970, 432 p.

patronat catholique n'est nullement en position d'infériorité.

Mais à trop enterrer la problématique weberienne, on en vient à négliger des différences de comportement qui sont pourtant sensibles : dire comme Herbert Lüthy, qu'il n'y a pas de banque protestante en France au XVIII<sup>e</sup> siècle, cela reste vrai au XIX<sup>e</sup> siècle si l'on veut signifier par là que les banquiers se regroupent ou s'affrontent en dehors de tout clivage confessionnel et que « leur activité n'a pas de couleur religieuse<sup>298</sup> », mais cela devient faux si l'on prétend que les banquiers protestants sont semblables à leurs confrères catholiques ou juifs. A chacun, ses itinéraires, ses réseaux, sa manière d'être... A chacun son éthique ?

A Max Weber définissant le capitalisme comme « la recherche *rationnelle* et *systématique* du profit par l'exercice d'une profession », Raymond Aron répond, en le commentant, que « le capitalisme s'identifierait plutôt avec la domination, à tout le moins avec la modération rationnelle de cette impulsion irrationnelle » qu'est la recherche du profit par rapport au jeu ou à la spéculation<sup>299</sup>. L'objectif n'est pas tant le profit que le travail et l'entreprise érigés en fin en soi. Cet état d'esprit, et ses applications pratiques (austérité, priorité à l'investissement, efforts de formation, longévité dynastique), se retrouvent davantage dans le patronat protestant du XIX<sup>e</sup> siècle, alors que les catholiques sont plus intéressés par une réussite sociale rapide dont ils font volontiers la démonstration de façon ostentatoire. D'où un individualisme catholique qui contraste avec un sens du collectif (dynamique entrepreneuriale, gestion familiale, paternalisme, formation de réseaux) beaucoup plus poussé chez les protestants, mais aussi chez les juifs. C'est évidemment un réflexe typique de minorité culturelle. Lorsque les conditions, conjoncturelles ou politiques, deviennent défavorables, ces derniers s'appuient sur leurs réseaux de solidarité, alors que les entrepreneurs catholiques sont plus isolés et donc plus fragiles.

Ces clivages, que l'on observe assez nettement dans le patronat alsacien, mais aussi dans la banque parisienne, ne sont jamais des règles absolues et ceci, pour deux raisons : comme l'a très bien expliqué Max Weber, les valeurs éthiques issues de la Réforme ne sont plus au XIX<sup>e</sup> siècle qu'un héritage du passé qui s'efface

---

<sup>298</sup> Herbert Lüthy, *La banque protestante...*, *op. cit.*, p. 752.

<sup>299</sup> R. Aron, *Les étapes de la pensée sociologique*, Paris, Gallimard, 1967, p. 531-532.

progressivement pour laisser le capitalisme fonctionner selon sa propre dynamique ; d'autre part, le brassage social provoque des phénomènes de « métamorphisme de contact<sup>300</sup> » qui contribuent à homogénéiser les comportements. D'autres facteurs culturels de différenciation retardent néanmoins cette tendance à l'uniformisation.

Le rapport à l'espace joue en effet un rôle fondamental dans l'explication des comportements économiques, moins à cause de déterminismes naturels que des pesanteurs culturelles liées aux origines, du rôle des migrations ou de l'enracinement local de l'entrepreneur. L'origine géographique contribue à renforcer la dimension culturelle des clivages confessionnels et à rendre leur déchiffrement plus complexe : l'industriel mulhousien se distingue de son confrère de Bischwiller ou du banquier genevois ; le banquier juif ashkénaze originaire de Francfort est différent de son homologue séfarade venu d'Aquitaine ; les industriels textiles du Nord ne ressemblent pas aux Normands, etc. Les uns et les autres n'ont pas la même histoire et ne sont pas porteurs des mêmes expériences culturelles, ils se trouvent également dans des conditions économiques à chaque fois différentes si bien qu'ils ne présentent pas le même profil. L'étude des patronats industriel alsacien et bancaire parisien confirme que le développement économique doit être étudié à l'échelle de petits groupes, souvent définis par la géographie et donc par un certain nombre de caractères culturels. L'histoire économique ne s'écrit pas de la même façon à Haguenau ou à Bischwiller, pourtant distants de quelques kilomètres<sup>301</sup>.

Les migrations perturbent ces déterminismes en réalisant l'import-export des qualités acquises en un endroit donné. Paris est de ce point de vue privilégié : ville d'immigration par nature, elle s'est enrichie, à peu de frais, de l'expérience du négoce et de la banque acquise à Francfort, à Genève et dans tous « l'arc lotharingien », à Bordeaux ou ailleurs, etc. Une bonne partie de la créativité parisienne, comme de toute capitale ou région exerçant un fort pouvoir d'attraction, provient de cette capacité à drainer les talents formés ailleurs. En Alsace, les soldes sont globalement plus équilibrés, mais le jeu est de toute façon à somme positive : la

---

<sup>300</sup> Selon l'expression de Michel Hau, *L'industrialisation...*, *op. cit.*, p. 410.

<sup>301</sup> « La France est un pays à la fois segmenté, pluriel et hésitant, ce qui (...) définit son identité, à la fois une et éclatée » écrit Jean-Pierre Daviet, *La société industrielle*, *op. cit.*, p. 278.

réussite économique est d'autant plus éclatante qu'elle s'accomplit à distance de ses racines.

La mobilité géographique n'est réellement féconde, et n'aboutit à des expériences durables, que si elle est relayée par de fortes attaches territoriales<sup>302</sup> : dans l'industrie, elle permet d'instaurer des relations de confiance réciproque avec la main-d'œuvre locale, comme à Thann ; dans le négoce ou la banque, elle apporte une expérience du terrain et une connaissance des partenaires indispensable pour affronter les risques du crédit ou de l'investissement ; pour les uns et les autres, elle est à la base de réseaux de relation tissés dans le cadre de la vie professionnelle, mais aussi à l'occasion d'activités politiques ou de mondanités. *A contrario*, la bourgeoisie d'affaires de Strasbourg, mal préparée à l'exercice du métier industriel, plus financière que manufacturière, a négligé cet enracinement local et n'a eu, en tant que telle, qu'une existence éphémère.

Enfin, il faut prendre en considération la diversité des temporalités. On sait comment les objectifs à long terme permettent de distinguer un capitalisme rhénan d'un capitalisme anglo-saxon plus attaché aux rentabilités à court terme<sup>303</sup>. Cet horizon temporel varie également selon les métiers, entre l'industrie et la banque, et à l'intérieur de celle-ci entre l'investissement et le crédit ou encore entre les différentes formes de crédit. Il est donc pour ainsi dire naturel que les carrières bancaires soient plus courtes que dans l'industrie, permettant des ascensions fulgurantes, des fortunes rapides et des revers non moins spectaculaires. A ces parcours heurtés, s'opposent les trajectoires à long rayon de courbure des industriels alsaciens ou de quelques dynasties bancaires : elles s'expliquent par le respect de règles de prudence dans la gestion de l'entreprise, c'est-à-dire la modération de la recherche du profit comme « impulsion irrationnelle », par l'enracinement local et par une bonne gestion des ressources humaines, de la famille et de ses alliés.

Chez les uns comme les autres, on observe néanmoins que les réussites économiques se préparent de longue date et ne sont pas dues au hasard : les atouts de l'économie alsacienne aujourd'hui (diversité des branches industrielles et dispersion

---

<sup>302</sup> Ce qui est parfaitement conciliable comme le montre, de façon certes remarquable, l'implantation des Blin à Elbeuf après 1871. Cf. J. C. Dumas, *L'amour du drap, op. cit.*

<sup>303</sup> Cf. Michel Albert, *Capitalisme contre capitalisme*, Paris, 1991, 316 p.

dans l'espace, coexistence entre les multinationales et un important tissu de PME familiales, relative faiblesse du chômage) ne sont pas sans relation avec l'expérience de l'entreprise et du travail manufacturier acquis sur la longue durée. Pour saisir les opportunités au moment où elles se présentaient et réaliser leur révolution économique, il a fallu que les bourgeoisies de Mulhouse, de Francfort ou de Genève acquièrent auparavant des savoir-faire qui se sont révélés décisifs le moment venu. A titre individuel, certaines voies, comme le commerce, sont privilégiées pour accéder aux élites économiques. Aucune n'est vraiment fermée à condition de compter sur le temps et la succession des générations qui permettent les adaptations nécessaires. Les déterminismes sociaux ne sont pas non plus des règles absolues comme le montre par exemple l'aptitude de certains nobles à conserver leur rang social en réussissant leur conversion aux affaires. En revanche, si le *self-made-man* est si rare, c'est que son existence repose sur l'illusion qu'on peut venir de nulle part et partir de rien : est-ce vraiment un concept historique pertinent ?

Les appartenances religieuses ou leur héritage culturel, les racines identitaires et la maîtrise de l'espace, le rang dans la succession des générations et l'horizon temporel, sont autant de variables qui permettent de différencier des petits groupes d'entrepreneurs aux comportements particuliers. Leur donner de l'importance, c'est une façon de raconter l'économie. Ce n'est certainement pas la seule. Mais on peut la revendiquer en tant qu'historien : elle éloigne certes des conjonctures courtes de l'économisme pour mieux inscrire les choix et les faits économiques dans la lente évolution des groupes sociaux et des identités collectives.

# Table des matières

<b>INTRODUCTION</b>	<b>2</b>
<b>CHAPITRE I : LA PETITE INDUSTRIE DANS LE BAS-RHIN (1810-1870)</b>	<b>6</b>
<b>I. Petite industrie, proto-industrie ou petite entreprise ?</b>	<b>7</b>
1. Un contexte historiographique stimulant	7
2. A la recherche d'une industrie cachée	8
3. Petite entreprise et proto-industrie : deux concepts antinomiques	10
- Petite entreprise	10
- Proto-industrie	13
4. Une notion plus synthétique : la petite industrie	14
<b>II. Une industrialisation sans révolution</b>	<b>16</b>
1. Une polyindustrie intensive	16
2. Nouvelles mises en perspective	19
- Le modèle d'E. A. Wrigley	19
- ...Et les apports de Patrick Verley	20
- Le rôle respectif de l'offre et de la demande...	21
<b>CHAPITRE II : ENTREPRISES ET ENTREPRENEURS DANS L'ALSACE DES XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> SIECLES</b>	<b>25</b>
<b>I. Histoire d'entreprise : Thann et Mulhouse</b>	<b>25</b>
1. Commande d'histoire, histoire de commande ?	26
2. Archives d'entreprise	29
3. « Faire à Thann ce que d'autres ne savent pas faire ailleurs »	32
<b>II. Patronat du Second Empire : Alsace</b>	<b>36</b>
1. Débuts dans la prosopographie	37
2. Quoi de neuf sur le patronat alsacien	39
<b>CHAPITRE III : INTERMEDES</b>	<b>44</b>
<b>I. Le journal d'Amélie Weiler</b>	<b>44</b>

<b>II. A propos d'une erreur historique : l'affaire Foccart-Péan</b>	<b>48</b>
<b>CHAPITRE IV : ENQUETE SUR LE PATRONAT PARISIEN DU SECOND EMPIRE</b>	<b>51</b>
<b>I. Organisation de l'enquête parisienne</b>	<b>51</b>
1. Un héritage dans le no man's land	52
2. Quels critères ?	53
3. Les solutions proposées	56
4. 350 noms pour quatre volumes	57
5. Parenthèse en Champagne-Ardenne	59
<b>II. Banquiers et financiers parisiens</b>	<b>60</b>
<b>A. Problèmes de méthode</b>	<b>60</b>
1. Illusions et perspectives	61
2. Principes généraux	64
- De l'utilité d'un travail solitaire	64
- Mener la recherche sur un vaste front	65
- Rendre systématiques certaines recherches	66
- Ne pas figer <i>a priori</i> la liste	66
3. A propos des sources	69
- Etat civil et généalogie	69
- Archives d'entreprise	71
- Documentation imprimée sur les entreprises	72
- Les sources sur les fortunes	77
- Documents rares	78
<b>B. Résultats</b>	<b>81</b>
1. Portée des notices biographiques	81
2. Profils de banquiers	85
- La définition de la haute banque	85
- Deux types de banquiers, un seul type de banque ?	88
- Banque et politique	91
- Quel modèle patronal ?	95
3. Une approche neuve en histoire bancaire	98
- De l'individu aux réseaux d'affaires	98
- Les hommes du Comptoir d'escompte et les autres groupes	101
- Renversement de perspectives	104

<b>CHAPITRE V : PROLONGEMENTS DE RECHERCHE</b>	<b>107</b>
<b>I. Dynasties alsaciennes</b>	<b>107</b>
<b>II. Une histoire de la révolution bancaire</b>	<b>113</b>
<b>III. Pour une analyse factorielle du patronat français</b>	<b>117</b>
<b>CONCLUSION GENERALE</b>	<b>123</b>
<b>TABLE DES MATIERES</b>	<b>131</b>